



**SODEB**  
LA JONXION 1  
1, Avenue de la Gare TGV  
CS 20 601  
90 400 MEROUX

Affaire suivie par Monsieur François COSNUAU

# ENSEMBLE DE LA ZAC AEROPARC À FONTAINE, REPPE ET FOUSSEMAGNE (90)

## ETUDE HISTORIQUE ET TECHNIQUE DE POLLUTION PYROTECHNIQUE

Titre du document :

RP	2019-01-14- JS01-EH Aéroparc (90)	EH	Opération 1024 du 18/12/18	90	
Doc	Référence	Activité	N° et date commande	Dpt	
C	28/02/2019	Modifications suite aux observations de Monsieur COSNUAU	JS	SP	FP
B	26/02/2019	Modifications suite aux observations de Monsieur WARZEE	JS	SP	FP
A	25/02/2019	Document initial	JS	SP	FP
Indice	Date	Modification	Elaboré	Validé	Approuvé

Emetteur :



### Cabinet d'Etude en Sécurité Pyrotechnique

Le Masters – 25 rue de Châtillon  
25480 ECOLE VALENTIN  
cesp@cespyro.com - 03 81 52 86 44



## SOMMAIRE

1.	CONTEXTE DU RAPPORT D'ETUDE.....	3
2.	METHODOLOGIE .....	3
3.	IDENTIFICATION DU SECTEUR GEOGRAPHIQUE .....	4
4.	HISTORIQUE SOMMAIRE .....	7
5.	ETUDE DES CONFLITS.....	24
5.1	Le conflit franco-prussien (1870-1871).....	24
5.2	La Première Guerre Mondiale .....	30
5.3	La Seconde Guerre Mondiale.....	47
6.	PHOTOGRAPHIES AERIENNES .....	70
7.	ENGINS DE GUERRE.....	74
7.1	Inventaire des munitions retrouvées en communes .....	74
7.2	Suspicion d'enfouissement de munitions.....	76
8.	CONCLUSION.....	77

ANNEXE 1 : Bibliographie et sources utilisées ;

ANNEXE 2 : Services consultés ;

ANNEXE 3 : Décret 2005-1325 du 26 octobre 2005 modifié, relatif aux règles de sécurité applicables aux chantiers de dépollution pyrotechnique ;

ANNEXE 4 : Note de l'Inspecteur de l'armement pour les Poudres et Explosifs/Direction Générale du Travail (IPE/DGT) du 18 septembre 2013.

## **1. CONTEXTE DU RAPPORT D'ETUDE**

Dans le cadre du projet sur la ZAC Aéroparc de Fontaine, Reppe et Fousseماغne, la Société d'équipement du Territoire de Belfort, désignée par la suite SODEB, a mandaté la société CESP en vue d'élaborer une étude historique et technique de pollution pyrotechnique.

Cette étude a fait l'objet d'une commande opération 1024 en date du 18 décembre 2018.

Elle a été élaborée en application des articles L4531-1 et L4121-2 du code du travail, en vue de satisfaire à l'esprit des dispositions prévues à l'article R 733-3 du Code de la sécurité intérieure, dont les articles R733-1 et R733-2 fixent les attributions respectives du ministère de l'Intérieur et du ministère des Armées en matière de recherche, de neutralisation, d'enlèvement et de destruction des munitions et des explosifs.

Cette étude a été réalisée à partir de renseignements dont la provenance est détaillée dans le cadre bibliographique.

L'ensemble des informations a été collecté et examiné en toute objectivité.

La présente étude recense l'ensemble des activités et des faits de guerre susceptible d'avoir induit une pollution pyrotechnique.

Pour mener à bien l'évaluation de pollution pyrotechnique résiduelle, qui aurait pu être induite soit par des activités d'exploitation, soit par des faits de guerre, les axes de recherche ont été les suivants :

- Combats terrestres 1870-1871,
- Période 1914-1918,
- Exploitation des sites : lors de l'usage normal du site, toute activité susceptible d'avoir engendré des résidus pyrotechniques (engins pyrotechniques ou explosifs) dans les sols : production, stockage, transit, ensevelissement, exercices de tirs terrestres ou aériens,
- Bombardements allemands de l'année 1940,
- Combats terrestres 1940,
- Bombardements alliés, période de 1940 à 1945 :
  - o Bombardements stratégiques
  - o Bombardements tactiques
- Combats terrestres de libération.

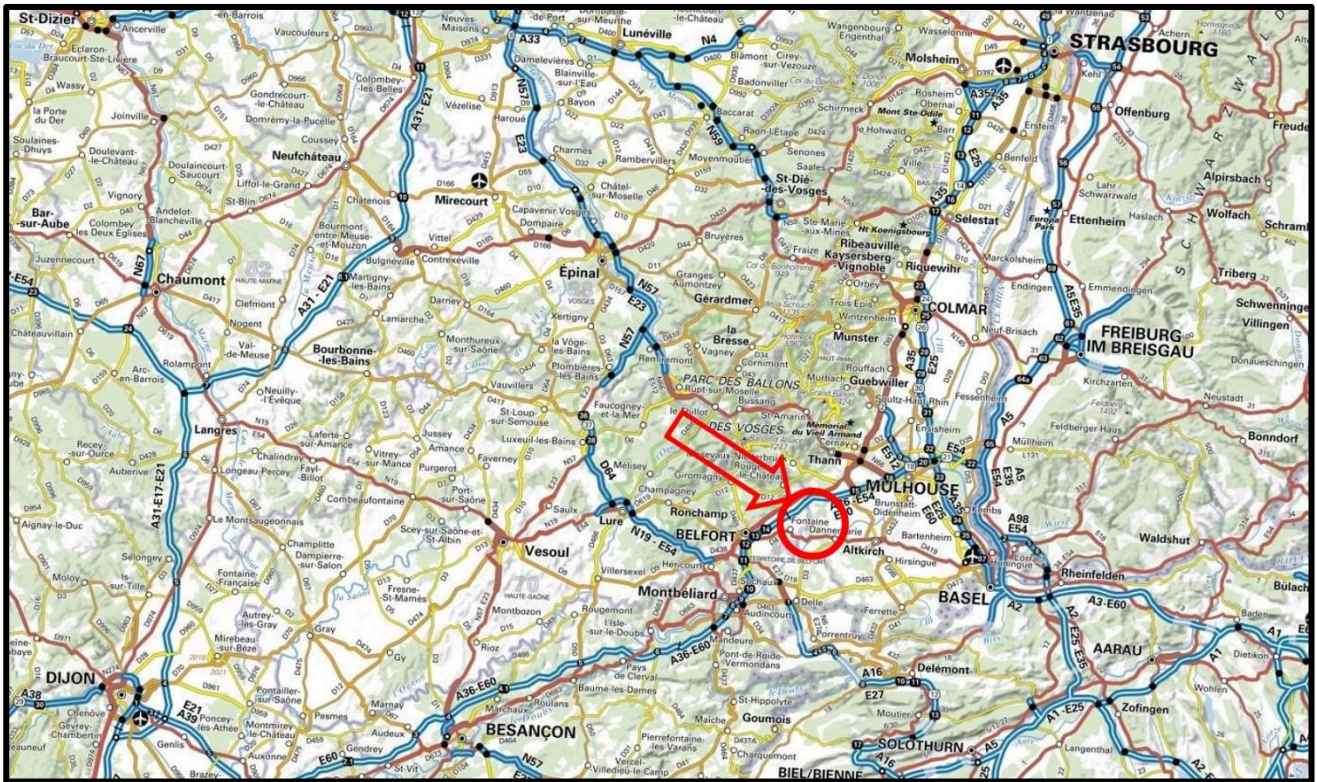
## **2. METHODOLOGIE**

Pour mener à bien cette étude, la prestation s'est déroulée de la manière suivante :

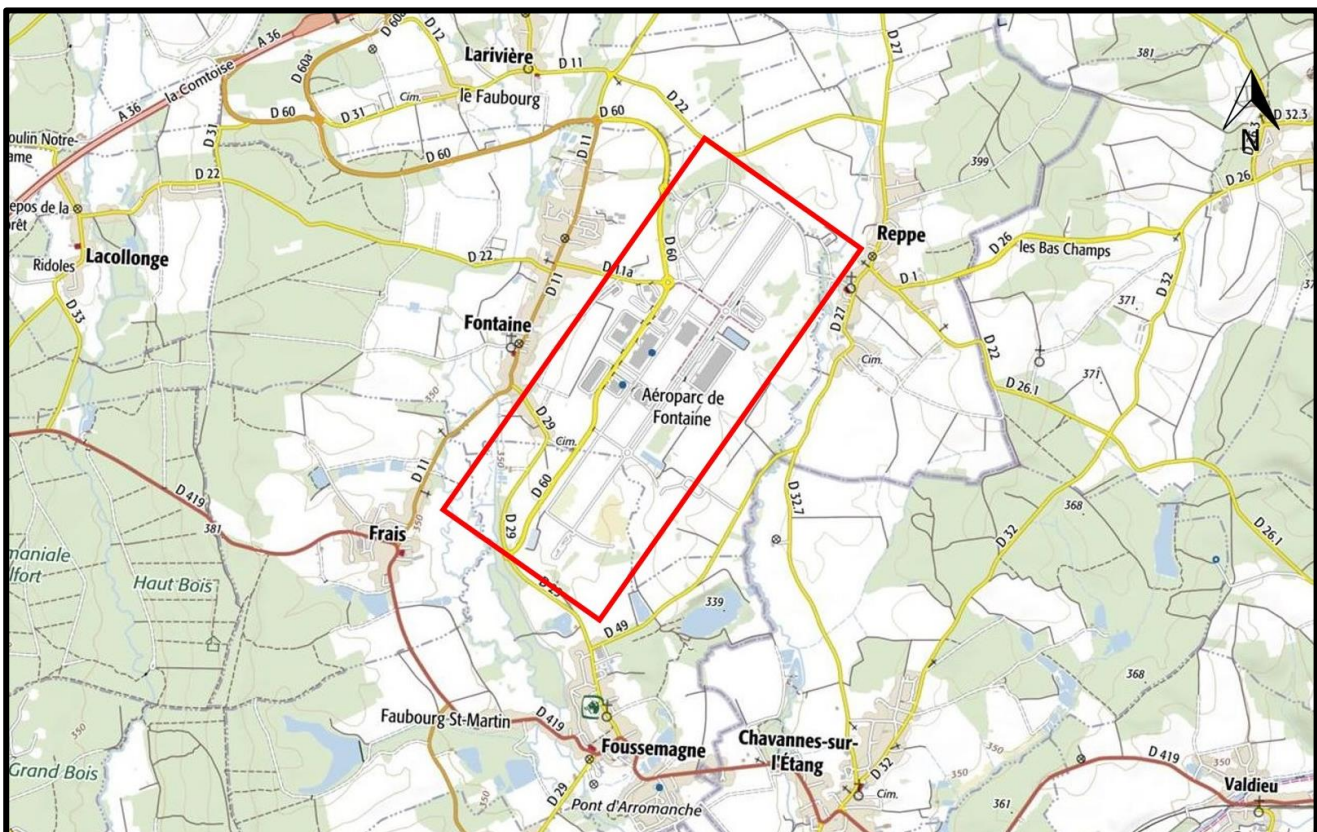
- Collecte en archives de tous documents historiques traitant des faits relatifs aux divers conflits, par exemple : position des fronts et des divers ouvrages militaires, photographies aériennes, rapports de bombardements, rapports pyrotechniques préexistants ;
- Elaboration du rapport avec les éléments jugés pertinents ;
- Production de cartes et photographies aériennes retraçant l'évolution de la zone impactée par ce projet ;
- Synthèse des munitions retrouvées sur la zone étudiée ;
- Analyse des risques pyrotechniques vis-à-vis du projet ;
- Production de recommandations pour la conduite des opérations en sécurité.

### 3. IDENTIFICATION DU SECTEUR GEOGRAPHIQUE

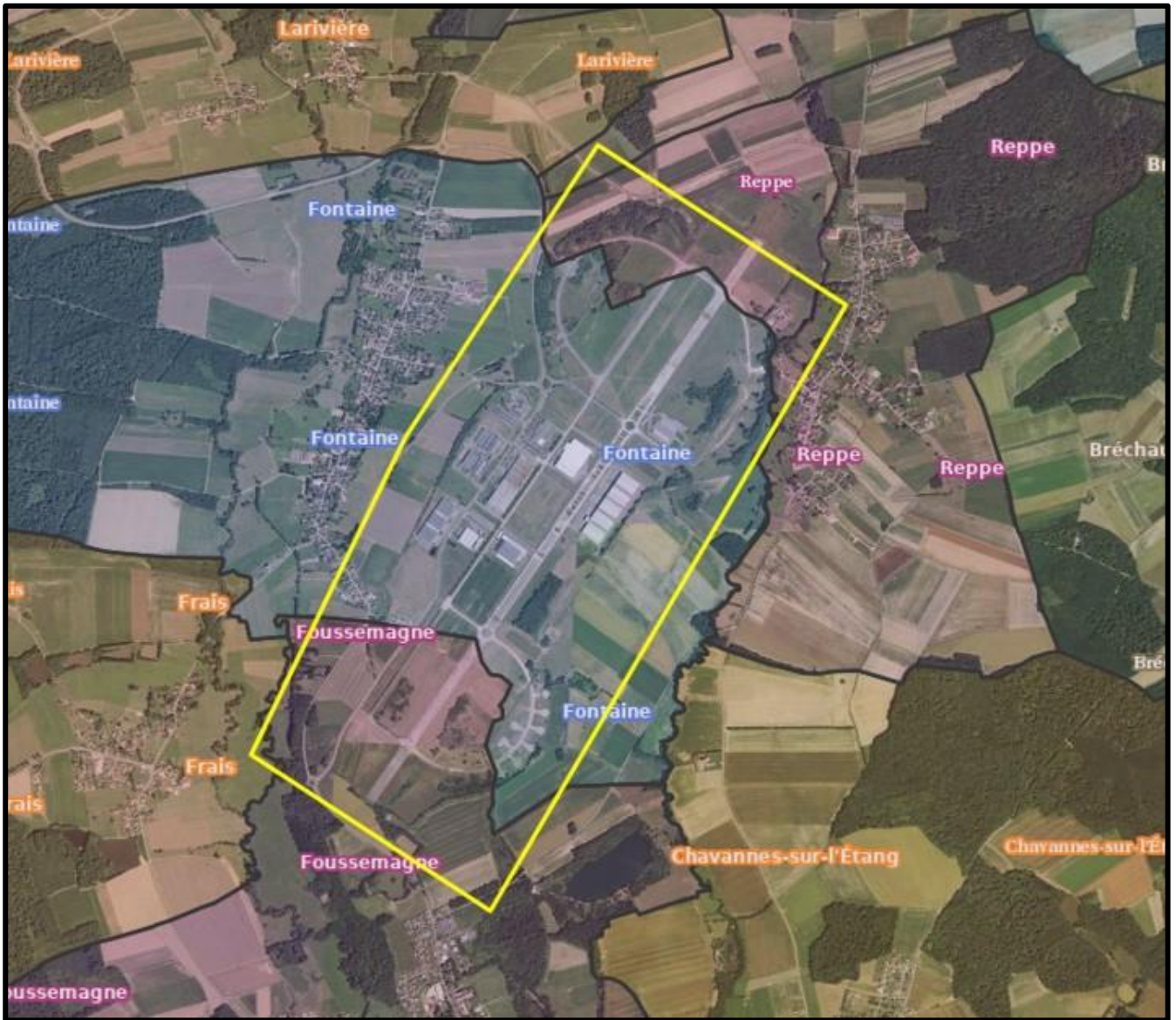
La zone d'étude se situe dans le département du Territoire de Belfort (90) à la limite avec le Haut-Rhin, sur les communes de Fontaine, Reppe et Fousseماغne à environ 10 km au Nord-Est de Belfort et à 30 km au Sud-Ouest de Mulhouse.



Source : Géoportail

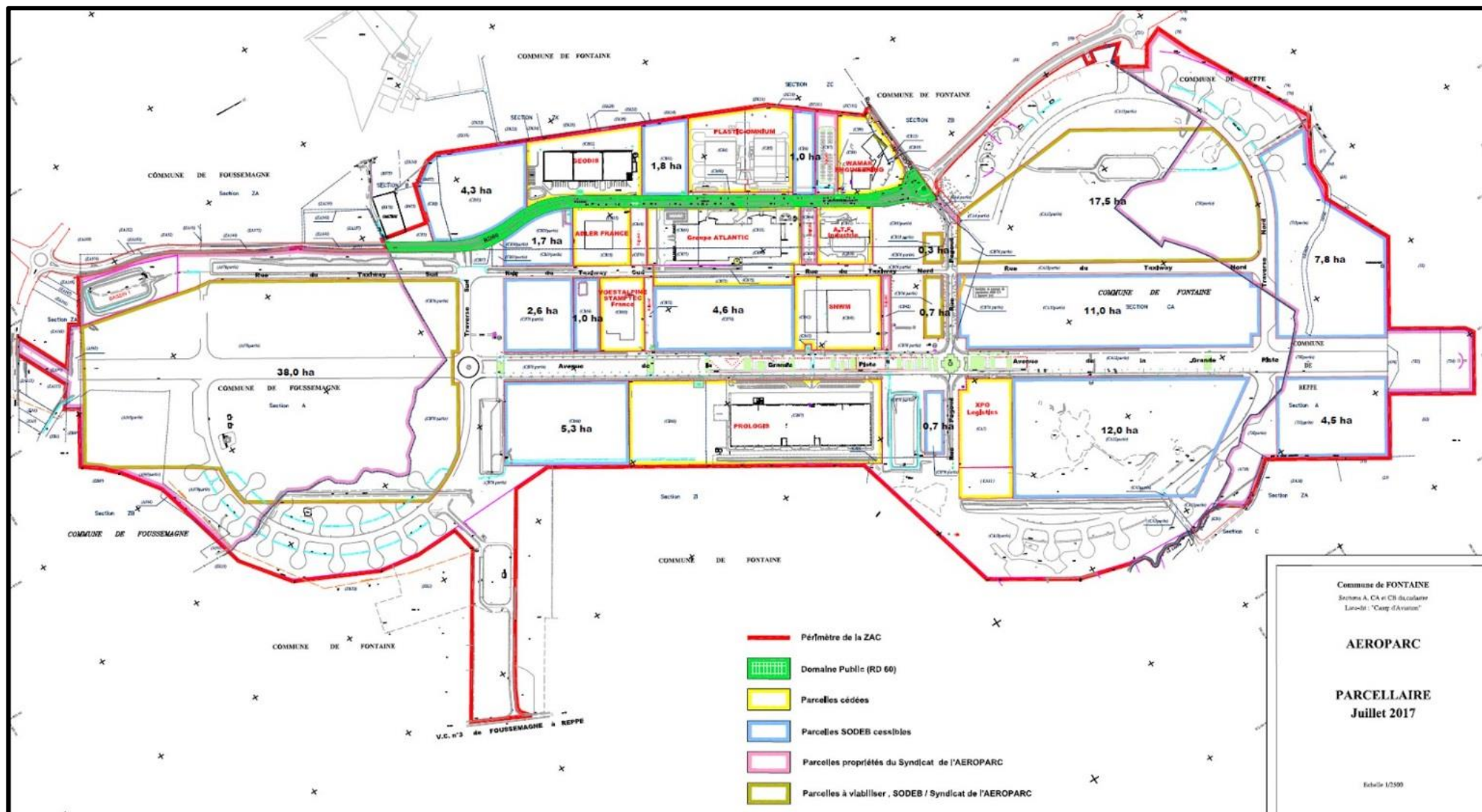


Source : Géoportail – La zone d'étude a été encadrée en rouge



Source : Géoportail

Ci-dessous le plan parcellaire de la ZAC Aéroport.

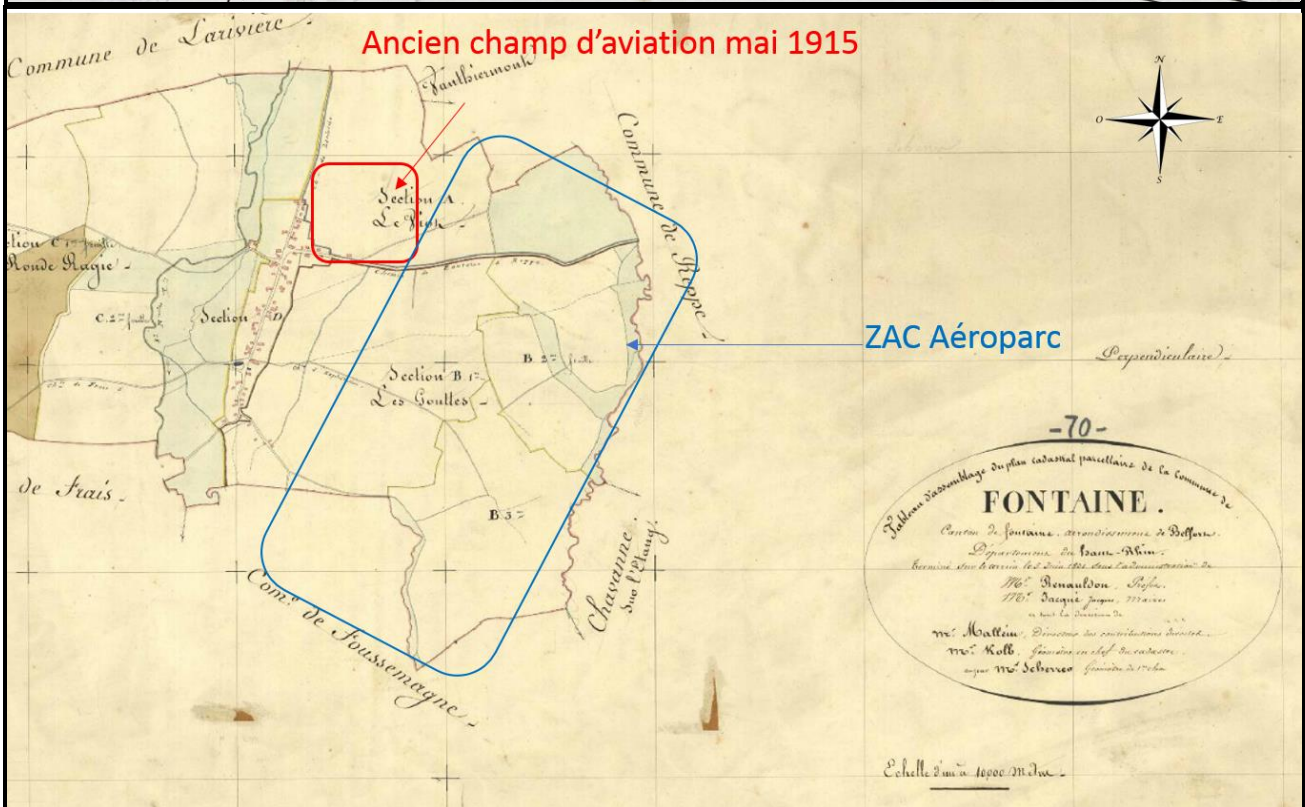
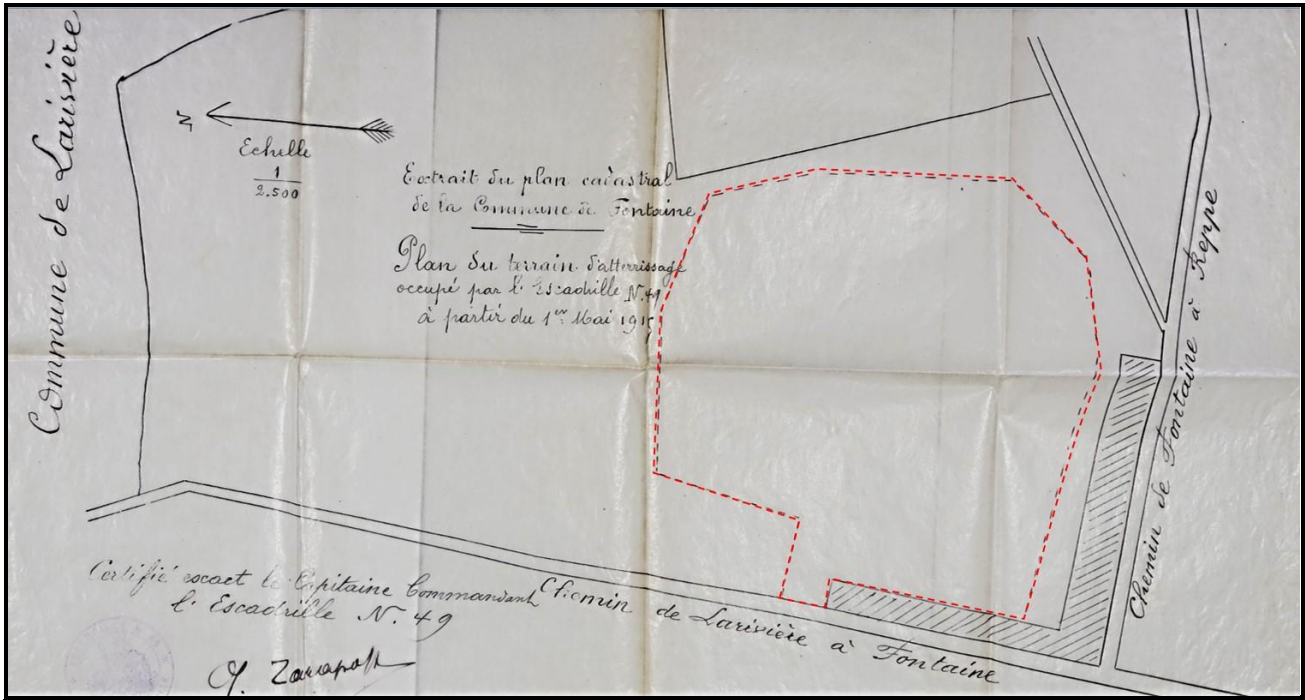


Source : SODEB

#### 4. HISTORIQUE SOMMAIRE

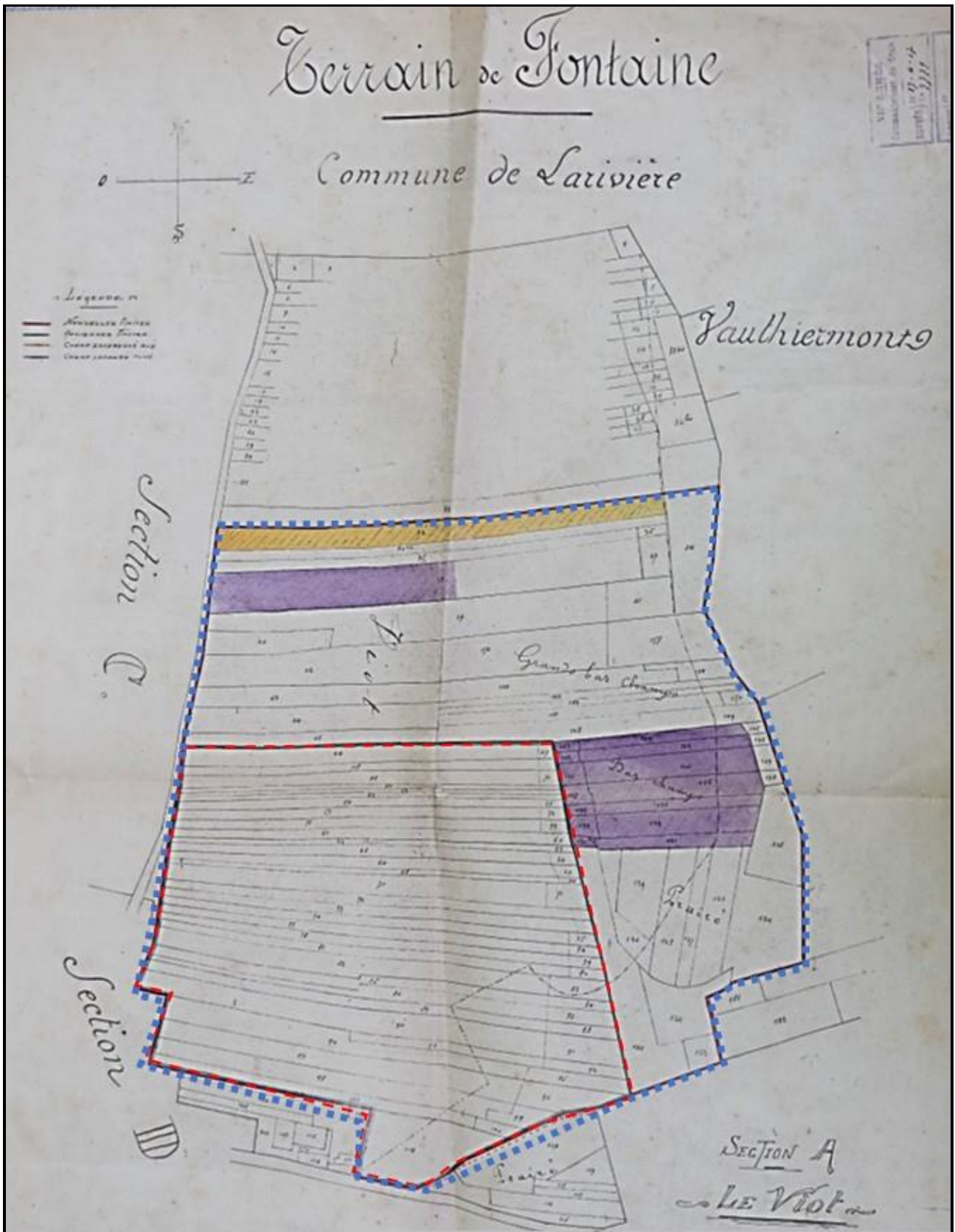
À l'origine, une emprise, située au Nord-Ouest de la zone d'étude avait été aménagée sommairement en aérodrome militaire pendant le premier conflit mondial.

Ci-dessous le plan du champ d'aviation datant de **mai 1915**.



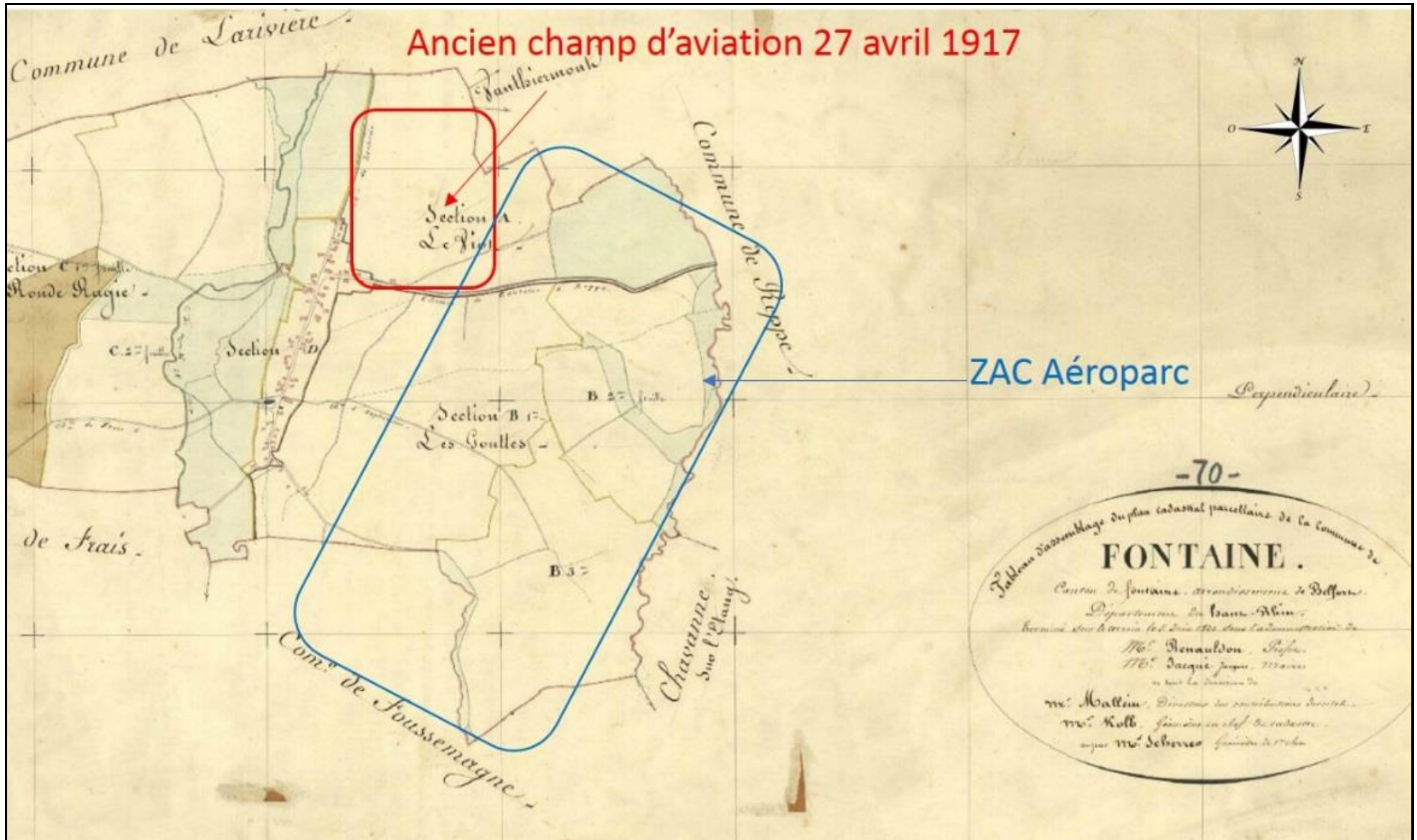
Source : Archives départementales du Territoire de Belfort

Ci-dessous, le plan de l'extension du champ d'aviation datant **d'avril 1917**. En rouge, le champ de **mai 1915**, et en bleu le nouveau champ d'aviation



Source : Archives départementales du Territoire de Belfort





Source : Archives départementales du Territoire de Belfort



**À partir de 1936**, peu avant la Seconde Guerre Mondiale, un « champ d'aviation » sera créé à proximité de Fontaine sur 75 ha. Ce site ne comprenait aucune installation en dur, aucune piste et aucun bâtiment n'y sera construit.

Au sortir de la guerre, celui-ci sera qualifié comme ne présentant aucun intérêt immédiat pour l'aviation civile ou militaire, et sera remis en culture.

Suite à l'arrêté du **6 février 1947**, il sera jugé comme : « aérodrome public provisoirement interdit à la circulation aérienne publique en raison du mauvais état de la plate-forme », l'arrêté du **30 mars 1953** le confirmera.

Cependant, **le 25 octobre 1951**, un arrêté sera publié par le Préfet de Belfort, afin de permettre l'occupation temporaire des terrains des communes de Fontaine, Fousse-magne et Reppe pour permettre l'exécution de la Base Aérienne de Belfort-Fontaine.

Ci-dessous, l'arrêté du 25 octobre 1951.

J.B.  
République Française

-----  
P R E F E C T U R E  
du  
T E R R I T O I R E D E B E L F O R T  
-----

1ère Division  
3ème Bureau

-----  
Réfarence à rappeler  
n° 1055  
-----

A R R E T E  
-----

LE PRÉFET DU TERRITOIRE DE BELFORT  
Chevalier de la Légion d'Honneur

Y U :

- la loi du 29 décembre 1892, relative aux dommages causés à la propriété privée, par l'exécution de travaux publics, notamment les articles 1 et 3,
- le décret du 30 octobre 1935, relatif à l'expropriation et à l'occupation temporaire des propriétés nécessaires aux travaux militaires, et notamment l'article 14,
- le décret du 1<sup>er</sup> Octobre 1951, déclarant l'utilité publique et l'urgence des travaux militaires comportant l'extension et l'aménagement de la base aérienne de BELFORT-FONTAINE,
- l'arrêté préfectoral en date du 5 octobre 1951, autorisant les agents du service des Ponts et Chaussées et les géomètres travaillant pour ce service, à procéder à des opérations topographiques sur le territoire des Communes de FONTAINE, REPPE et FOUSSEMAGNE.

Considérant que les parcelles intéressées par ces travaux ne sont ni bâties, ni closes, aux termes de l'article 2 de la loi ci-dessus du 29 décembre 1892,

Sur la proposition de l'Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées, Chef du Service des Bases Aériennes, en date du 26 octobre 1951,

A R R E T E  
-----

**ARTICLE 1<sup>er</sup>** - L'administration des Ponts et Chaussées du Département de Belfort (Service des Bases Aériennes), et ses mandataires, sont autorisés à occuper temporairement les divers terrains des Communes de FONTAINE, REPPE, et FOUSSEMAGNE, nécessaires aux travaux d'extension et d'aménagement de la base aérienne de BELFORT-FONTAINE, tels que ces terrains figurent en teinte rose sur le plan au 1/10.000<sup>e</sup> ci-annexé (1)

Sous le bénéfice de cette autorisation d'occupation, l'Administration des Ponts et Chaussées pourra exécuter tous travaux d'installation, de terrassements, drainage, extraction ou apport de matériaux, bétonnage, dans le

.../...

Source : Archives départementales du Territoire de Belfort – Page 1 sur 2

- 2 -

cadre du projet d'exécution de la Base Aérienne ci-dessus.

ARTICLE 2 - Les formalités de publicité et de notification prévues par les articles 3 et 4 de la loi du 29 décembre 1892, en ce qui concerne le plan parcellaire, actuellement en cours d'établissement, ainsi que la liste des propriétaires intéressés, seront satisfaites dans les moindres délais.

Les terrains dont l'occupation temporaire est autorisée par le présent arrêté représentent une superficie d'environ 140 ha; les divers chemins départementaux et vicinaux situés aux abords et dans la zone des travaux serviront de voies d'accès à ces travaux.

ARTICLE 3 - La durée de l'occupation des terrains ci-dessus, en vue de leur acquisition, est fixée à un an.

ARTICLE 4 - Le présent arrêté et le plan y annexé seront affichés dans les mairies de FONTAINE, REPPE et FOUSSEMAGNE et publiés selon les usages locaux, par les soins des Maires des Communes ci-dessus.

ARTICLE 5 - MM. le Secrétaire Général de la Préfecture, l'Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées, les Maires de FONTAINE, REPPE et FOUSSEMAGNE sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

BELFORT, le 25 octobre 1951  
LE PREFET  
Georges DUPOIZAT

POUR AMPLIATION  
LE SECRETAIRE GENERAL  
Jacques DELAUNAY

- 1) NOTA - Ce plan au 1/10.000<sup>e</sup> a été annulé et remplacé par le plan parcellaire au 1/2.000<sup>e</sup>, notifié à MM. les Maires de Fontaine, Reppe et Fousse-  
Magne, le 14 Janvier 1952.

Source : Archives départementales du Territoire de Belfort - Page 2 sur 2

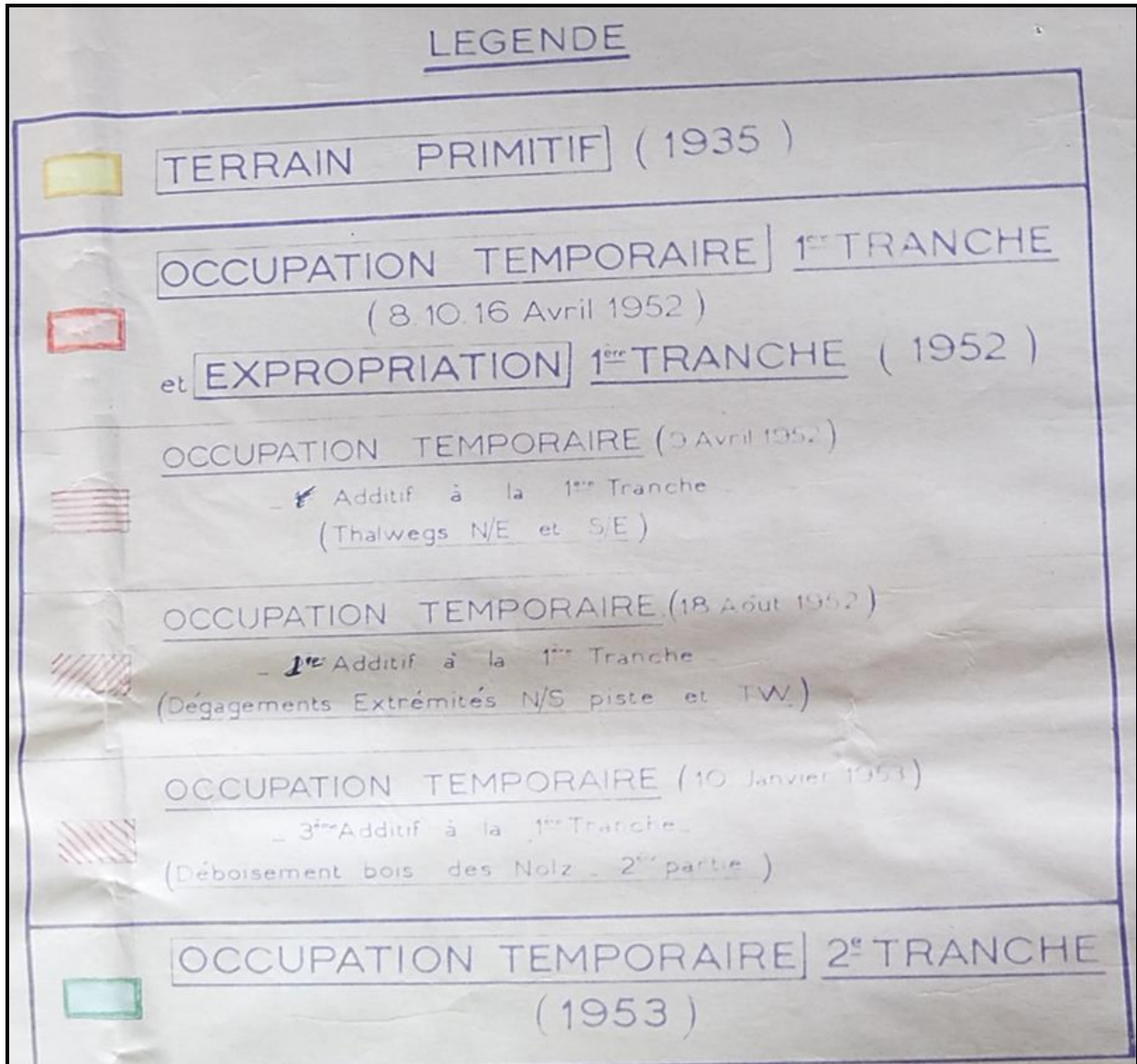
De nombreux terrains des communes de Fontaine, Fousse-  
Magne et Reppe, seront saisis afin de permettre la création en dur de la Base Aérienne.

Ci-dessous, le plan annexé au présent arrêté.



Source : Archives départementales du Territoire de Belfort.

Ci-dessous, la légende du plan annexé à l'arrêté du 25 octobre 1951.

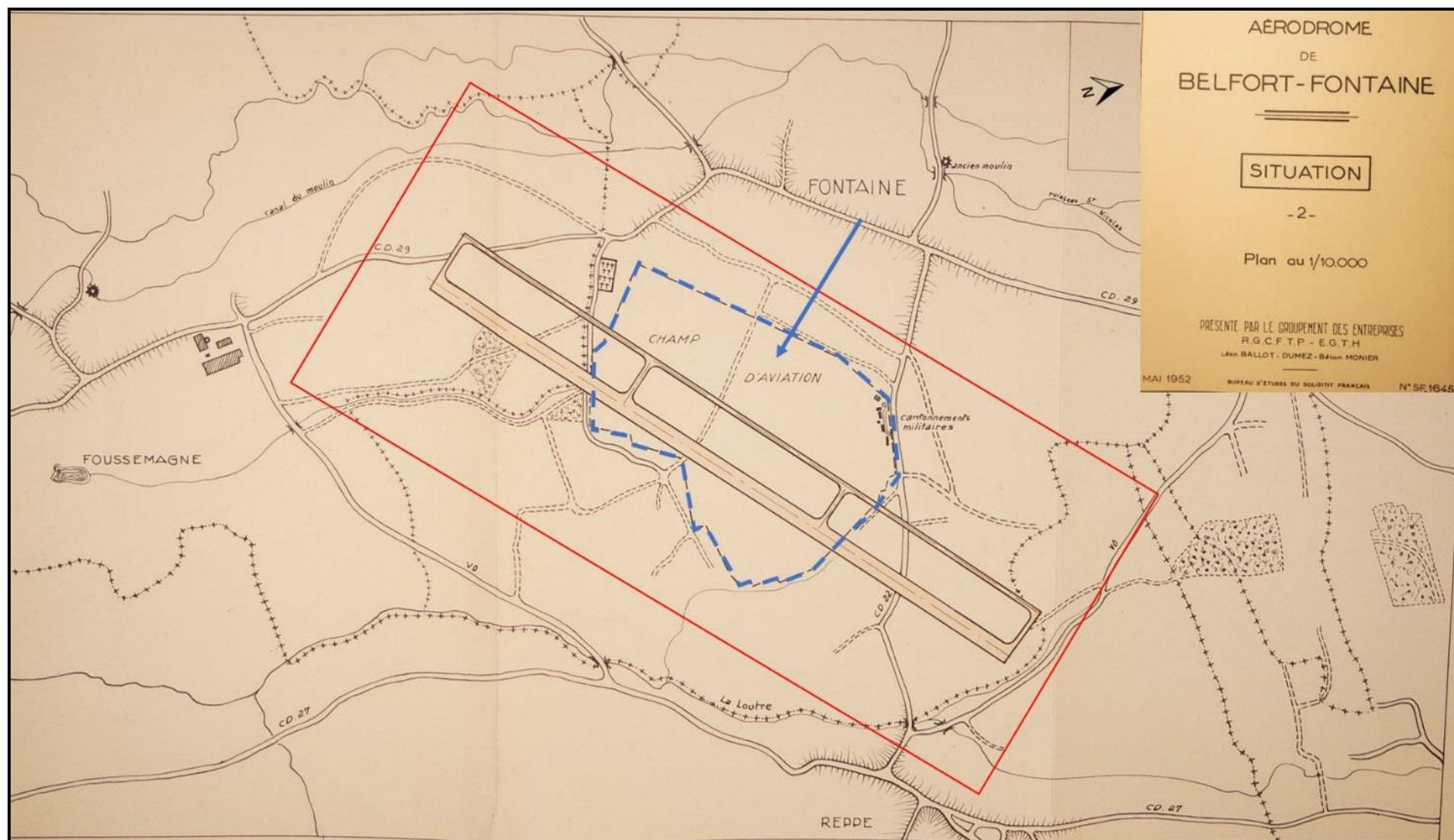


Source : Archives départementales du Territoire de Belfort.

Le terrain d'aviation utilisé lors de la Seconde Guerre Mondiale est représenté de couleur jaune sur le plan ci-après.

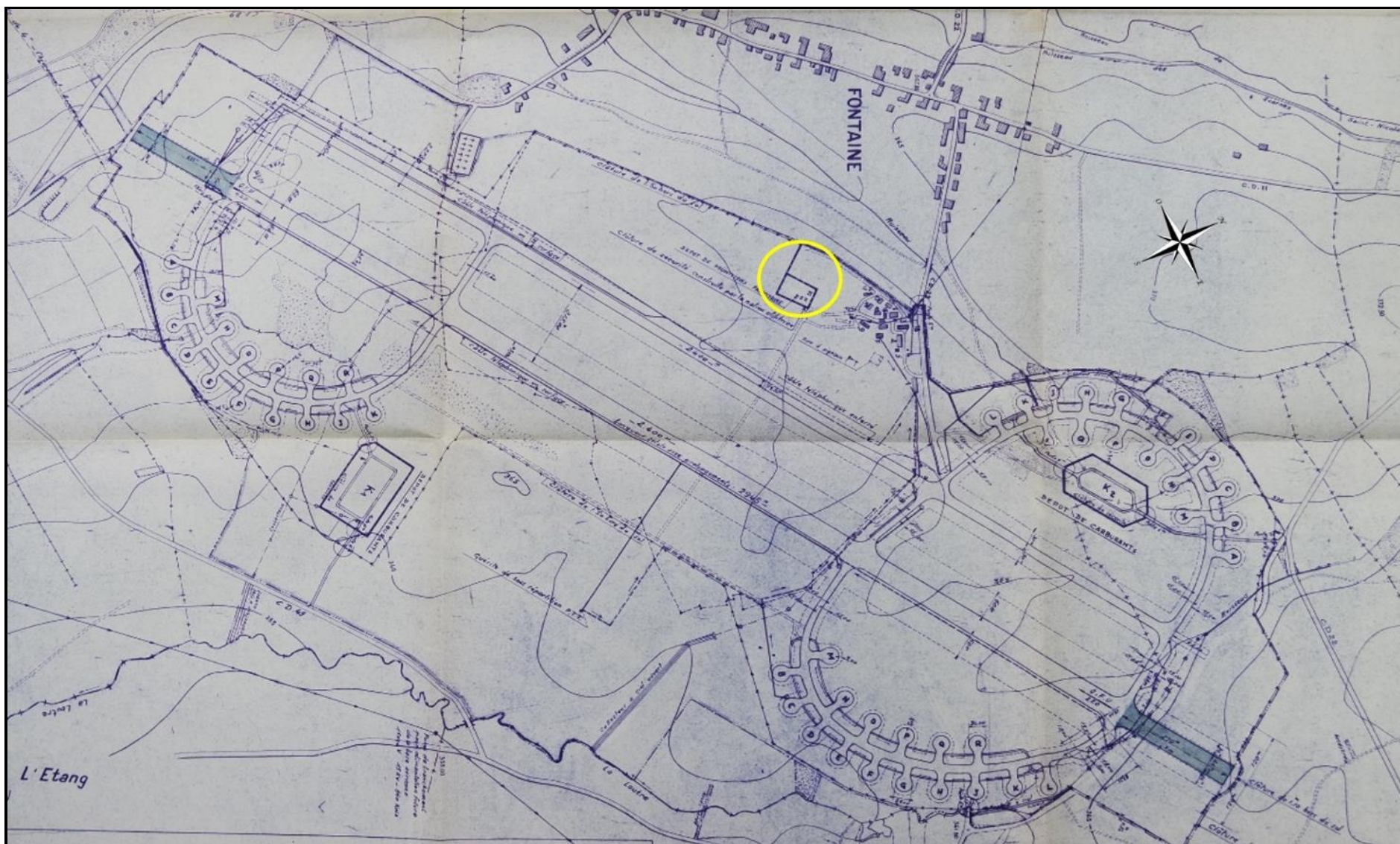
Il se trouvait entre le cimetière et la rue Adolphe Pégoud, à l'emplacement actuel des bâtiments.

Ci-dessous, un plan de la zone de la présente étude, encadrée en rouge, en **mai 1952** et du champ d'aviation utilisé lors de la Seconde Guerre Mondiale encadré en bleu.



Source : Archives départementales du Territoire de Belfort

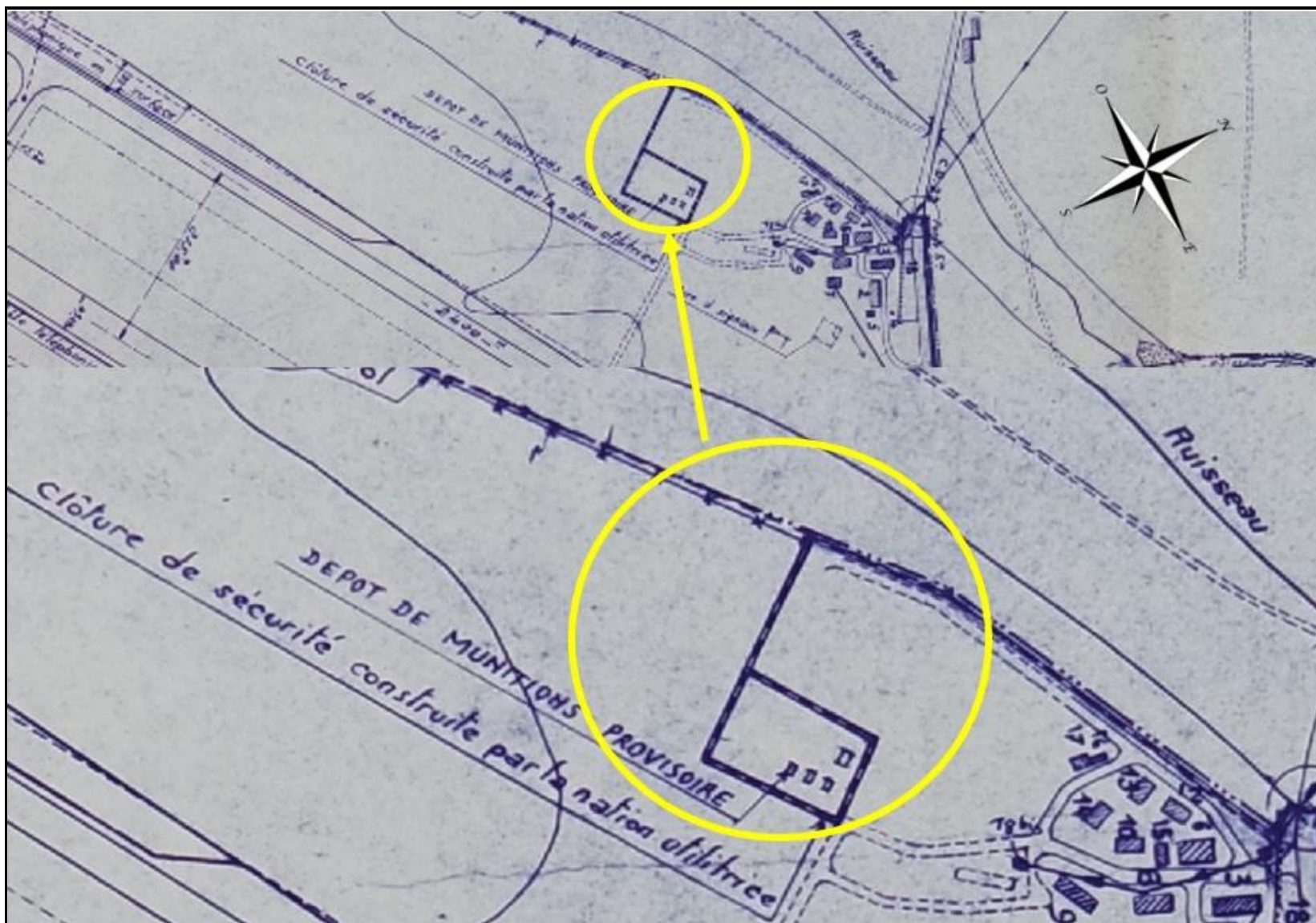
Ci-dessous, un plan du projet d'aérodrome en **septembre 1953**. Cerclé de jaune, un dépôt de munitions provisoire.



Source : SHD Vincennes



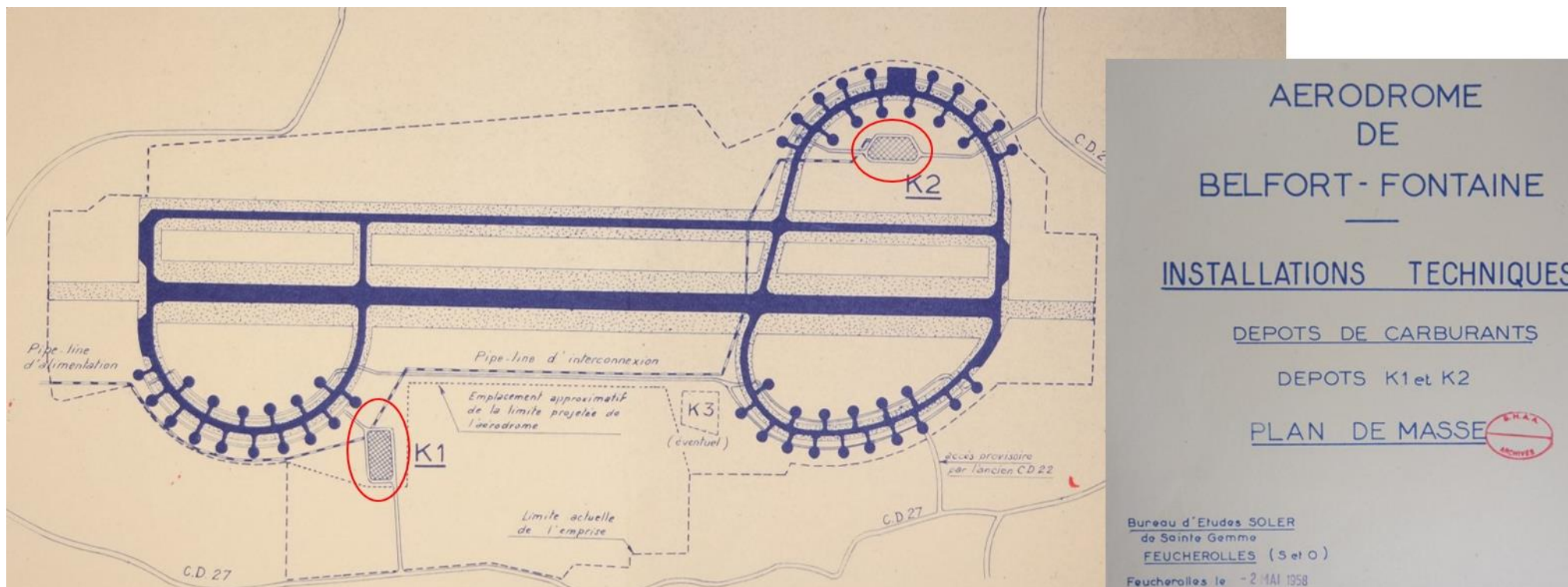
Ci-dessous, le grossissement sur le dépôt provisoire.



Source : SHD Vincennes

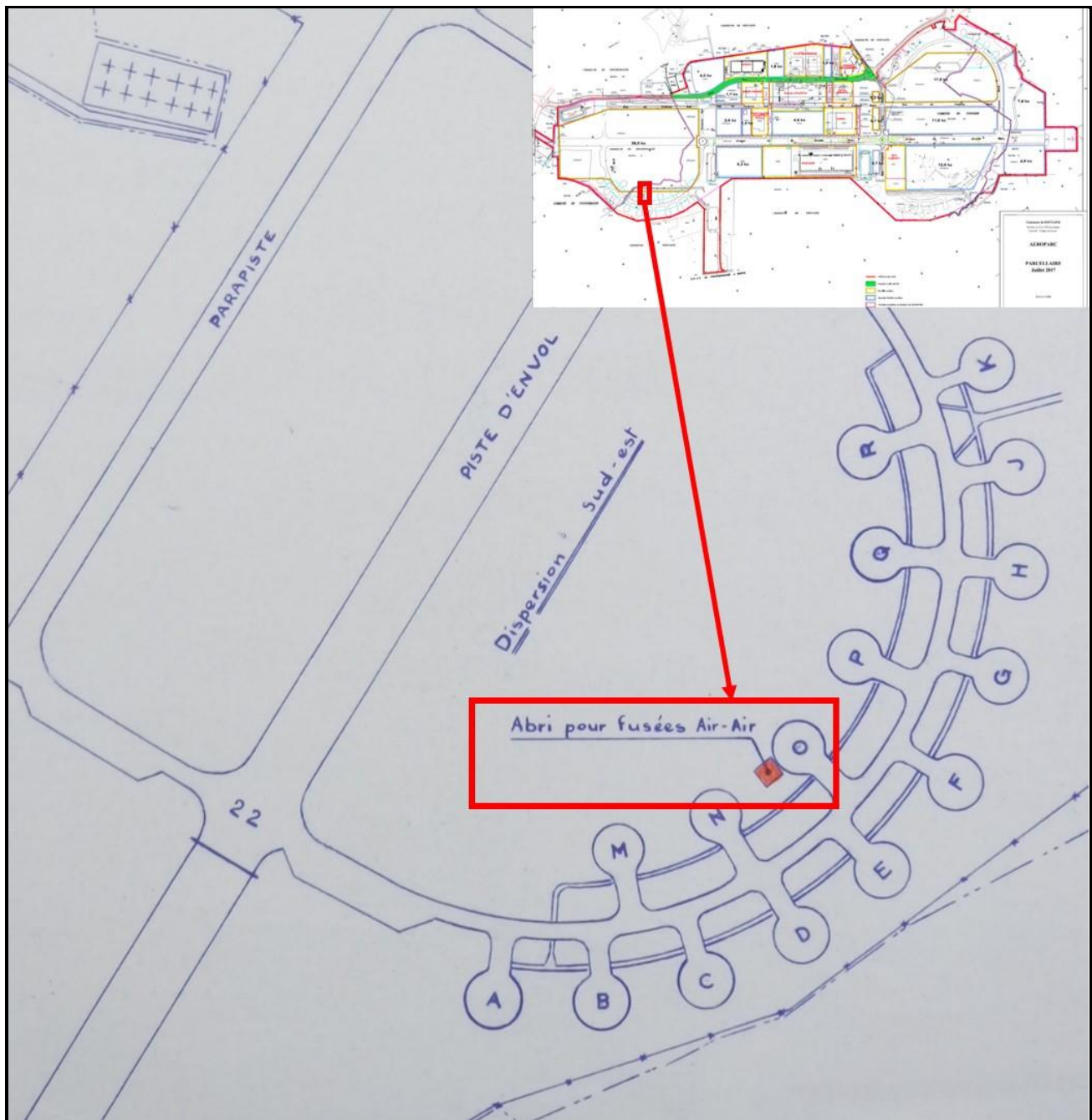
**A partir de 1954**, la deuxième tranche des expropriations sera effectuée afin de permettre à la base de Fontaine l'accueil d'une base de l'OTAN, cependant aucune installation ne sera effectuée sur les nouvelles parcelles acquises après 1954.

Ci-dessous, un plan des installations de carburant sur l'aérodrome daté du **2 mai 1958**.



Source : SHD Vincennes

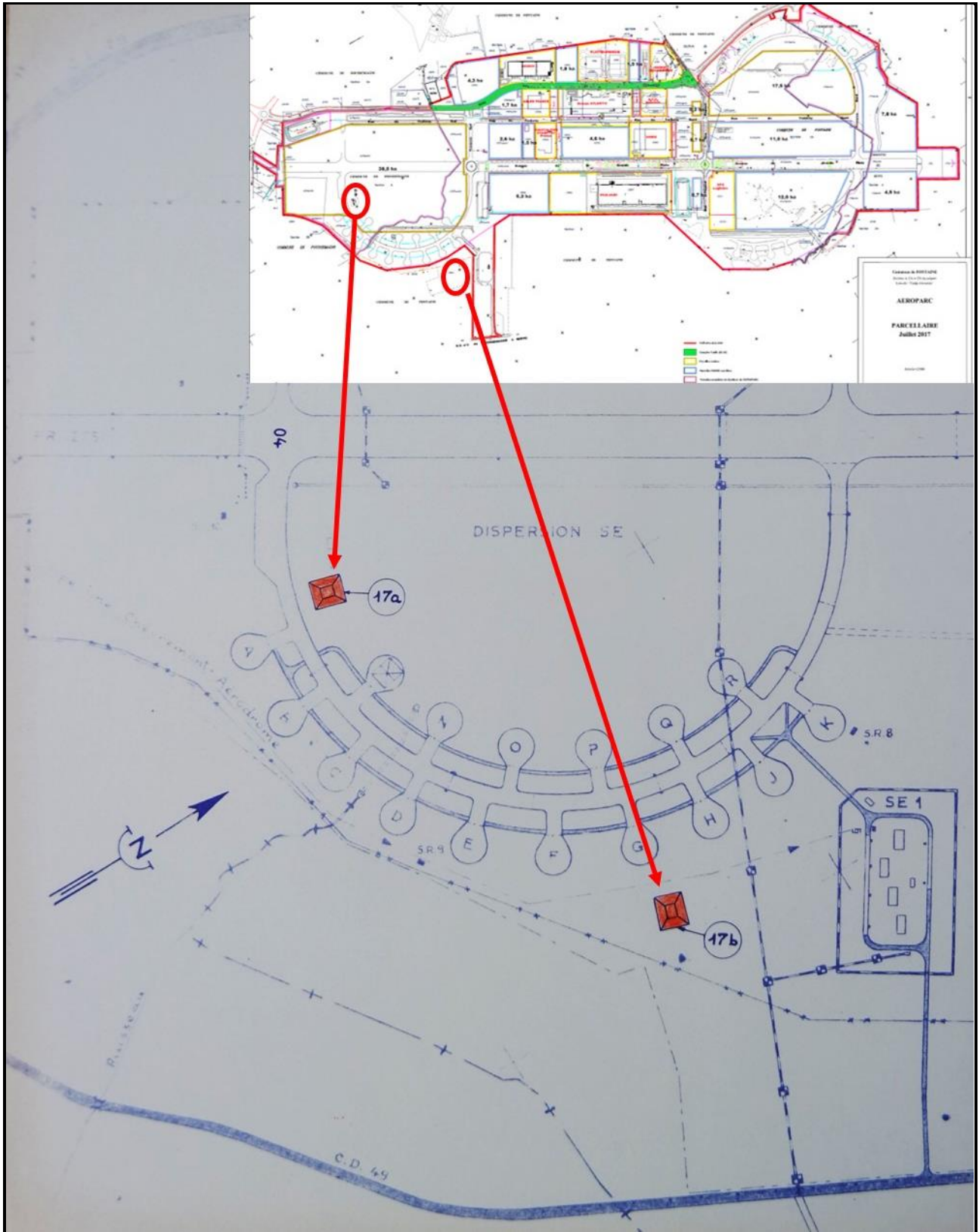
Ci-dessous, datant du **14 mars 1967**, le plan de réception définitive de l'abri pour fusée Air-Air, et son positionnement par rapport au plan parcellaire de la zone d'étude.



Source : SHD Vincennes

Les travaux de construction de l'abri pour fusée Air-Air s'achèveront le **8 juillet 1966**.

Ci-dessous, datant du **14 mars 1967**, le plan de réception définitive des abris anti atomiques, appelés aussi « abris bétonnés de piste » et leur positionnement par rapport au plan parcellaire de la zone d'étude



Source : SHD Vincennes

Les travaux de construction des abris prendront fin le **17 octobre 1966**.

Ci-dessous, le courrier de demande d'inspection pour acceptation officielle de l'aérodrome, datant du **18 avril 1967**, et mentionnant la non création du dépôt de munitions.

BR/AD. 11.4.1967

NATO DIFFUSION RESTREINTE

18 AVRIL 1967

BUREAU TRAVAUX OTAN

N° 27 A/INFRA/TO  
S/Couvert. du B.C.C.C.A.  
N° 0358 B.C.C.C.A.

LE MINISTRE DES ARMEES

à

Monsieur le Général Commandant  
les Forces Aériennes Alliées  
Centre Europe  
BRUNSSUM  
(Nederland)  
(à l'attention du Wing Commander PALLANT ou HYSLOP)

O B J E T : Aérodrome de BELFORT-FONTAINE -  
Demande d'inspection mixte pour acceptation officielle  
de l'Infrastructure O.T.A.N.

P. JOINIES: 2 annexes

Les installations de la base de BELFORT-FONTAINE ont fait l'objet de 2 inspections mixtes officielles qui sont relatées dans les documents AC/4-D 911 et (PP)FA 232.

Un certain nombre d'ouvrages ont été réalisés ou achevés postérieurement à ces inspections après avoir été autorisés par le Comité des Paiements de l'O.T.A.N.

- Catégorie I - Barrières d'arrêt
- Catégorie II - Abri Sidewinder  
- Abris bétonnés de piste
- Catégorie III - Câble périphérique  
- Liaison dépôt de carburants
- Catégorie IV - Interconnexion  
- Raccordement au pipe line O.T.A.N.
- Catégorie VI - Aire G.C.A. et accès.

.../...

S.H.A.A.  
ARCHIVES

Source : SHD Vincennes page 1/2

En 2 annexes à la présente dépêche vous trouverez un tableau récapitulatif ainsi que la liste des documents de l'O.T.A.N. ayant autorisé les travaux.

Vous observerez que le dépôt de munitions, quoiqu'autorisé par le document AC/4(PF)R 560 n'a pas été réalisé. Il en est de même de la transformation de la barrière d'arrêt (AC/4(PF)R 627) pour lesquels la France a seulement fait l'acquisition des matériels.

Toute information sur ces installations pourra être recueillie à l'adresse suivante :

Ministère des Armées  
Direction de l'Infrastructure  
26, Boulevard Victor, 26 PARIS XV<sup>e</sup>

Pr le Ministre des Armées et par délégation  
L'Ingénieur Général  
Adjoint au Directeur de l'Infrastructure

C. PAIRIER

Source : SHD Vincennes page 2/2

Le dépôt de munitions provisoire présenté en page 16 ne sera finalement pas créé, bien que toutes les autorisations pour la création de celui-ci aient été accordées.

Le terrain de Belfort-Fontaine sera réaffecté au Ministère des Transports pour les besoins des transports aériens et de l'aviation générale par arrêté du **18 janvier 1971**, puis ouvert à la circulation aérienne publique afin de relier Paris à Belfort.

C'est le **17 mai 1971** qu'aura lieu le premier vol régulier entre Belfort-Fontaine et Orly.

Le **31 août 1989**, la circulation aérienne publique de Belfort-Fontaine est fermée par un arrêté.

**Arrêté du 31 août 1989 fermant l'aérodrome de Belfort-Fontaine (territoire de Belfort) à la circulation aérienne publique**

NOR : EQUA8900745A

Par arrêté du ministre de l'équipement, du logement, des transports et de la mer en date du 31 août 1989, l'aérodrome de Belfort-Fontaine (territoire de Belfort) est fermé à la circulation aérienne publique et classé en liste 2 des aérodromes réservés à l'usage exclusif des administrations de l'Etat. L'arrêté du 22 février 1972 ouvrant l'aérodrome de Belfort-Fontaine à la circulation aérienne publique est abrogé.

Source : Légifrance

Le 20 et 21 novembre 1991, par arrêtés interministériels, l'aérodrome sera déclassé du domaine public aéronautique et fermé à la circulation aérienne.

**Arrêté du 20 novembre 1991 portant déclassement, abrogation de l'affectation (pour le temps de paix) et fermeture de l'aérodrome de Belfort-Fontaine**

NOR : EQUA9101314A

Par arrêté du ministre de la défense et du ministre de l'équipement, du logement, des transports et de l'espace en date du 20 novembre 1991, l'aérodrome de Belfort-Fontaine (territoire de Belfort) est déclassé du domaine public aéronautique et fermé à la circulation aérienne. L'arrêté du 31 août 1989 portant affectation (pour le temps de paix) à titre unique à l'armée de l'air est abrogé.

**Arrêté du 21 novembre 1991 portant abrogation du plan de servitudes aéronautiques de l'aérodrome de Belfort-Fontaine**

NOR : EQUA9101340A

Par arrêté du ministre de la défense et du ministre de l'équipement, du logement, des transport et de l'espace en date du 21 novembre 1991, est abrogé l'arrêté du 12 novembre 1984 portant approbation du plan de servitudes aéronautiques de l'aérodrome de Belfort-Fontaine (territoire de Belfort).

Source : Légifrance

Son emprise sera vendue au Conseil Général du Territoire de Belfort, en 1992 pour la transformer en zone industrielle, l'Aéroparc, consacrée notamment au fret et à la logistique.

Ci-dessous, un extrait de l'acte de vente du 14 octobre 1992 mentionnant l'arrêté du 20 novembre 1991.

ci-après dénommé "l'ACQUEREUR"

D'autre part,

1°) Lesquels ont exposé ce qui suit :

Par arrêté du 20 Novembre 1991, le Ministre de la Défense a déclassé du domaine public aéronautique et fermé à la circulation aérienne l'aérodrome de BELFORT-FONTAINE. (J.O. du 30.11.1991).

Source : SODEB

## 5. ETUDE DES CONFLITS

### 5.1 Le conflit franco-prussien (1870-1871)

Dans le cadre de sa lutte pour établir l'unité allemande, Bismarck regroupa en sous-direction prussienne la totalité des Etats allemands contre la France. L'objectif est simple : atteindre Paris. La supériorité stratégique humaine (400 000 soldats allemands contre 270 000 français au début de la guerre) et matérielle (fusils et artillerie de meilleure qualité) sont les deux éléments décisifs de la victoire allemande.

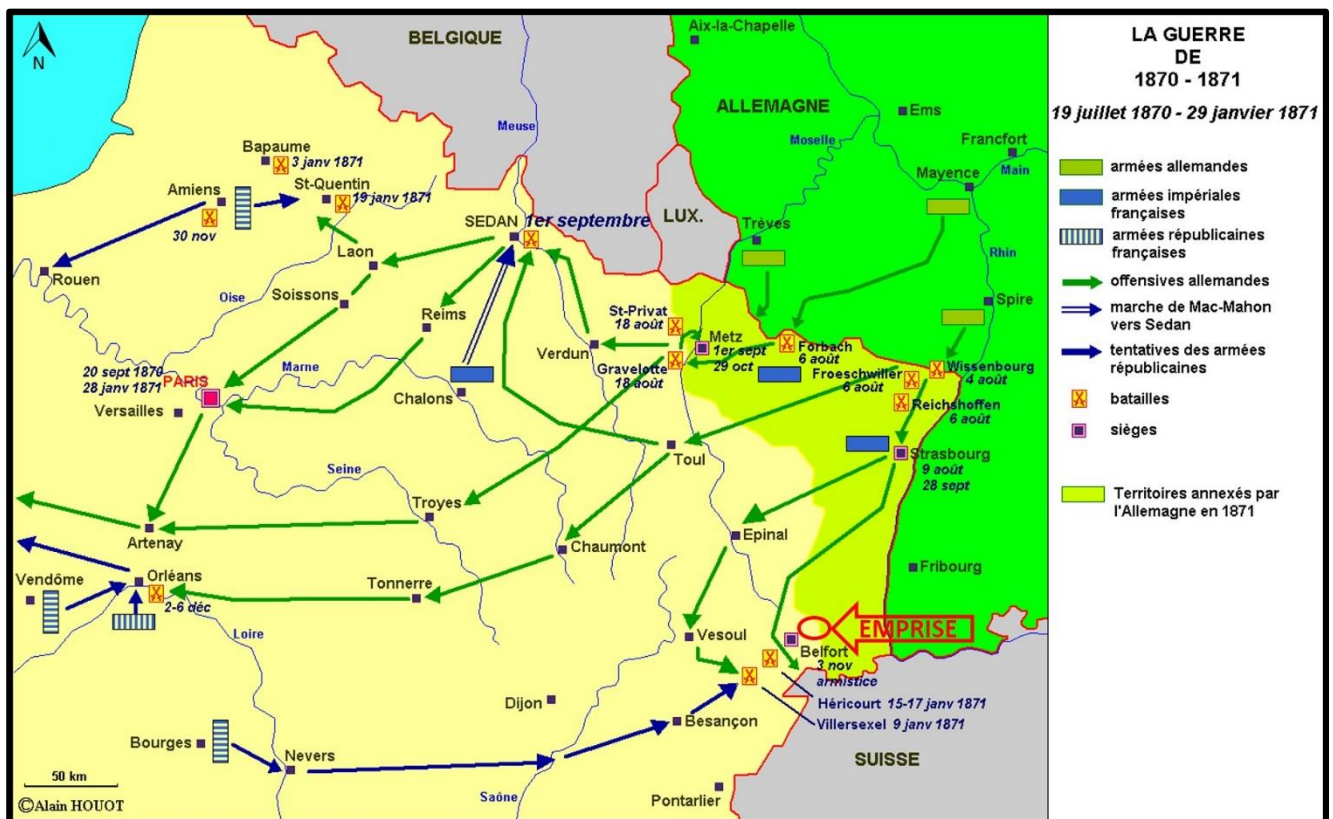
La guerre est officiellement déclarée le 19 juillet 1870, l'offensive allemande quant à elle, est lancée le **4 août 1870** à Wissembourg et Sarrebruck.

Le **6 août**, l'Alsace est sous contrôle allemand, et Nancy est occupé le **14 août**. L'armée impériale est défaite à l'issue de la bataille de Sedan, à la suite de laquelle l'empereur Napoléon III capitule et signe la reddition le **2 septembre 1870**.

Le **4 septembre**, la République est proclamée, et la défense nationale s'organise pour tenter de contrer l'avancée ennemie.

Paris est assiégée dès le **17 septembre 1870**, et les combats se déroulent sur 4 fronts : autour de la Loire, en Bourgogne, dans le grand Est et au Nord.

Ci-après une carte résumant les principaux mouvements de troupes lors de cette guerre.

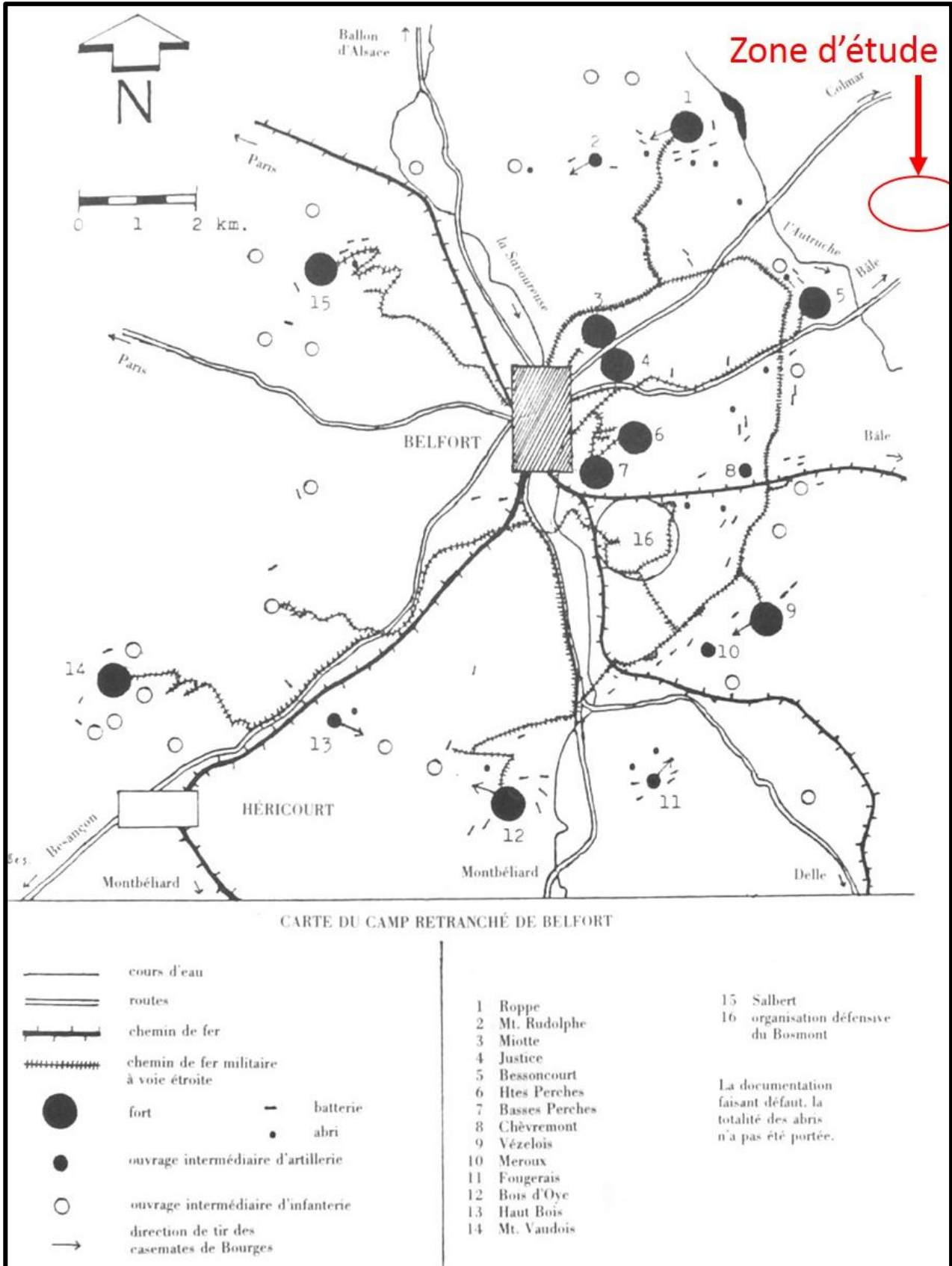


Source ouverte : internet - Synthèse de la guerre de 1870-1871



Belfort ne sera investie que le **3 novembre 1870**, ce qui lui permettra d'améliorer ses défenses. Cependant le troisième siège de Belfort durera 103 jours.

Ci-dessous, une carte du camp retranché de Belfort.



Source ouverte : Internet

## Le troisième siège de Belfort

Lorsqu'au début de la guerre Franco-Allemande en 1870, l'Armée du Rhin est mise en déroute dans le nord de l'Alsace, puis que Strasbourg est prise **le 28 septembre**, Belfort constitue le dernier rempart avant une invasion du centre de la France par les armées allemandes qui pourraient prendre en tenaille les forces françaises, alors basées en Lorraine et en Champagne.

La garnison de Belfort, commandée par le colonel Denfert-Rochereau, dispose de 17 000 hommes répartis sur une circonférence de 20 km. Elle dispose de 30 pièces d'artillerie de position, dont plus de la moitié sont des mortiers et des canons lisses valables seulement pour la défense rapprochée.

Début novembre, 10 000 Prussiens, transportant 36 pièces de campagne, marchent sur Belfort. Les combats de Giromagny et de Roppe leur sont favorables, et le **3, Belfort est encerclée**.

Le **4 novembre 1870**, le maréchal prussien Moltke à la tête de 40 000 hommes établit le siège de Belfort, la division des troupes en trois ayant dû se faire dès Lachapelle-sous-Rougemont.

**Les Prussiens arrivèrent de Larivière à Fontaine**, obligeant Monsieur Ditneur qui avait été choisi comme otage à marcher devant eux, pour préserver la troupe prussienne des francs-tireurs qui justement se trouvaient dans les bois de Rougemont et de Bessoncourt.

Une partie des leurs prit directement le chemin longeant le pied des Vosges, une autre marcha sur les Errues et Roppe.

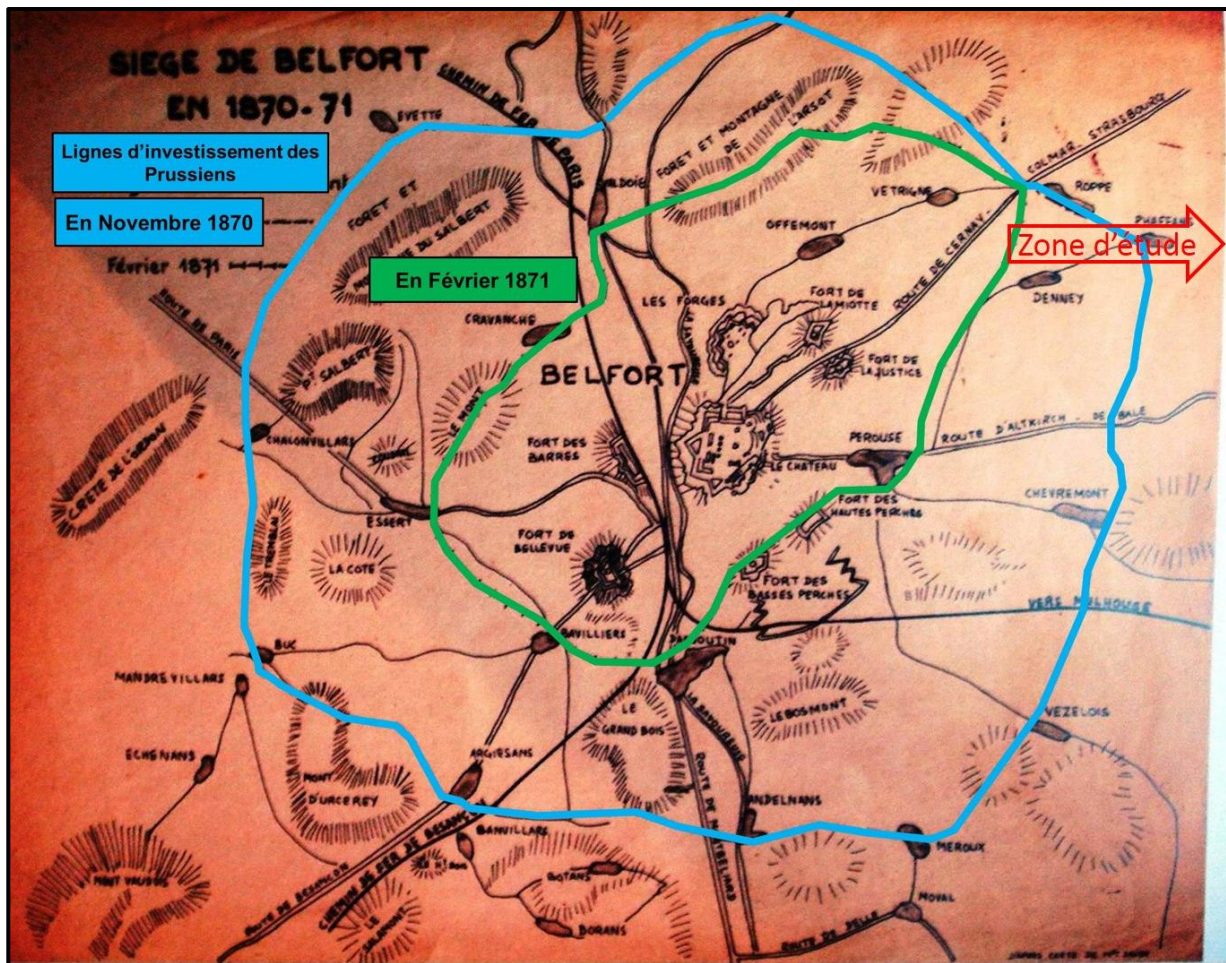
La troisième colonne prit comme otage un instituteur de **Fontaine**, Monsieur Favez, **et s'avança, par Frais**, jusqu'à Bessoncourt, sans le moindre incident.

Le général en chef von Treskow, établi en premier lieu à **Larivière**, se déposta vers Lachapelle-sous-Chaux, où il logea à la cure, **laissant un poste de commandement à Fontaine** avec des officiers supérieurs qui, eux aussi, logèrent à la cure.

**Tandis que les Prussiens se retranchaient à Fontaine** et à Bessoncourt, réquisitionnant tout ce qu'ils pouvaient sans trop vexer les habitants, les Français s'établissaient à Roppe, Menoncourt, Phaffans et l'Arsot sous les ordres du commandant Duringe.

L'ennemi, se sentant solidement appuyé par ses travaux dans les villages traversés, arriva en vue de Roppe occupé par plusieurs compagnies françaises, entre autres celles des capitaines Poupard et Carrey. Roppe fut abandonné aux bataillons des mobiles qui furent envoyés sur Eloie, par Offemont et l'Arsot pour barrer la route à l'ennemi. Le village de Roppe fut, dès lors, occupé par les Prussiens et coupé de toute communication avec Belfort.

Ci-dessous, une carte du siège de Belfort, la zone de la présente étude se situe un peu plus à l'Est mais n'apparaît pas sur la carte.



Source : ROPPE ou l'histoire du ruisseau rouge

A partir **du 3 décembre** cependant, les premiers obus allemands tombent dru sur la ville. Mais une violente riposte de la garnison interrompt le bombardement, qui ne reprend que **le 13**. La conquête par les Allemands de quelques fortins et de certaines positions leur permet de reprendre le feu, de façon intensive et quasi continue, d'autant qu'arrivaient de nouveaux canons et qu'à partir de janvier, une épidémie de typhus et de variole ravage les rangs des défenseurs.

Pour préparer l'action, **du 23 décembre au 17 janvier**, 12 batteries nouvelles, installées dans les bois du Bosmont, tirent sur la ville et les forts. **Dans la nuit du 7 au 8 janvier**, Danjoutin est pris par les Prussiens après plusieurs heures de combats meurtriers.

**Le 16 janvier**, une armée française, commandée par Bourbaki, parvient à enfoncer les troupes allemandes, obligeant von Werder à desserrer son étreinte sur Belfort. Mais Bourbaki, surestimant son adversaire, après avoir repoussé une contre-offensive des Badois **le 17**, ordonne la retraite **le 18**, au lieu de profiter de l'avantage évident de la situation. S'en est fait de la ville.

Avec des troupes renforcées et du matériel supplémentaire, von Tresckow intensifie le siège et **le 27**, sûr de sa victoire, lance une offensive contre la redoute des Perches, principale appui des assiégés : l'attaque coûte la vie à 500 de ses hommes, et il doit se résoudre à une avance beaucoup plus lente, tranchée par tranchée.

La redoute ne tombe que **le 8 février**, ouvrant l'accès à l'attaque directe du château. L'issue du siège est désormais jouée.



Mais les opérations sont suspendues à l'annonce de l'armistice général le **15 février. Le 18**, Denfert-Rochereau reçoit l'ordre express du gouvernement de la Défense Nationale, présidé par Thiers, de rendre les armes. Après 103 jours d'une héroïque résistance, la garnison quitte la ville, la tête haute et les armes à la main.

### Le bilan pour Belfort

La lutte avait duré 103 jours, dont 73 de bombardements, au cours desquels l'assaillant tira 400 000 obus dont 100 000 s'abattirent sur le Château et la ville, cette dernière recevant jusqu'à 1 000 à 1 200 obus par jour. Les Belfortains récupérèrent 1 000 tonnes d'éclats de projectiles. Les Français avaient tiré 86 200 coups de canon, brûlé 210 000 kg de poudre et tiré 1 200 000 cartouches de fusil.

Sur les 17 700 hommes de la garnison, 4 750 ont été tués, ainsi que 336 Belfortains. La ville est terriblement éprouvée par les bombardements. Les Allemands ont quant à eux 2 000 tués.

La résistance de Belfort sauva l'honneur d'une France humiliée par la défaite. Elle offrit aussi la possibilité à Thiers de négocier la conservation de l'arrondissement de Belfort au sein de la France, alors qu'il faisait auparavant partie de l'Alsace, désormais revendiquée par les Allemands.

Paris capitule avec l'armistice du **26 janvier 1871**, dont étaient exclues les régions de l'Est. L'armistice général est signé le **15 février 1871**, suivi du traité de Francfort le **10 mai 1871 qui sera à l'origine de la création du Territoire de Belfort.**



Source : Internet

**Résumé et conclusion partielle :**

En définitive, les combats se dérouleront beaucoup plus à l'Ouest et au Sud de la zone de l'étude, à proximité de Belfort. A Fontaine, les troupes allemandes s'installent le **4 novembre 1870**, un poste de commandement avec des officiers supérieurs y sera établi. Aucun incident ne sera répertorié à Fontaine.

De ce fait, **aucune suspicion de pollution pyrotechnique ne sera retenue pour cette période de l'histoire.**

5.2 La Première Guerre Mondiale

1914

La mobilisation générale est lancée le **1<sup>er</sup> août 1914**.

Le Territoire de Belfort de par sa proximité avec l'Alsace qui était allemande en 1914, sera mis sur le qui-vive dès **le 3 août 1914**. 70 000 hommes arriveront afin de renforcer les défenses à Belfort et aux alentours. Mais dès **le 29 juillet**, la frontière franco-allemande était fermée, des barrages installés sur les routes, et les voies ferrées déboulonnées.

De nombreux Allemands sont signalés avant **le 1<sup>er</sup> août**, comme à la douane de Chavannes-les-Grands à environ 7 000 mètres au Sud-Est de la zone d'étude, mais également dans la forêt de Vauthiermont à moins de 2 000 mètres au Nord de la zone, où une fusillade éclatera deux jours plus tard, sans faire de victime. Les premiers coups de feu seront tirés à Joncherey, où le Caporal Peugeot trouvera la mort. Le premier prisonnier allemand sera un cavalier badois qui sera capturé à Reppe après un échange de coups de feu.

Ci-dessous, un rapport mentionnant cette arrestation.

Violation de frontière avant la déclaration de la guerre  
Commune de Reppe

Reppe le 29 août 1914.

M. l'Administrateur J. de Peiffel du Territoire de Belfort

Le dimanche 29 août entre midi et une heure de soir, un peloton de 24 dragons badois s'est introduit sur le territoire de la Commune de Reppe, ont traversé le village au pas de charge en faisant des coups de revolver, sont montés par la route conduisant à Foussemagne sur laquelle se trouvait un câble en fil de fer posé par la Douane travers la route par la Douane. Cette dernière avait été creusé par le civil qui ont vu l'arrivée près du cimetière. Les cavaliers en question se sont heurtés sur le câble après avoir subi une décharge par la Douane qui s'était précipitamment porté à leur rencontre. Trois ou quatre de cavaliers sont tombés. C'était été remarqué par Pascal Armand de Reppe qui avait écrit, s'étant enroulé trouvé à côté à faire l'arrestation d'un prisonnier.

Une grande partie des habitants a vu la traversée de soldats allemands dans le village.

À la même heure Madame Denis César a rencontré des soldats étrangers sur la route de Foussemagne, ils ont ordonné en mettant le revolver sur la poitrine de dire où était le prisonnier de la veille, nommé Grach ont signé les personnes notable qui ont vu les faits.

M. Armand Pascal détaché comme arrier au fort de Vessoncourt.

M. Pinax Augustin qui a vu l'arrivée.

M. Denis César qui a été interrogé par les allemands

M. Brauet J. M. qui le 29 août s'est près du cimetière les allemands l'ont entouré et présentant le revolver, demandait où y avait des soldats au village et répondre que non.

M. Bastian en tant que cric au garde de Reppe (Schwainpeltz) ont signé après lecture fait

Pinax Pascal Madame Denis, Bastian.

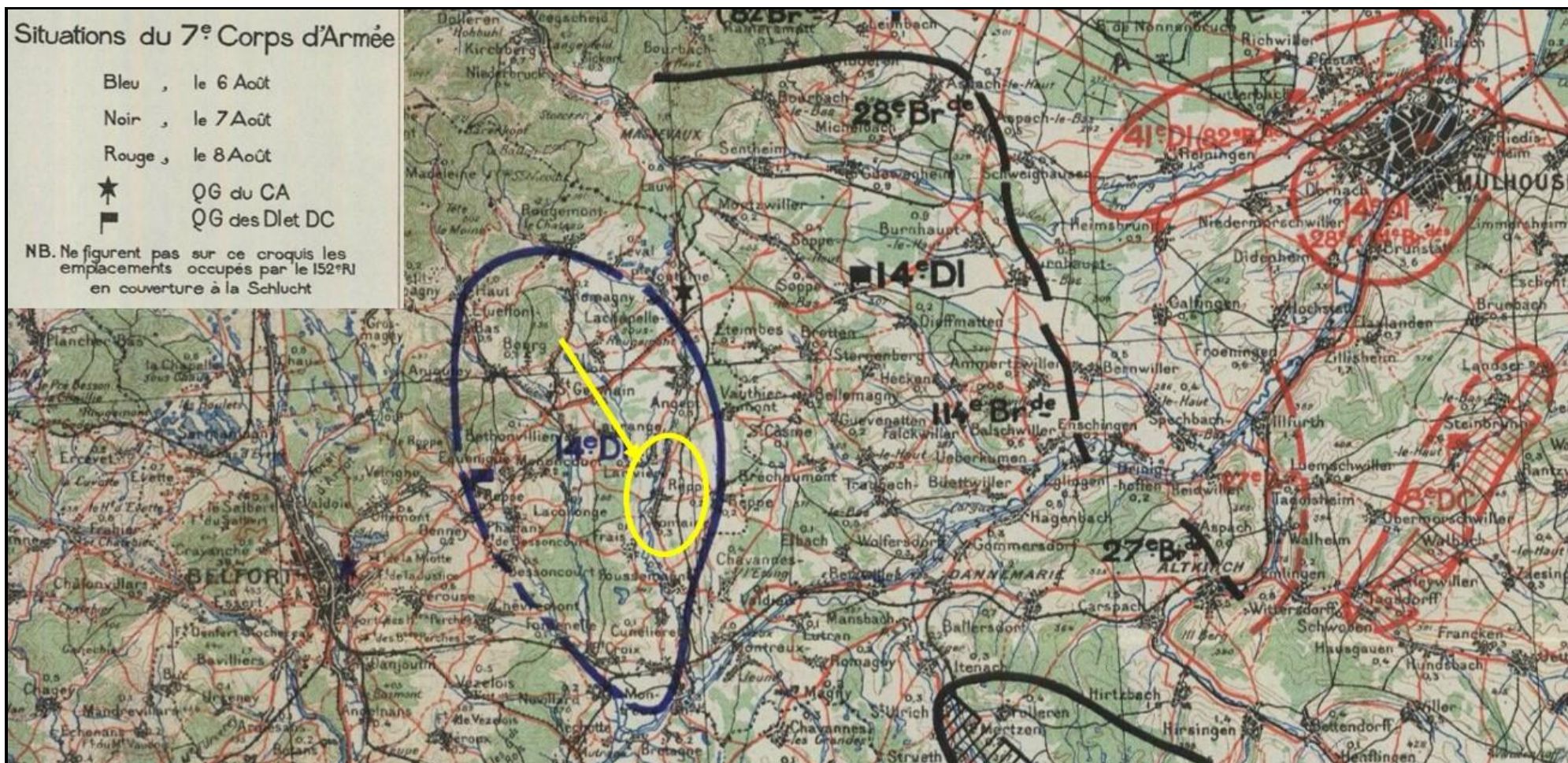
Source : Archives départementales du Territoire de Belfort



**Le 4 août**, le canon tire encore trois coups car l'Allemagne a déclaré la guerre à la France. L'armée concentre ses troupes. Les unités affluent sur Belfort et la ville dénombre une garnison de près de 72 000 militaires pour préparer sa défense.

**Le 7 août**, l'armée française passe à l'offensive et Belfort sert de base arrière. Les Français libèrent une partie de l'Alsace et la ville de Mulhouse le **8 août**, mais de terribles combats s'engagent et les troupes françaises doivent battre en retraite.

Ci-dessous, une carte issue de l'ouvrage « *Les Armées Françaises dans la Grande Guerre. – Tome 1 - La Guerre de Mouvement (Opérations antérieures au 14 novembre 1914)* ». La zone de la présente étude est encerclée en jaune.



Source : Mémoire des Hommes - *Les Armées Françaises dans la Grande Guerre. – Tome 1 - La Guerre de Mouvement (Opérations antérieures au 14 novembre 1914)* - Etat-major des armées. Service historique





**Le 11 août**, l'Armée d'Alsace est créée et le commandement en est confié au général Pau. Il donne pour mission à la 57ème division d'infanterie, en grande partie composée des régiments de réserve belfortains, de tenir une ligne de front sur la frontière, de Fosse-magne à Chavannes-les-Grands en passant par Montreux-Jeune et Bretagne.

**Le 13 août**, les Allemands lancent une offensive pour percer cette ligne et s'emparer de la place de Belfort. De terribles combats, farouches et meurtriers, s'engagent, se soldant par le repli des Allemands. Ce sera leur seule et unique offensive au Sud des Vosges. Dès lors la place de Belfort restera en arrière ligne.

Cependant, et bien que les combats les plus proches, qui se dérouleront lors de ce conflit, auront lieu à plus de 5 kilomètres, la zone de la présente étude restera une zone de repli de l'Armée, et des troupes stationneront à Fontaine, Fosse-magne et Reppe, qui sera le QG de la Division d'Infanterie.

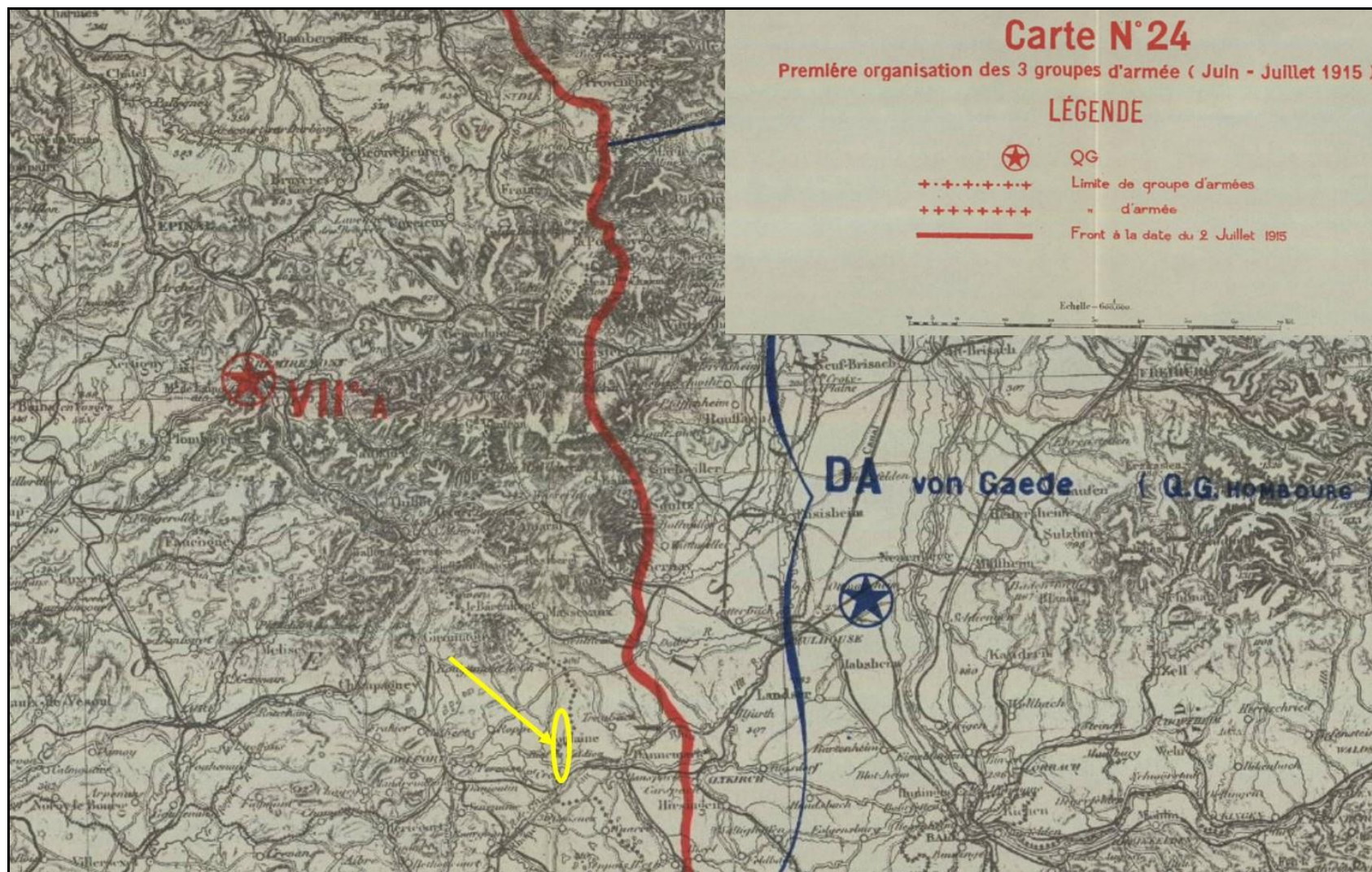
Ci-dessous, une carte issue de l'ouvrage « Les Armées Françaises dans la Grande Guerre. – Tome 1 - La Guerre de Mouvement (Opérations antérieures au 14 novembre 1914) ». La zone de la présente étude est encadrée en rouge.



Source : Mémoire des Hommes - Les Armées Françaises dans la Grande Guerre. – Tome 1 - La Guerre de Mouvement (Opérations antérieures au 14 novembre 1914 - Etat-major des armées. Service historique

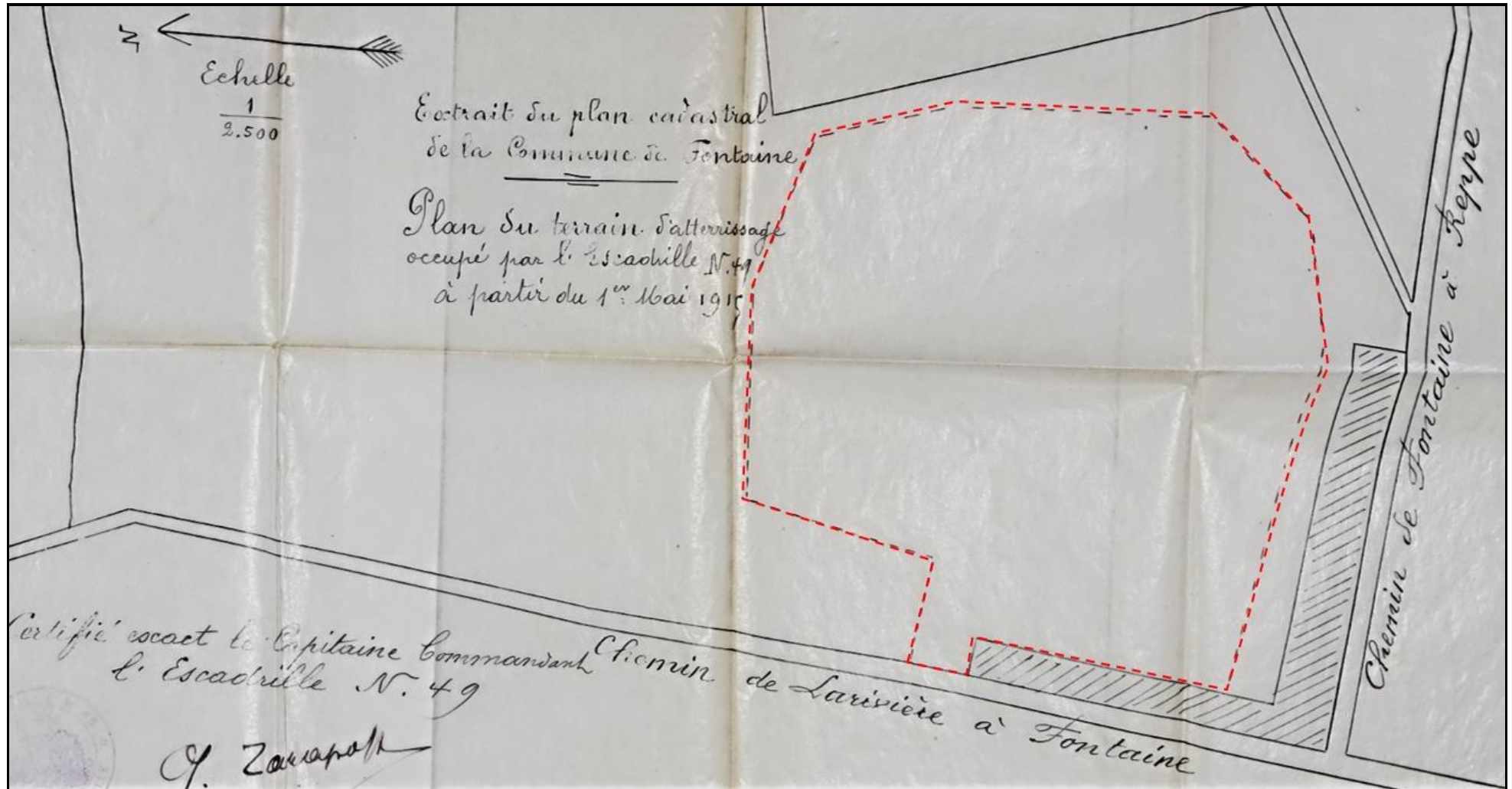
## 1915

L'année 1915 sera « calme », et aucun fait d'importance ne se déroulera sur les communes de l'étude. Les combats se dérouleront plus à l'Est. Ci-dessous, le front en 1915. En rouge, les lignes françaises et en bleu les lignes allemandes. Cerclée de jaune, la zone de la présente étude.



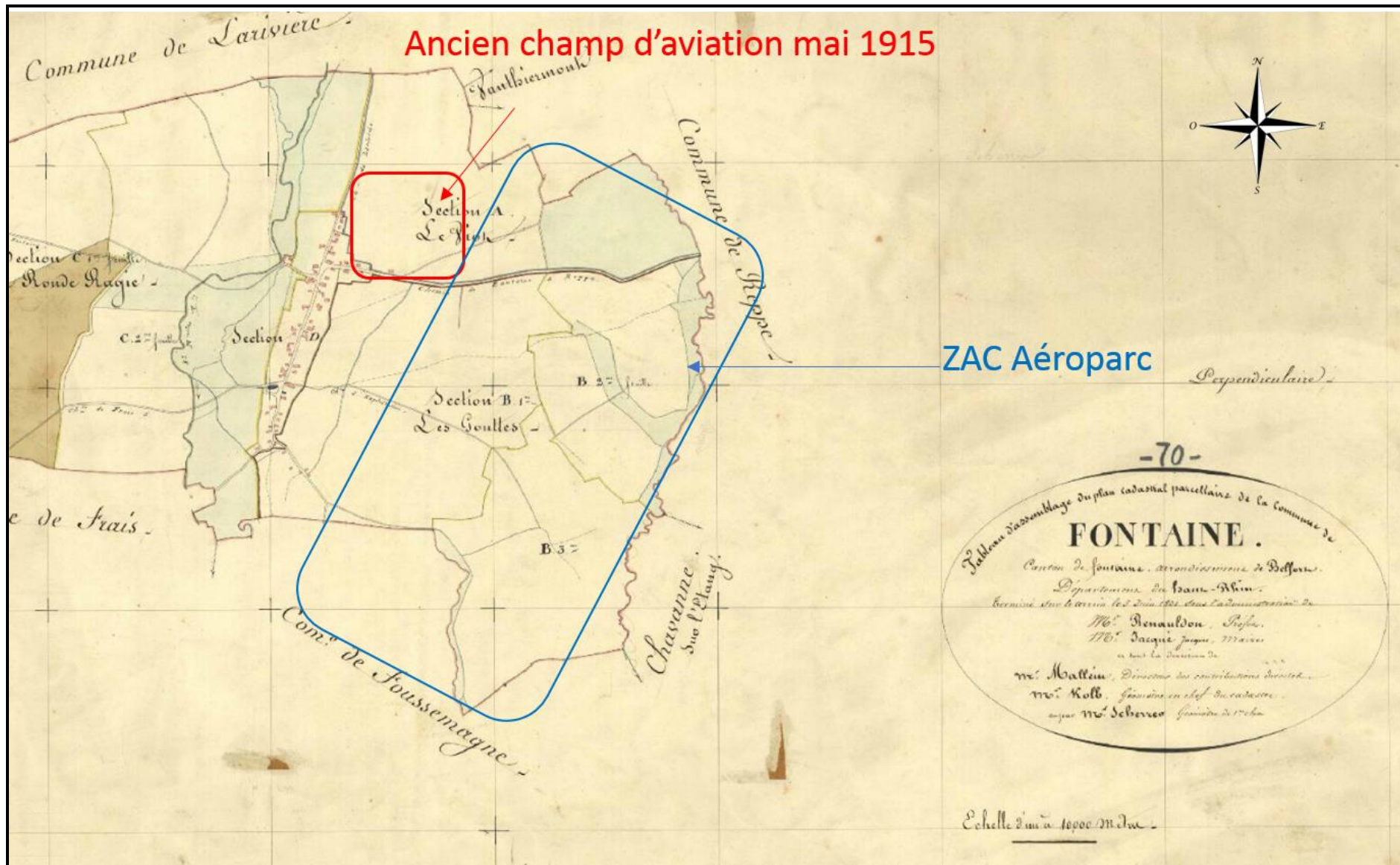
Source : Mémoire des Hommes - Les Armées Françaises dans la Grande Guerre. – Tome 3 – Les offensives de 1915, l'hiver 1915 - Etat-major des armées. Service historique

Toutefois, des troupes seront toujours en cantonnement à Reppe, Fontaine et Fousse-magne, et un champ d'aviation fera son arrivée à Fontaine.  
Ci-dessous, la localisation du champ d'aviation ayant été occupé par l'Escadrille 49, à partir du 1<sup>er</sup> mai 1915.



Source : Archives municipales de Fontaine versées aux archives départementales du Territoire de Belfort.

Ci-dessous, la localisation du champ d'aviation en rouge, par rapport à la zone de l'étude en bleu, sur un tableau d'assemblage de 1831.



Source : Archives départementales du Territoire de Belfort

Ci-dessous, la localisation des terrains d'aviation pendant la Grande Guerre, ainsi que la localisation du canon de Zillisheim.

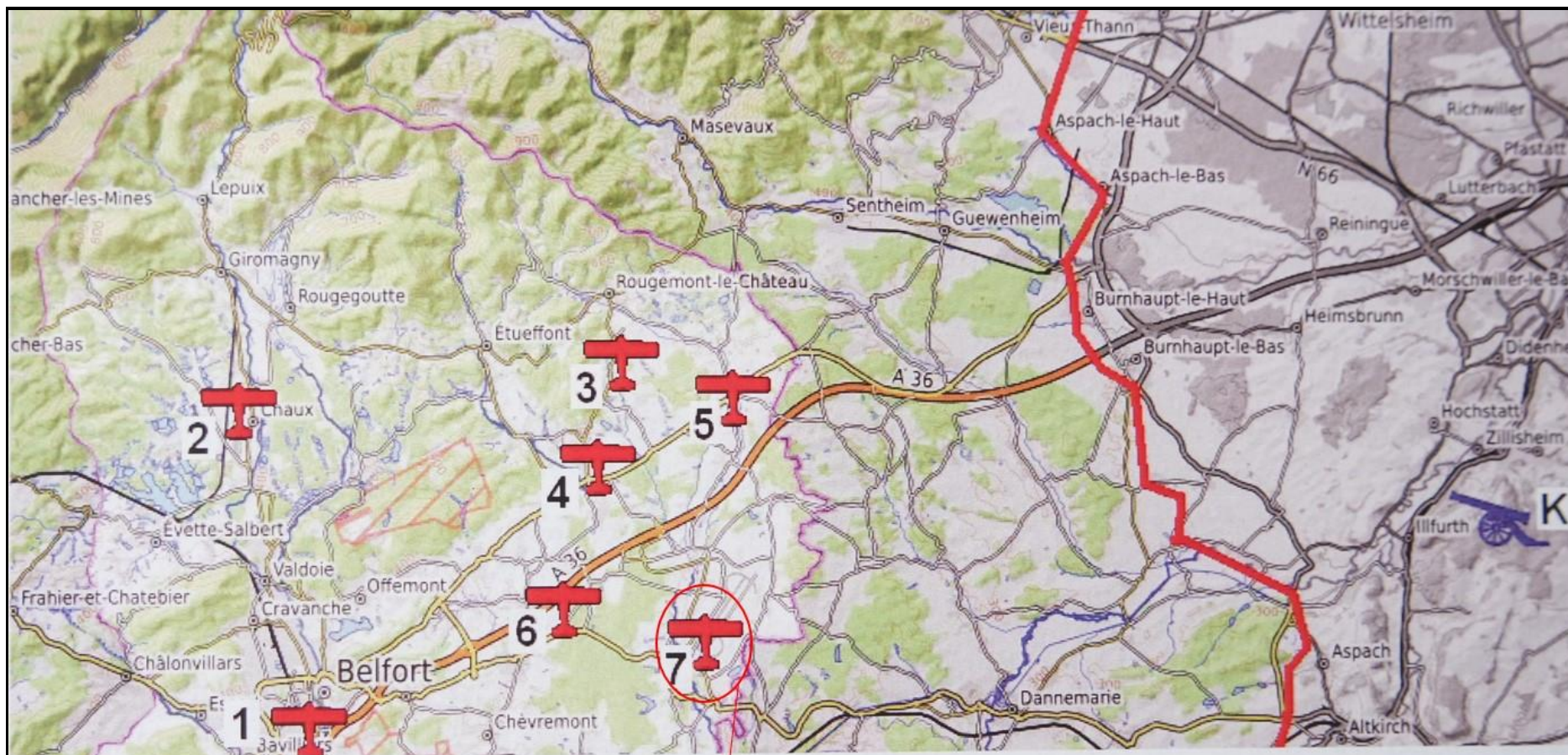


Fig. 33: Carte des terrains d'aviation 1914-1918 et emplacement du canon de Zillisheim.

- |                       |                           |
|-----------------------|---------------------------|
| 1 : Belfort           | 5 : Lachapelle-sous-R.    |
| 2 : Chaux-Sermamagny  | 6 : Bessoncourt-Phaffans  |
| 3 : Romagny-sous-R.   | 7 : Fontaine-Fousse-magne |
| 4 : St-Germain-le-Ch. | K : canon de Zillisheim»  |

Source : Les débuts de l'aviation dans la moitié Nord du Territoire de Belfort – La Vôge n°44 - 2016

## 1916

**A partir de 1916**, la guerre fera son retour à Belfort, à l'aide du grand canon de marine de calibre 380 mm installé à Zillisheim qui tirera en direction de Belfort.

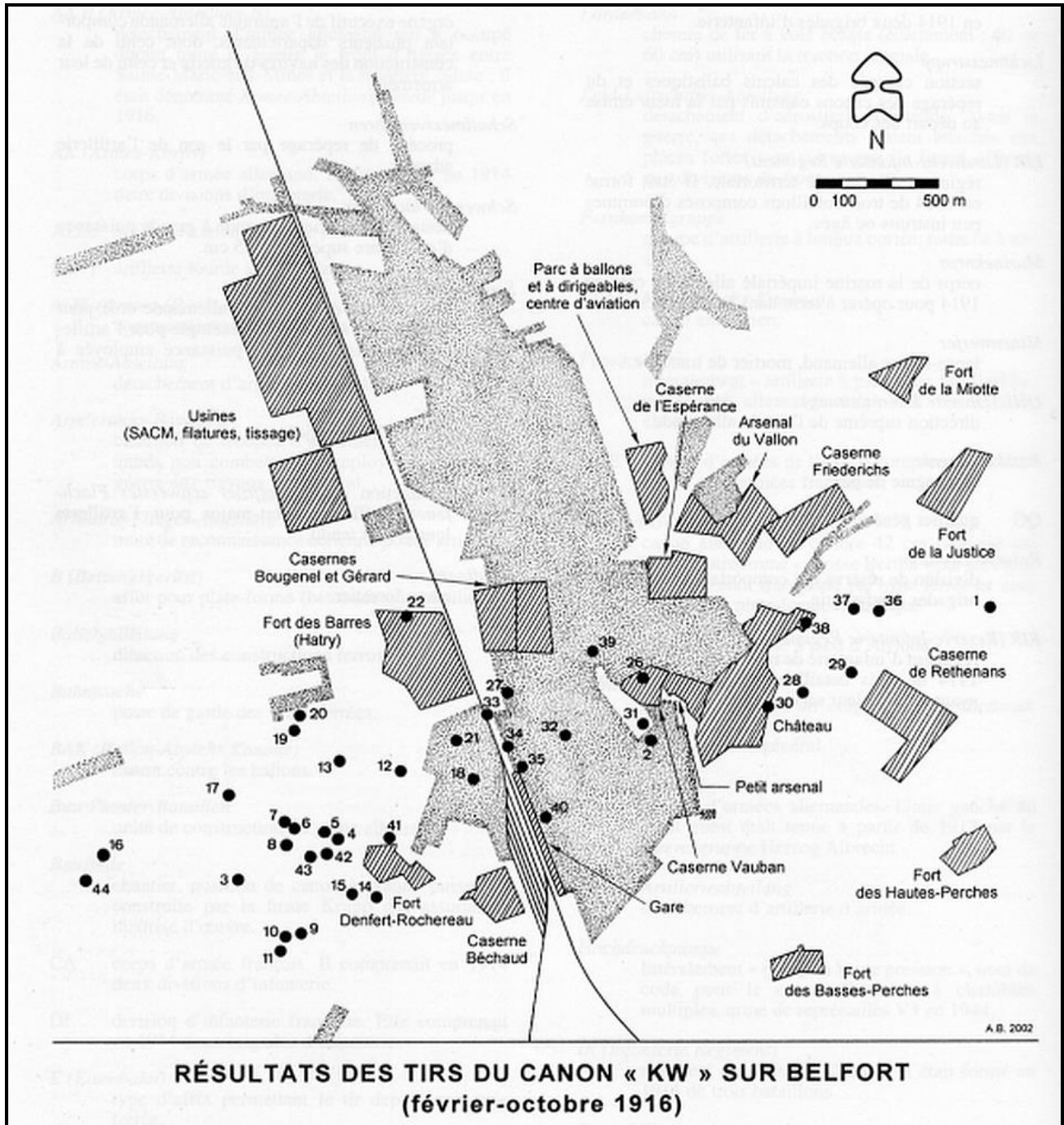
Le premier tir aura lieu **le 8 février 1916**, en direction de Belfort et le dernier le **10 octobre 1916**.

Ci-dessous, la liste des tirs issus du canon de Zillisheim.

N°	Date	Heure de chute	Belfort ville	Hors Belfort ville
1	08.02.1916	12 h 25		Pérouse
2	08.02.1916	14 h 10	Rue Degombert	
3	08.02.1916	17 h 20		Nord-est de Bavilliers
4	09.02.1916	17 h 30		Idem
5	09.02.1916	17 h 41		Idem
6	09.02.1916	17 h 51		Idem
7	09.02.1916	18 h 29		Idem
8	09.02.1916	18 h 32		Idem
9	09.02.1916	18 h 36		Idem
10	09.02.1916	18 h 39		Idem
11	09.02.1916	23 h 05		Idem
12	10.02.1916	15 h 10		Ferme Klopfenstein
13	10.02.1916	15 h 20		Ouest ferme Klopfenstein
14	11.02.1916	06 h 40		Route de Bavilliers
15	11.02.1916	10 h 55		Idem
16	11.02.1916	11 h 00		Entre Essert et Bavilliers
17	11.02.1916	11 h 05		Idem
18	11.02.1916	11 h 08	Faubourg de Lyon	
19	11.02.1916	11 h 12		Route d'Essert
20	11.02.1916	11 h 15		Idem
21	15.02.1916	05 h 29	Faubourg de Paris	
22	18.02.1916	14 h 00	Nord du fort des Barres	
23	21.02.1916	13 h 00		Wesserling
24	21.02.1916	13 h 05		Wesserling
25	12.03.1916	15 h 45		Mitzach
26	18.03.1916	18 h 53	Caserne Vauban	
27	18.03.1916	18 h 58	Cercle catholique	
28	22.06.1916	19 h 15		Glacis du Château
29	22.06.1916	19 h 18		Est des glacis du Château
30	02.07.1916	04 h 20		Glacis du Château
31	02.07.1916	04 h 25	Champ de foire	
32	02.07.1916	04 h 30	Rue de la Suze	
33	02.07.1916	04 h 36	Voie de chemin de fer	
34	02.07.1916	04 h 39	Faubourg de Paris	
35	02.07.1916	04 h 42	Avenue de la Gare	
36	22.07.1916	20 h 22		Route de Pérouse
37	22.07.1916	20 h 25		Idem
38	22.07.1916	20 h 27	Remparts de la lunette 18	
39	23.07.1916	00 h 20	Quai Charles Vallet	
40	10.10.1916	21 h 40	Avenue de la Gare	
41	10.10.1916	21 h 43		Glacis du fort Denfert
42	10.10.1916	21 h 52		Nord-est de Bavilliers
43	10.10.1916	21 h 56		Idem
44	10.10.1916	22 h 00		Entre Essert et Bavilliers

Source : Internet

Ci-dessous, un schéma des points de chutes des obus sur Belfort et environ.



Le canon tira en tout 44 obus, dont 14 sur Belfort Ville. La précision des tirs était approximative, de nombreux obus tomberont en dehors de Belfort à l'Ouest.



Ci-dessous, la localisation du canon par rapport à Belfort.



Source : Internet

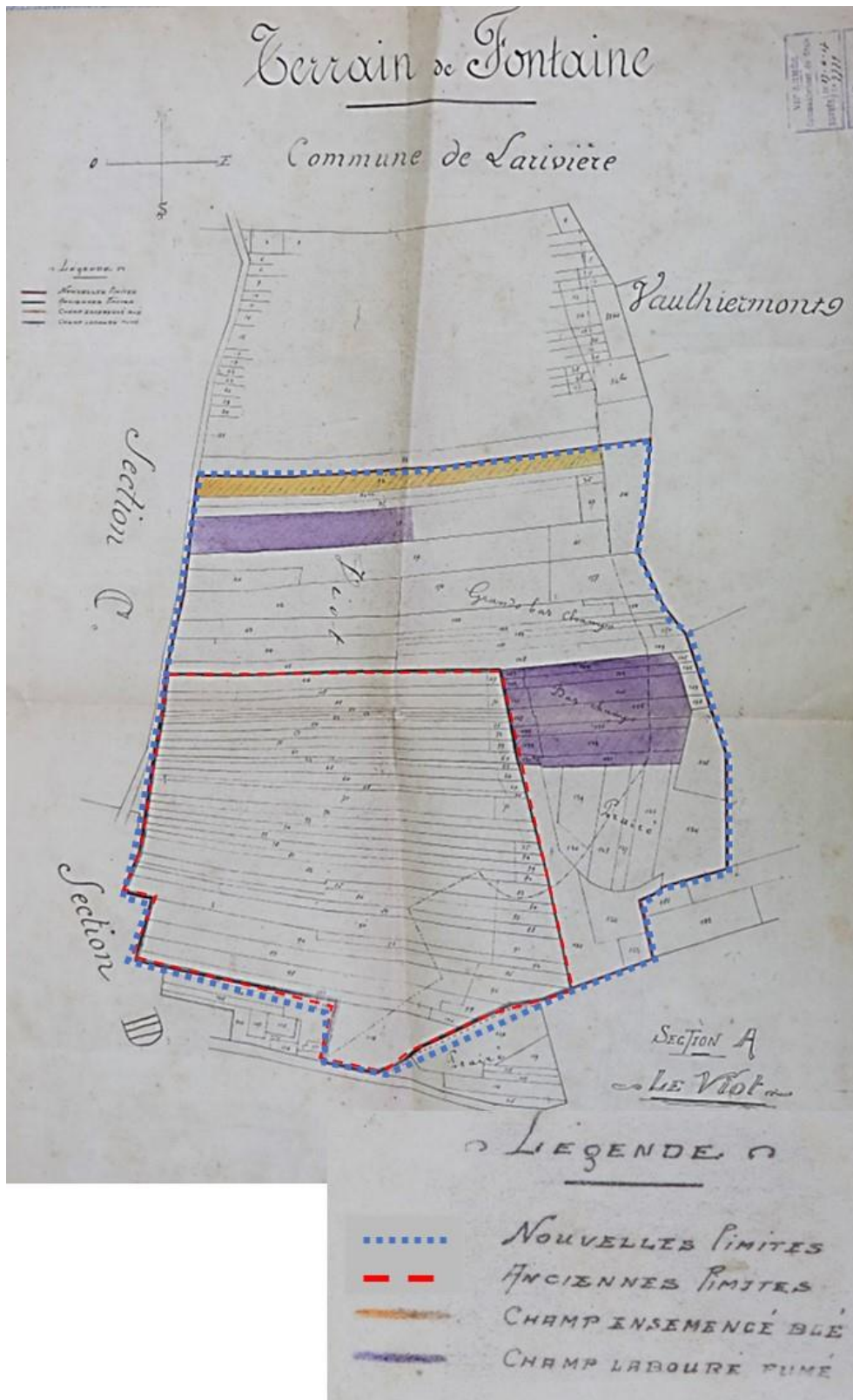
Bien que la zone de la présente étude se trouve dans l'axe du canon, aucune archive ne signale de chute d'obus sur Reppe, Fousseماغne ou Fontaine.

## 1917

**Le 17 mars 1917**, l'Escadrille 1949, qui sera à l'origine de la création du terrain d'aviation de Fontaine, quittera celui-ci afin de rejoindre le terrain tout neuf de Chauz-Sermamagny.

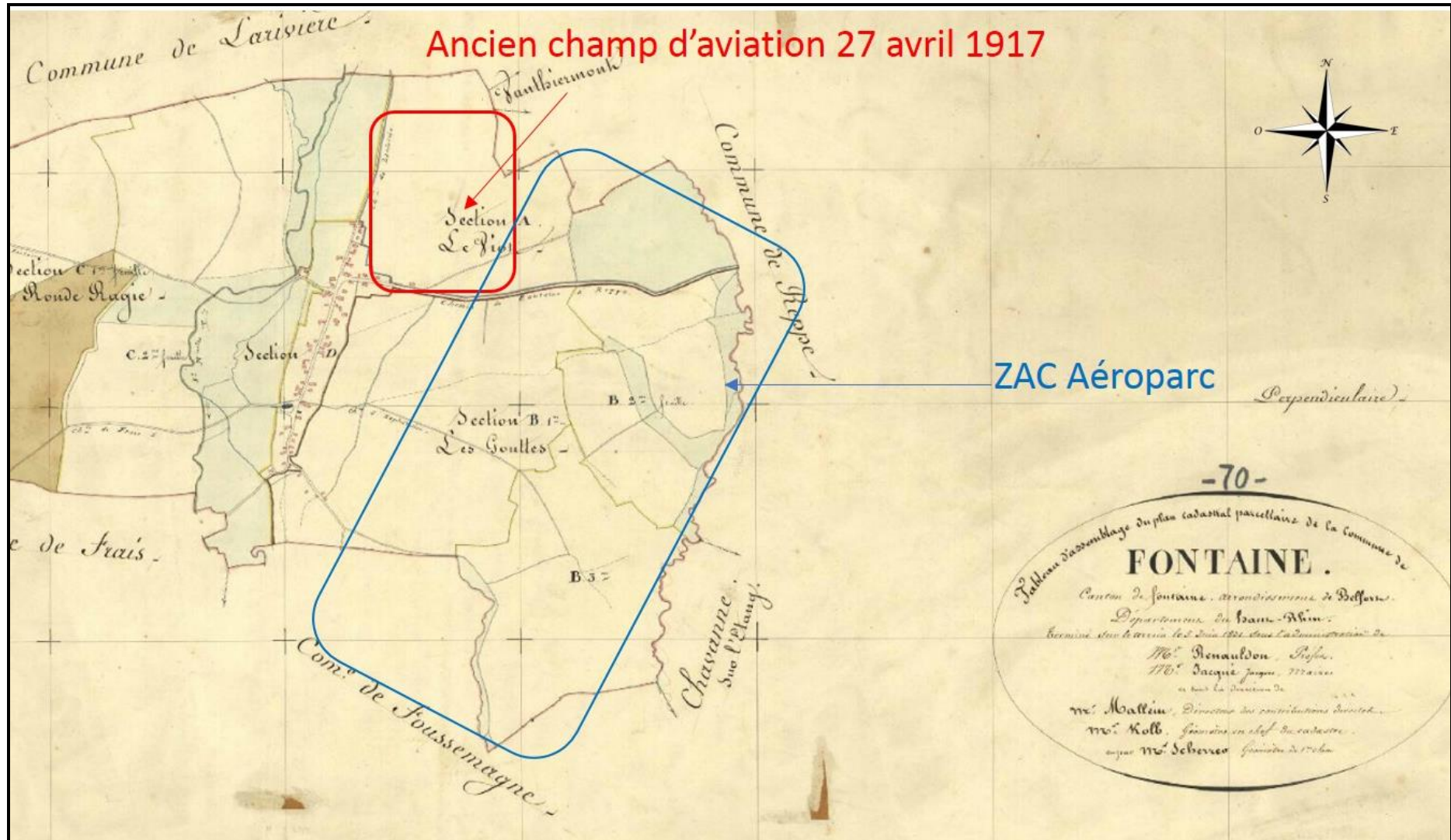
Aucun fait de guerre n'a eu lieu sur la zone de la présente étude **en 1917**.

Ci-dessous, un plan parcellaire des nouvelles limites du champ d'aviation. Celui-ci sera agrandi sur sa partie Nord et Est.



Source : Archives municipales de Fontaine versées aux archives départementales du Territoire de Belfort.

Ci-dessous, la localisation du champ d'aviation de 1917 en rouge, par rapport à la zone de l'étude en bleu, sur un tableau d'assemblage de 1831.



Source : Archives départementales du Territoire de Belfort

## 1918

Belfort toujours fréquemment sous les bombes allemandes sera pour la dernière fois de ce conflit bombardé **dans la nuit du 26 au 27 mars 1918**, les Allemands largueront environ 60 bombes sur Belfort.

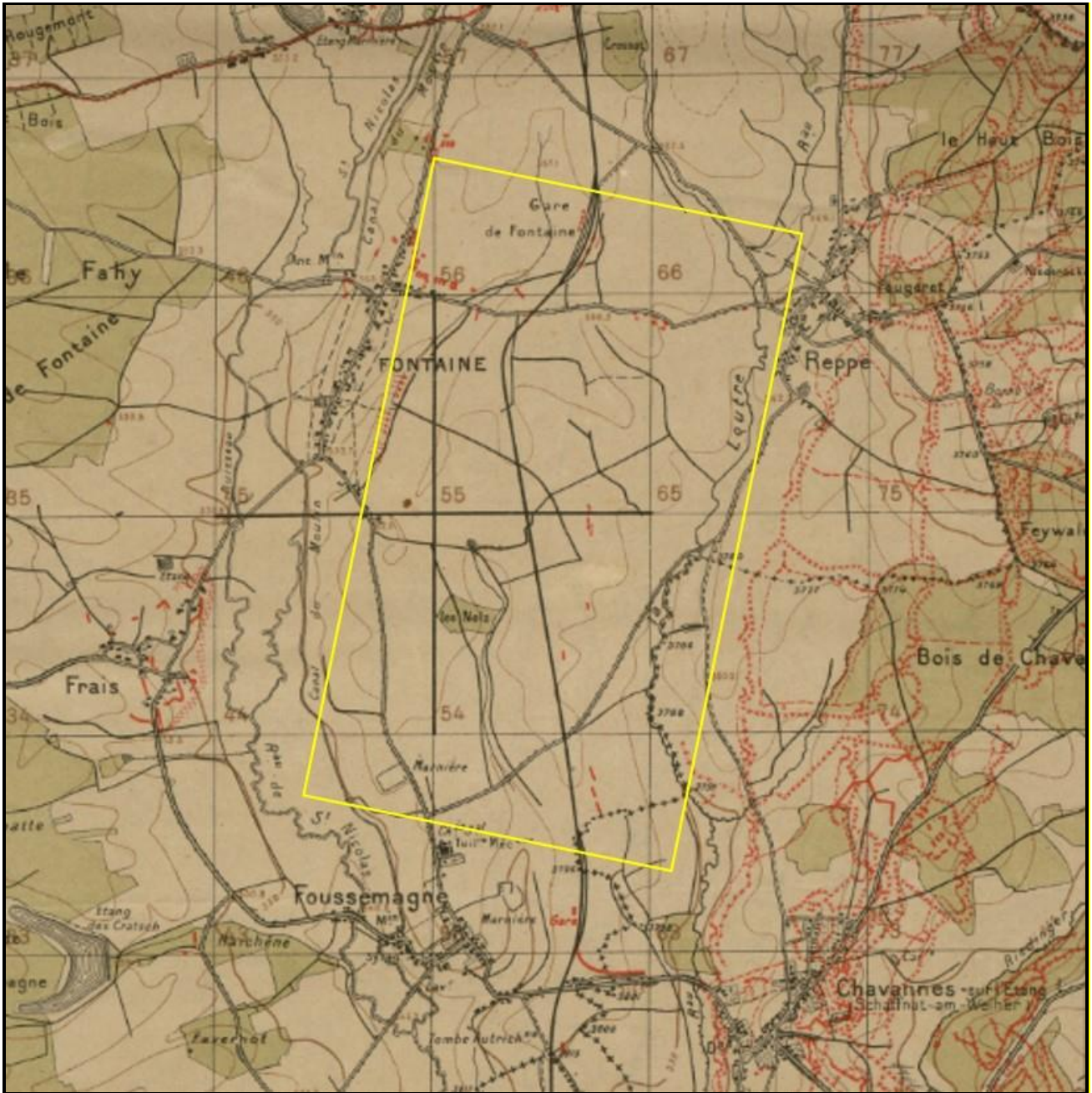
La zone de la présente étude n'est concernée par aucun fait de guerre. Des troupes sont toujours en cantonnement sur les communes de Fontaine, Fousseماغne et Reppe, mais aucun combat ni bombardement n'a eu lieu.

Ci-dessous, un extrait de la carte de groupe des canevas de tir de Fontaine en **mai 1918**, couvrant la totalité de l'emprise.



Source : Archives départementales du Territoire de Belfort

Ci-dessous, un grossissement de l'extrait de canevas de tir ci-dessus, sur la zone de la présente étude.



Source : Archives départementales du Territoire de Belfort

Les éléments de couleur rouge représentent les positions françaises. Ils représentent des éléments durcis préparés par les troupes. Aucune tranchée n'est présente sur la zone de la présente étude. Dans les faits, tout semble démontrer que ces éléments n'ont pas été utilisés durant la Première Guerre Mondiale.

Ci-dessous, une photographie de la Première Guerre Mondiale, non datée, d'une partie du champ d'aviation de Belfort-Fontaine.



Source : Archives départementales du Territoire de Belfort

### **Résumé et conclusion partielle :**

Les combats lors de la Première Guerre Mondiale se sont déroulés un peu plus à l'Est et au Sud de la zone de la présente étude. Et aucun bombardement n'a eu lieu sur la zone.

Bien qu'il ne soit pas possible de certifier de l'absence de munitions sur la zone de la présente étude suite au cantonnement des troupes, mais également aux vues de l'axe de bombardement du canon de Zillisheim, toutes découvertes de munitions relèveraient d'un cas fortuit.

De ce fait, **aucune suspicion de pollution pyrotechnique ne sera retenue pour cette période de l'histoire.**

### 5.3 La Seconde Guerre Mondiale

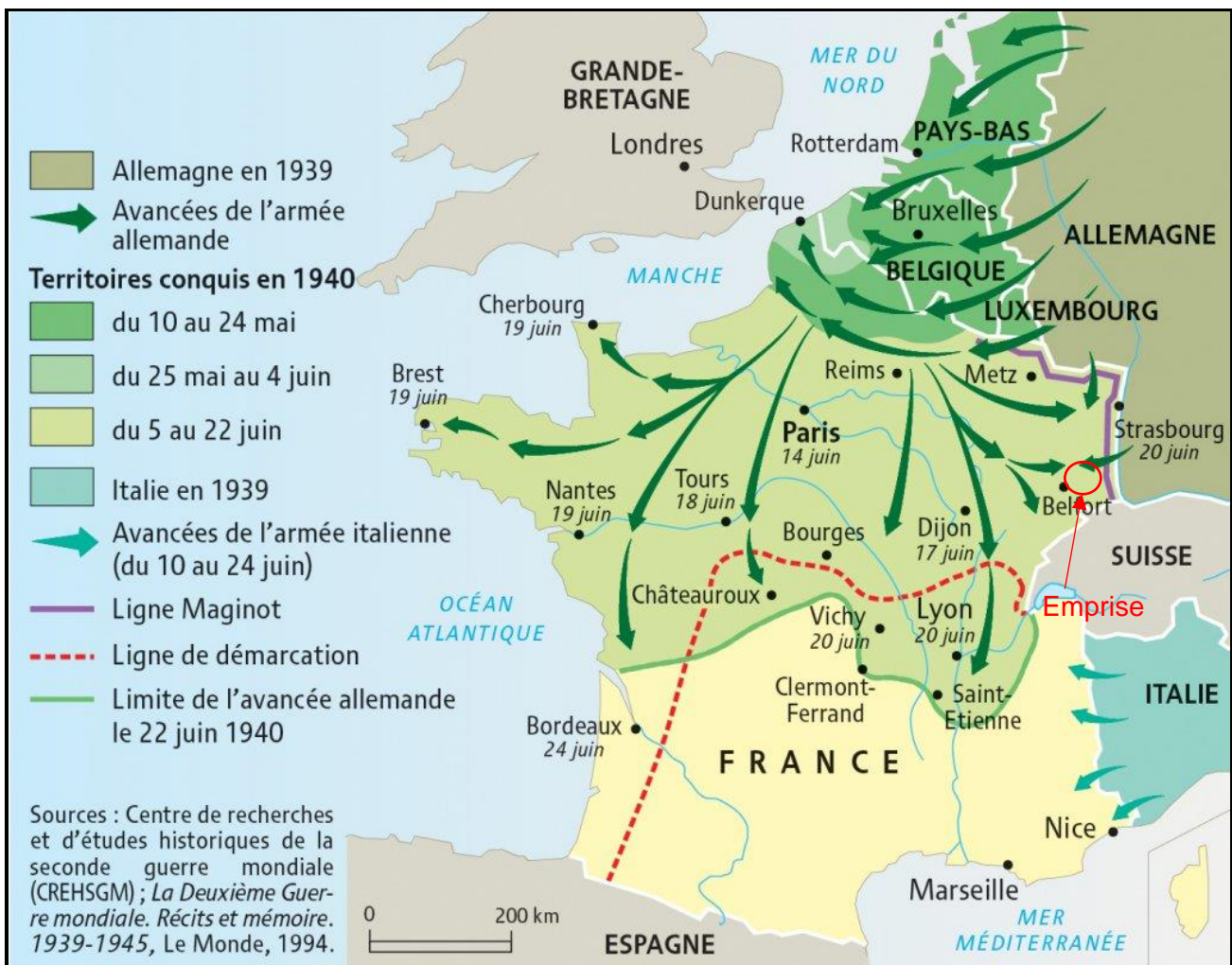
#### 1939

**Le 3 septembre 1939**, après la Grande – Bretagne, la France déclare la guerre à l'Allemagne nazie. La mobilisation débute **le 2 septembre**, de nouveaux transferts et regroupements de troupes d'active sont réalisés.

Le nouveau système fortifié popularisé sous le nom de « ligne Maginot », abandonne la notion de place forte et élargit celle de rideau défensif. La fortification devient linéaire, elle déserte les villes et suit grossièrement le tracé des frontières. Cette fortification nouvelle a pour but de laisser le temps à la mobilisation de se réaliser, puis de constituer un tremplin pour la marche en avant en pays ennemi.

En avant de Belfort se constitue le secteur fortifié d'Altkirch. Belfort n'étant pas englobé dans la ligne Maginot, aucun de ses forts ne fut perfectionné.

Cette stratégie défensive dans laquelle le pays se cantonne fait perdre progressivement à l'armée toute capacité de manœuvre, alors que l'Allemagne développe son arme blindée et son aviation. C'est ainsi qu'un matin Belfort s'éveille avec des blindés allemands dans ses rues.



Sources : Centre de recherches et d'études historiques de la Seconde Guerre Mondiale (CREHSGM) ; *La Deuxième Guerre Mondiale. Récits et Mémoire. 1939-1945*, Le Monde, 1994.

**1940**

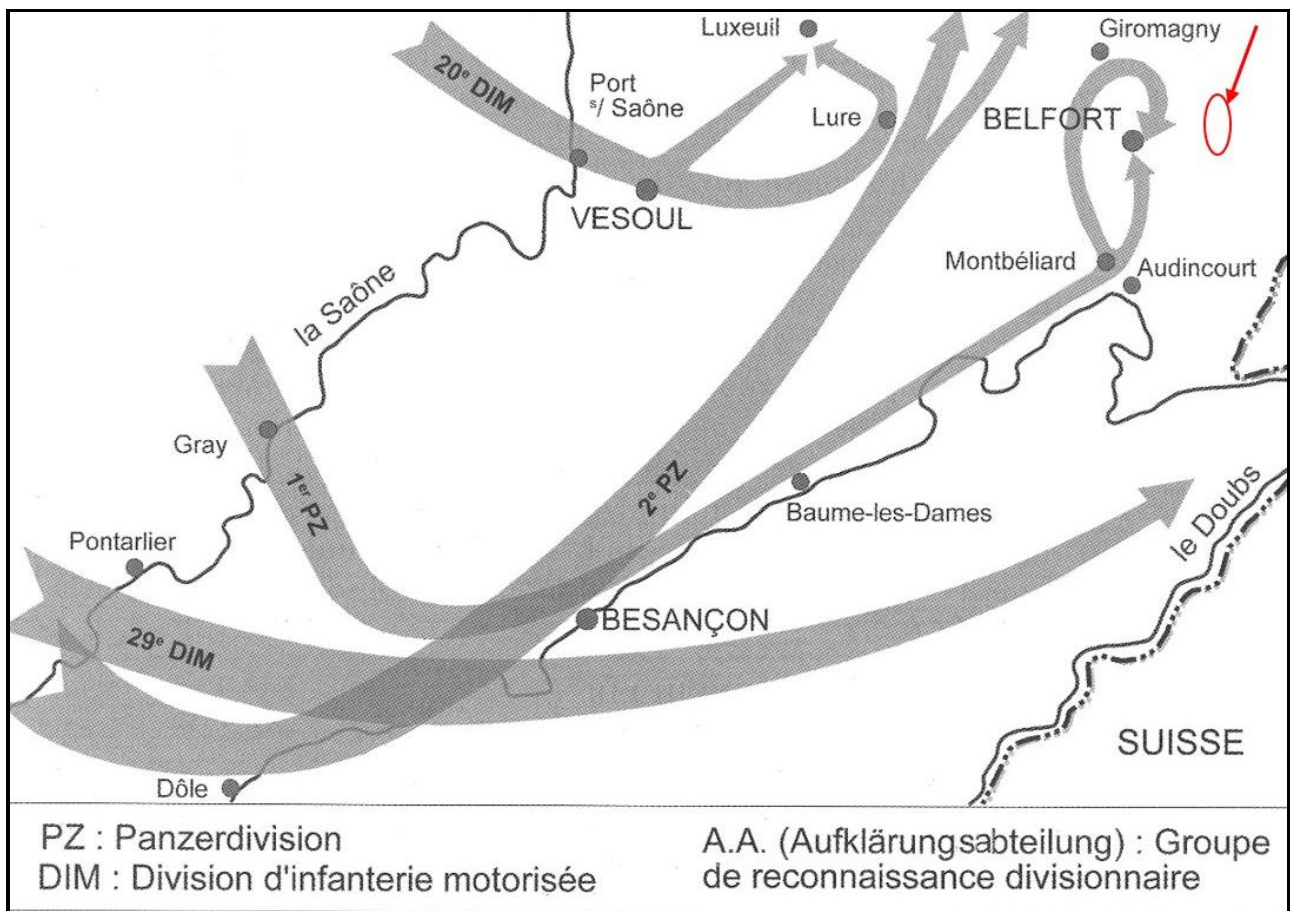
**Le 10 mai 1940**, les Allemands lancent leur attaque brutale dans les Ardennes, ce même jour Belfort est rappelé aux réalités de la guerre par un bombardement qui fait deux victimes.

**Le 17 juin** au matin, le responsable de la défense de Belfort, fait saboter les forts extérieurs du site défensif (Bois d'Oye, Vézelois, Chèvremont, Bessoncourt, Meroux, Fougerais et Haut Bois). Leur garnison en est retirée, seul le fort de Roppe est épargné. Restent pour protéger la ville les forts intérieurs trop vieux, ne disposant que de peu d'artillerie. Ainsi le secteur fortifié de Belfort est déjà bien affaibli avant l'arrivée des troupes allemandes.

**Le 14 et le 17 juin 1940**, la gare de Belfort et ses environs sont bombardés par la Luftwaffe.

La 1ère Panzer Division parvenue à Besançon reçoit l'ordre de pivoter sur Belfort pour s'emparer de la place. **Le soir du 17 juin**, au lieu de faire halte à Montbéliard comme prévu, un officier décide de foncer sur Belfort sans attendre le lendemain.

Ci-dessous, la progression des troupes allemandes le **17 juin 1940**, en rouge la zone de l'étude.



Source : *Le Territoire de Belfort dans la tourmente, 1939-1944*, Marie-Antoinette VACELET

**C'est le 18 juin 1940** à partir de 5 heures du matin que les chars vont entrer dans Belfort, et investir la ville sans rencontrer d'opposition. On attendait les Allemands du côté de Mulhouse, ils sont arrivés de Montbéliard. Les jours qui suivent, les forts du Nord et de l'Est de Belfort tomberont sans grande résistance.

**Le 25 juin 1940**, l'armistice entre en vigueur, la France est vaincue. Le Territoire de Belfort sera intégré dans la zone réservée, qui sera sous le même régime que la zone occupée, mais qui sera en plus interdit de déplacement entrant et sortant.



Ci-dessous, la carte de la France suite à la signature de l'armistice, en rouge la zone de la présente étude, qui se trouve exactement à la frontière entre la zone annexée au Reich, et celle réservée.

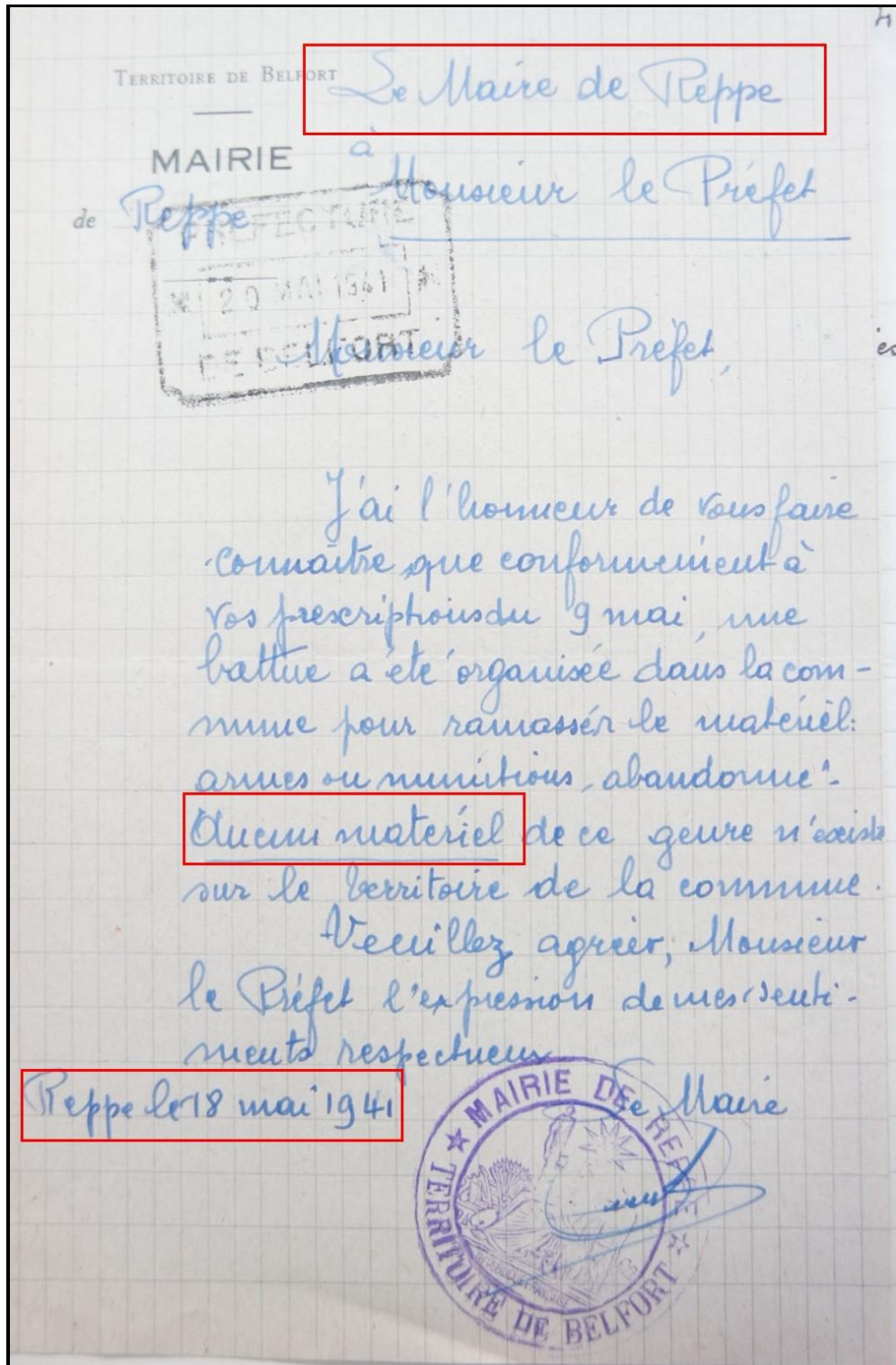


Source : *Le Territoire de Belfort dans la tourmente, 1939-1944*, Marie-Antoinette VACELET

**1941**

En mai 1941, une circulaire de la Kreiskommandantur, suite à une circulaire ministérielle, demande à ce que toutes les communes procèdent à des battues afin de signaler toutes les armes, obus, munitions et dépôt toujours en présence sur les communes.

Ci-dessous, la réponse du maire de Reppe au Préfet de Belfort en date du **18 mai 1941**, précisant qu'aucun matériel de guerre n'est présent sur sa commune.



Source : Archives départementales du Territoire de Belfort

Ci-dessous, la réponse du maire de Fosse-magne en date du **24 mai 1941**, signalant qu'aucun matériel de guerre n'est présent sur sa commune.

TERRITOIRE  
DE  
BELFORT

MAIRIE  
de FOUSSEMAGNE



OBJET :

*Fosse-magne, le 24 mai 1941*

*Battues pour la recherche des armes  
ou explosifs abandonnés.*

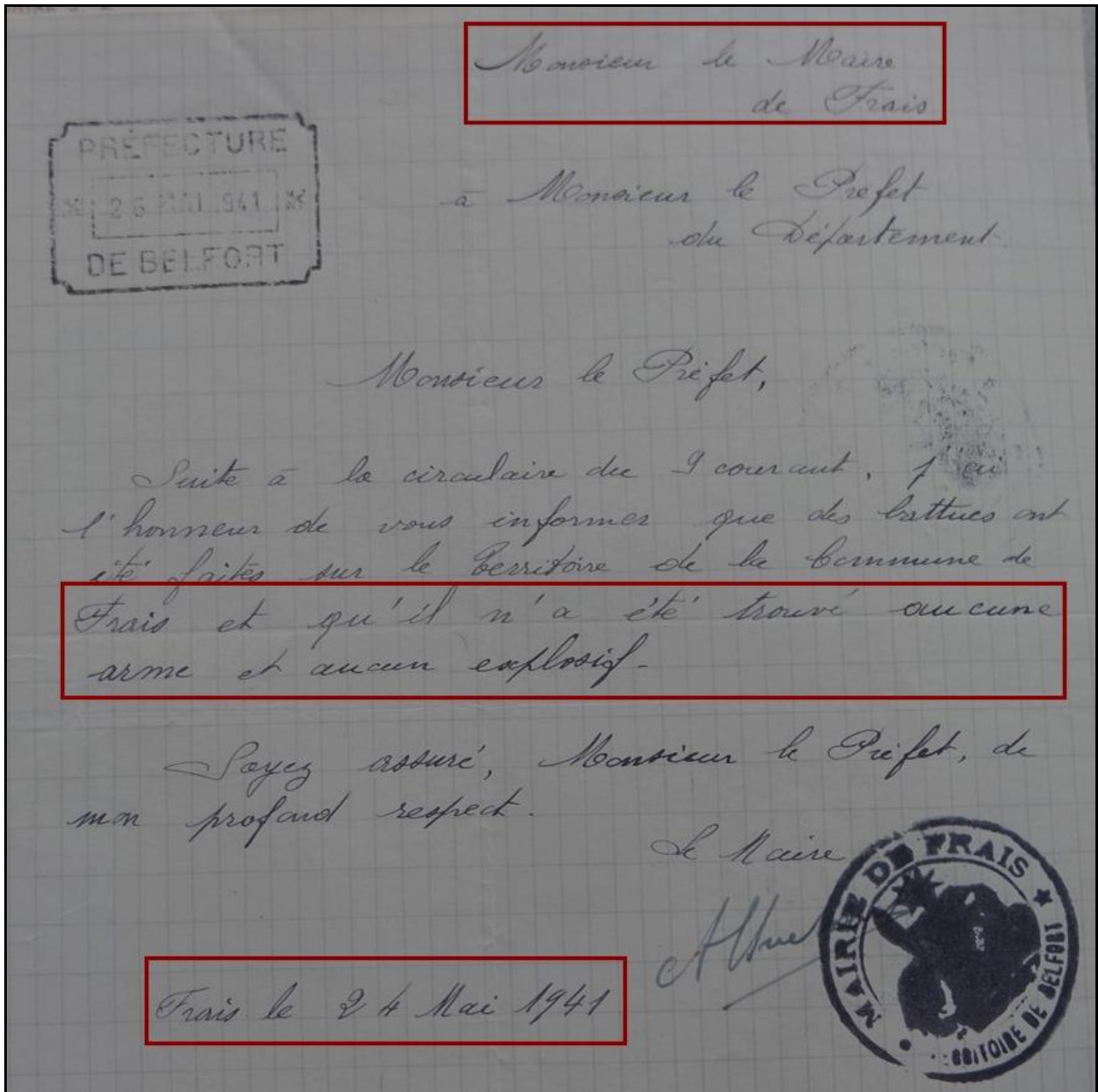
*De courtoisie : Néant*

*Le Maire :*  
*Carrière*

Source : Archives départementales du Territoire de Belfort

Ci-dessous, la réponse du maire de Frais en date du **24 mai 1941**, qu'aucun engin de guerre n'est à signaler sur la commune de Frais.

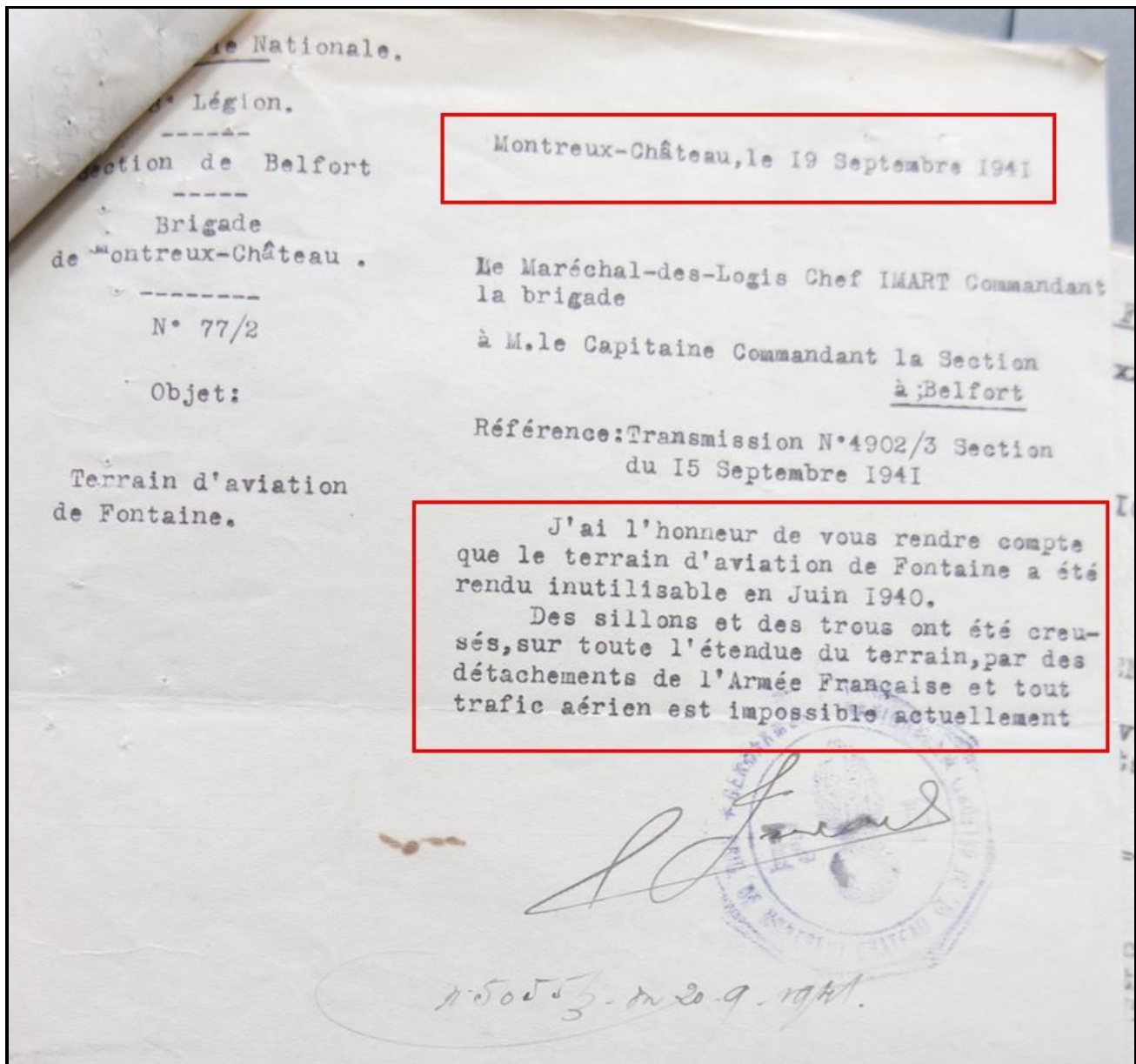


Source : Archives départementales du Territoire de Belfort

La réponse de la commune de Fontaine n'a pu être trouvée aux archives.

**Le 8 septembre 1941**, la Kreiskommandantur s'informe de l'état des terrains d'aviation situés sur le Territoire de Belfort afin de permettre la remise en état de ceux-ci, pour les besoins de la Luftwaffe, il demandera également aux communes, dans une note, quelques jours plus tard, de procéder à la surveillance de ces terrains pour éviter que des actes de sabotages ne soient commis.

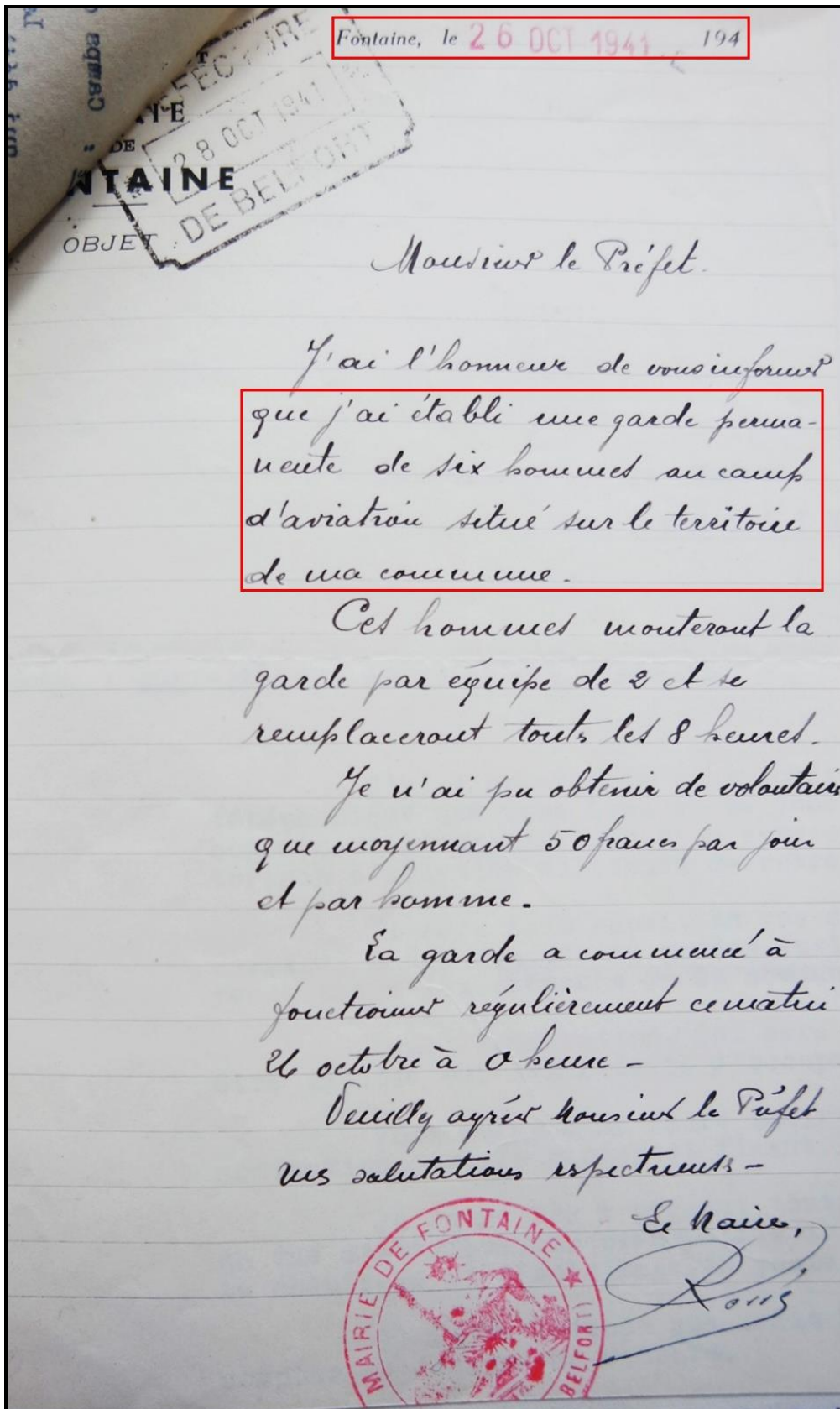
Ci-dessous, la réponse de la brigade de Montreux-Château concernant le terrain situé à Fontaine. Dans ce courrier, il apparaît que le terrain d'aviation a été dégradé par l'Armée Française en **juin 1940** lors de l'avancée allemande, afin de le rendre inutilisable par ceux-ci, et potentiellement empêcher à leurs avions de pouvoir se poser et donc de renforcer leurs rangs.



Source : Archives départementales du Territoire de Belfort.

Le 26 octobre 1941, c'est le maire de Fontaine qui informera le Préfet de la mise en place d'une équipe de surveillance permanente sur le terrain d'aviation, comme cela avait été demandé dans la note de la Kreiskommandantur début octobre.

Ci-dessous le courrier du maire mentionnant la mise en place de l'équipe de surveillance.



Source : Archives départementales du Territoire de Belfort.

1942

Le 10 mars 1942, une note sera adressée au Préfet par le Kreiskommandant afin de s'informer sur la mise en place de la surveillance et l'état des installations de Fontaine et Chaux.

Ci-dessous, la réponse du Préfet au Kreiskommandant en date du 13 mars 1942. Le Préfet indique que le terrain de Fontaine est toujours en mauvais état, et qu'il n'y a toujours aucune installation en dur. C'est juste un champ permettant aux avions d'atterrir et non un aérodrome à proprement parler.

13 Mars 42.-

A.D.

le KREISKOMMANDANT  
B E L F O R T

Betr.: Überwachung der Flugplätze in CHAUX und FONTAINE durch die franz-  
Gendarmerie.-

Bez. : Ihr Schreiben vom 10-3-1942 Abt I A.-

En réponse à votre note citée en référence, j'ai l'honneur de vous faire connaître que la surveillance des camps d'aviation de CHAUX et de FONTAINE est actuellement placée sous la responsabilité des Services Français de Gendarmerie.

Le personnel de garde est recruté parmi les fonctionnaires des Douanes repliés.

Une équipe de 1 sous-brigadier et de 8 préposés est chargée d'assurer sur chaque terrain une permanence continue de jour et de nuit.

En ce qui concerne l'état des terrains, les constatations ci-après ont pu être relevées :

- Terrain de CHAUX : bon état
- Terrain de FONTAINE : sol mou et boueux  
difficilement praticable.

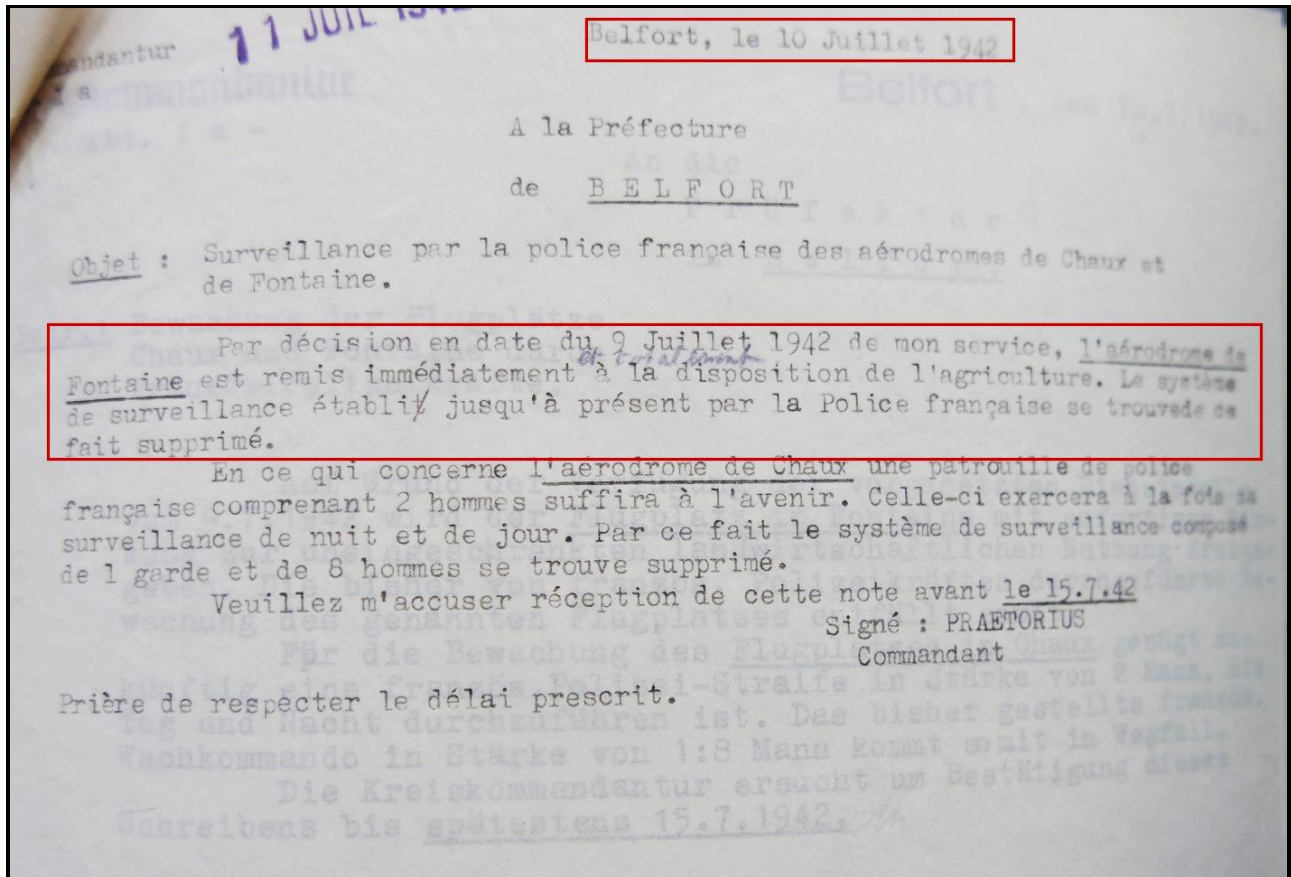
J'ajoute qu'aucune piste n'a été aménagée sur l'un ou l'autre de ces camps.

Le Préfet,

Source : Archives départementales du Territoire de Belfort

Le 10 juillet 1942, le Kreskommandant demande la remise en culture totale de « l'aérodrome » de Fontaine, et de supprimer la surveillance du site, des suites de la mauvaise qualité du terrain.

Ci-dessous, une note de la Kreiskommandantur adressé au Préfet.



Source : Archives départementales du Territoire de Belfort



**Les bombardements**

Le Territoire de Belfort fera face à la menace aérienne, mais comparé à d'autres régions de la France qui seront bombardées en continu et très lourdement, il ne sera quant à lui que « faiblement » impacté. En effet celui-ci ne représentait que peu d'intérêt à l'époque.

Cependant à **partir de 1944**, 4 bombardements alliés impacteront Belfort et plus particulièrement le nœud ferroviaire de Belfort. Tout ceci dans un but stratégique, afin d'affaiblir la menace allemande.

La zone de la présente étude n'a été la cible directe ni indirecte d'aucun bombardement. A l'époque des faits, l'aérodrome ne représentait aucune menace, et aucun intérêt militaire, puisqu'il n'était encore qu'un vaste champ d'aviation, et qu'aucune piste en béton, ni aucun bâtiment n'existait.

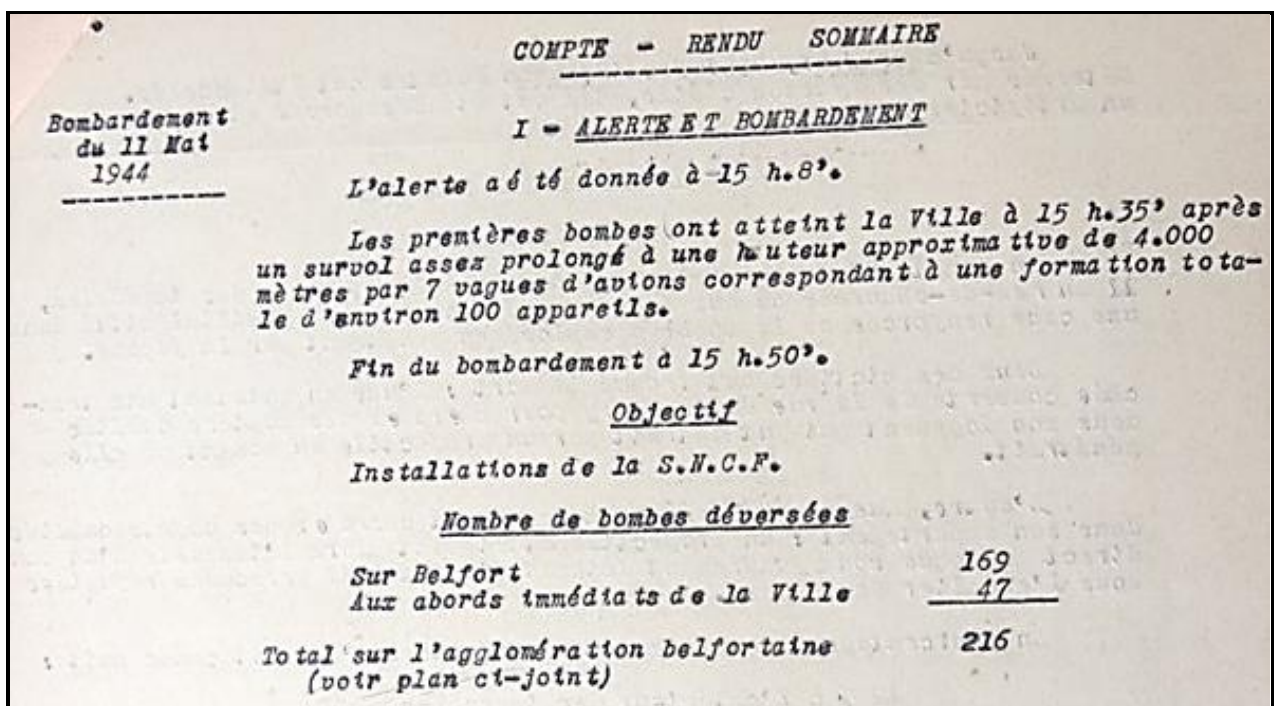
**Le 11 mai 1944**, bombardement de Belfort par des bombardiers « B-24J » des 392nd et des 389th Bomber Group de l'USA Air Force Les bombardiers iront larguer 139 tonnes de bombes HE (explosives) sur le triage de Belfort. Sur les 52 « B24 » prévus dans les 2 groupes de bombardiers, 1 sera perdu.

11 MAY 1944		8AF 350				Bombs			Losses	Casualties		
Despatched	Effective	Target	Tonnage	E/A	MIA	E	Dam	KIA	WIA	MIA		
2BD	B-24	144	94	MULHOUSE M/Y (P)	337.0	1	0	17	1	7	40	
			13	ORLEANS/BRICY A/F (O)	39.0	0	0					
			19	BELFORT M/Y (O)	57.0	0	2					
			2	MEZIDON/PITHIVIER(S)(O)	6.0	0	0					
2BD	B-24	74	33	BELFORT M/Y (P)	82.5	1	0					
			24	CHAUMONT M/Y (O)	60.0	0	0					
2BD	B-24	76	68	EPINAL M/Y (P)	168.0	3	0					
			1	CAEN A/F (O)	2.5	0	0					
3BD	B-24	70	0	CHAUMONT M/Y (P)	0	3	1	30	0	1	31	
TOTALS:		364	254		752.0	0	8	3	47	1	8	71

REMARKS: Visual bombing. Groups participating:- 2BD - 44BG, 93BG, 389BG, 392BG, 445BG, 446BG, 447BG, 453BG, 458BG, 466BG, 467BG, 492BG, 486BG, 487BG. First mission of 492BG. 92CBW force failed due to faulty navigation taking lead formation into Flak area where lead plane shot down. Bomb group losses:- 44BG - 1, 389BG - 1, 458BG - 1, 466BG - 1, 467BG - 1, 487BG - 3. MIA B-24s of 458BG and 467BG interned Switzerland. On return, two 492BG B-24s c/I due to fuel shortage, one at Bury St.Edmunds A/F, 1 killed; one at West Wittering, Sussex. B/d 487BG B-24 abandoned over English coast reversed direction after crew baled and cr. in Chichester, 1 K.

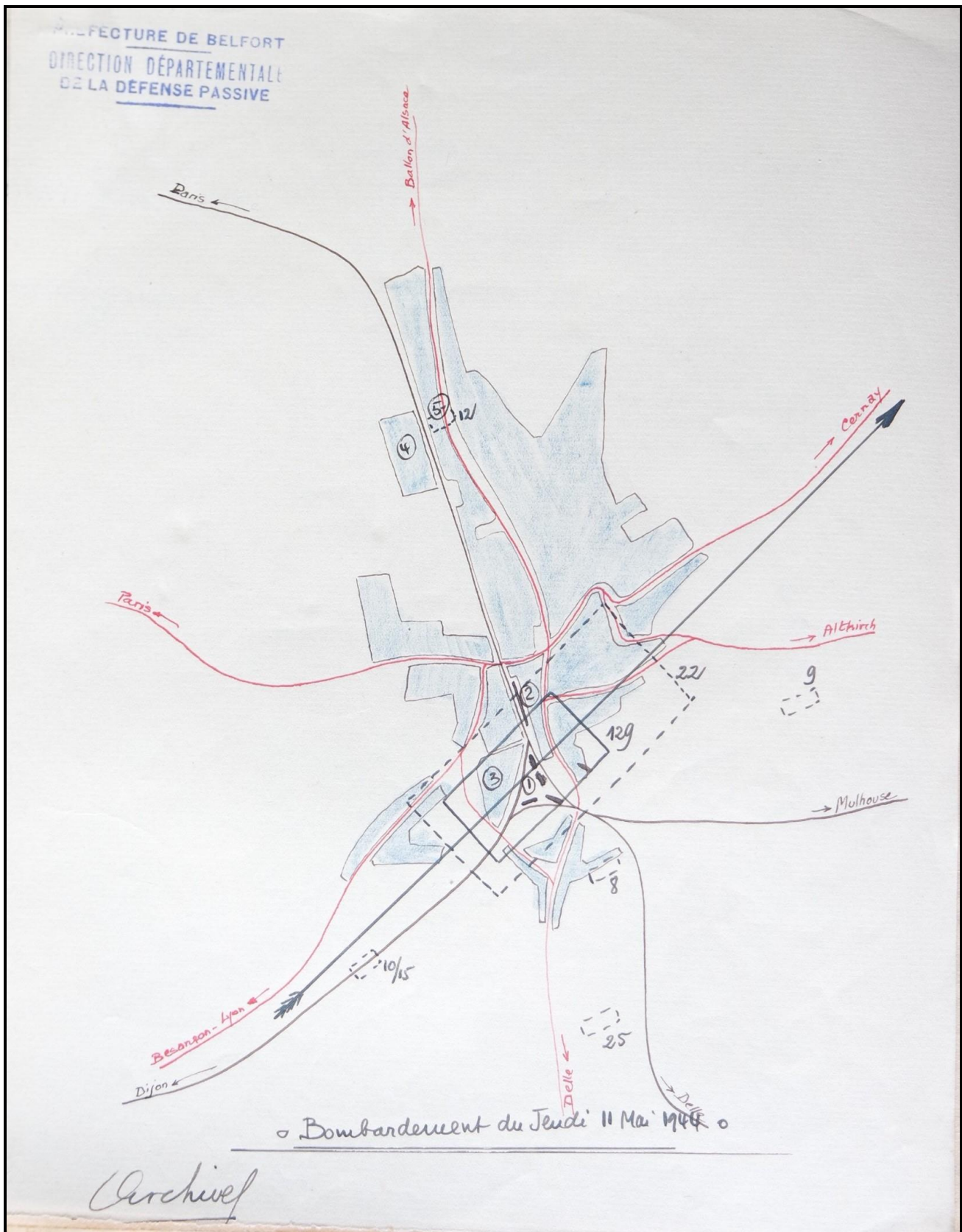
Source : MEWD

Ci-dessous, un extrait de rapport de la ville de Belfort concernant ce bombardement.



Source : Archives départementales du Territoire de Belfort

Ci-dessous, le plan des impacts de bombes sur la commune.



Source : Archives départementales du Territoire de Belfort

Ce bombardement n'aura aucun impact sur la zone de la présente étude qui se situe à plus de 11 kilomètres au Nord Est.

Le 25 mai 1944, ce seront 72 B-24 qui iront attaquer le triage de Belfort. Sur les 72 bombardiers, 2 seront perdus et 7 endommagés. Ils largueront sur le triage 222.2 tonnes de bombes GP et 2 tonnes de bombes IB pour un résultat estimé comme étant bon.

25 MAY 1944		8AF 370													
2BD	Despatched	Effective	Target	Bombs	E/A	Losses	E	Dam	Casualties	KIA	WIA	MIA	MIA	MIA	MIA
	B-24	307	74	BELFORT M/Y (P)	222.4	2	0	57	0	0	0	20			
			134	MULHOUSE M/Y (P)	348.0										
			12	TONNERE M/Y (S)	30.0										
			37	BRETIGNY A/F (S)	90.5										

Source : MEWD

Ci-dessous, un extrait du rapport de bombardement de la défense passive de Belfort.

PREFECTURE DE BELFORT  
DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE LA DÉFENSE PASSIVE

TELEGRAMMES OFFICIELS  
BELFORT, le 25 Mai 1944

PREFET DE BELFORT

à  
.. Direction D.P. et S.P.C. à Paris...  
.. Inspect. Régional D.P. à Dijon...

COMPTÉ-RENDU de Bombardement  
.. 18.. H. 00..

Lieu de l'attaque : .. Belfort - Doujeulieu (Gébot SUCF)

Date et durée : .. 25 Mai 1944 .. de 9<sup>h</sup> 10 à 9<sup>h</sup> 20 ..

Moyens : .. 80 appareils - altitude 3500 m ..

Nombre et nature des bombes : .. 250 .. b. explosives suédoises

Situation et densité de population : .. habitation peu peuplée ..

Demande : .. Moyens locaux suffisants ..

Pertes : Tués... 2 ..  
: Blessés..... 10 ..  
: Disparus..... ..

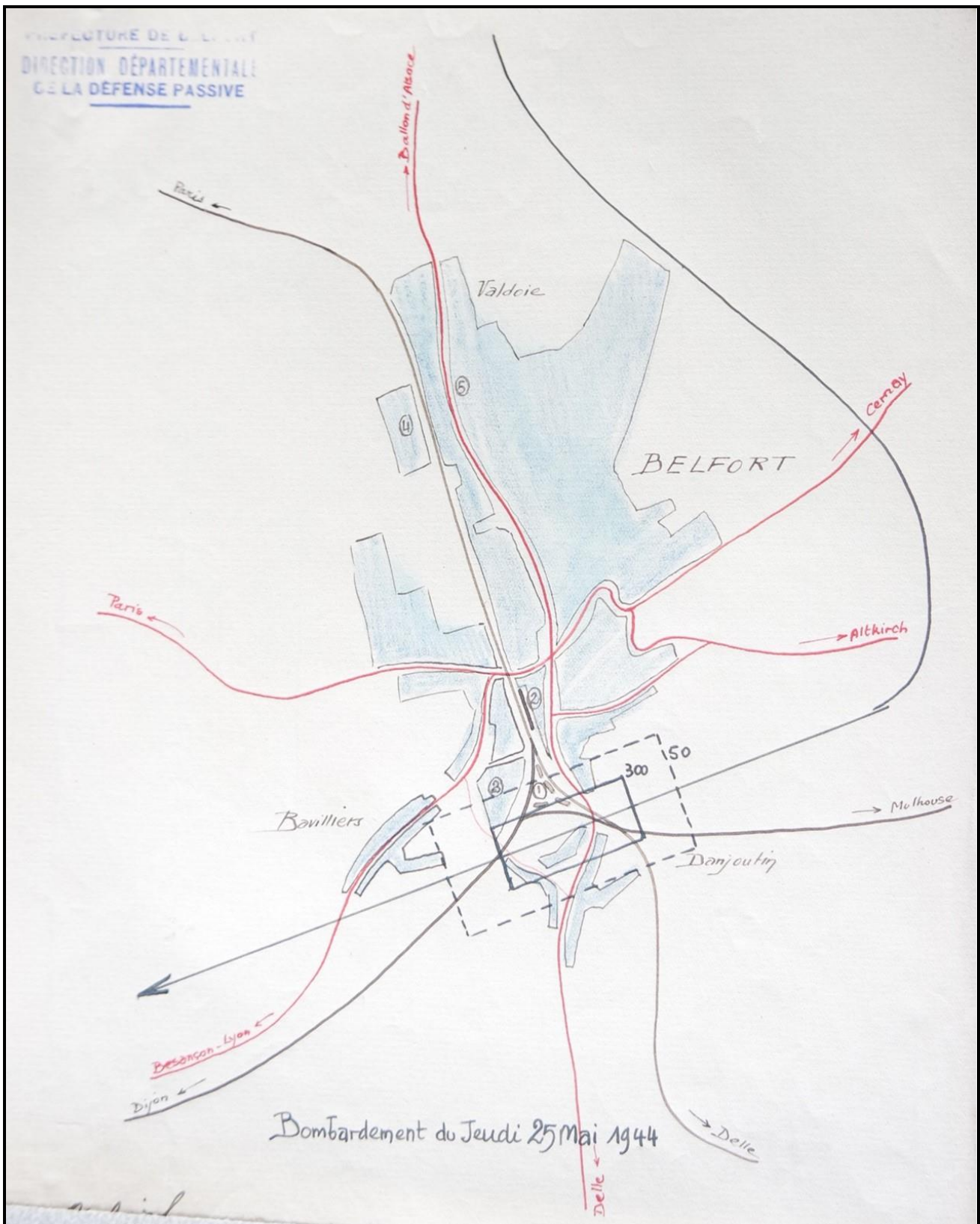
Dégâts: Immeubles détruits : .. 15 ..  
" endommagés r. : .. 12 ..

Marché des Services locaux : .. RAS ..

Pour le Préfet et par délégation  
Le Commissaire de 1<sup>er</sup> Classe ME...  
Directeur Départemental de la Défense Passive

Source : Archives départementales du Territoire de Belfort

Ci-dessous, le plan de localisation des bombes.



Source : Archives départementales du Territoire de Belfort

Une nouvelle fois, il n'y aura aucun impact sur la zone de la présente étude, les impacts seront localisés en grande partie sur la gare de triage de Belfort, mais aussi sur les quartiers limitrophes. Seules quelques bombes seront larguées beaucoup plus au Nord en direction de Valdoie.

**Le 17 juillet 1944**, la ville de Belfort est de nouveau bombardée par les bombardiers « B-24 » de l'USAAF. Sur 72 bombardiers prévus, 9 retourneront prématurément à la base, et 11 bombardiers ne pouvant atteindre Belfort, bombarderont l'aérodrome de Saint-Dizier à 11h19. Ce sont donc 52 B24 qui largueront sur le triage de Belfort, 596 bombes de 500 livres GP, pour un résultat excellent.

17 JULY 1944		8AF 478														
Despatched	Effective	Target	Bombs Tonnage	E/A	Losses MIA	E	Dam	KIA	WIA	MIA						
1 & 3BD B-17	331	25	FREVENT BR (P) 75.0		1	1	64	0	3	9						
		35	PERONNE BR (P) 69.0													
		12	DOULLENS R/J (P) 35.5													
		33	HAM-SUR-SOMME BR(P) 97.5													
		32	ANIZY-LE-CHATEAU (P) 92.5													
			BR													
		36	JUSSY BR (P) 106.0													
		35	AUXERRE BR (P) 69.5													
		37	JOIGNY LA ROCHE (P) 72.5													
			BR													
		12	HESDIN F/D (O) 35.0													
		11	LAON M/Y (O) 33.0													
		12	TERGNIER BR (O) 36.0													
		11	EU BR (O) 33.0													
		12	FREVENT R/R & R/J (O) 35.0													
		15	T/O 44.0													
2 & 3BD B-24	339	52	BELFORT M/Y (P) 149.0		0	3	54	2	7	0						
		30	NANTEUIL BR (P) 118.0													
		58	RILLY LA MONTAGNE(P) 198.0													
			DUMP													
		10	LES FOULONS BR (P) 38.0													
		32	SULLY BR (P) 79.5													
		36	GIEN BR (P) 108.0													
		34	NEUVY-SUR-LOIRE BR(P) 85.0													
		34	COULANGES BR (P) 85.0													
		11	ST.DIZIER A/F (O) 30.8													
		5	T/O 15.0													
8AF 479																
B-24	115	106	PAS DE CALAIS V/S 388.7		0	3	23	1	5	0						
B-17	69	34			0	0	28	0	0	0						
<b>TOTALS:</b>	<b>854</b>	<b>760</b>		<b>2129.0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>7</b>	<b>169</b>	<b>3</b>	<b>15</b>	<b>9</b>					

Source : MEWD

Ci-dessous, le rapport de la défense passive concernant ce bombardement du **17 juillet 1944** sur le triage de Belfort mais également sur Danjoutin situé à proximité immédiate du triage.

PREFECTURE DE BELFORT  
DIRECTION DÉPARTEMENTALE  
DE LA DÉFENSE PASSIVE

TELEGRAMME OFFICIEL  
-----  
PREFET DE BELFORT

17 JUL 1944

à  
M. DIRECTION... DEFENSE... PASSIVE...  
..... 61... Rue... de... Richelieu... PARIS

COMPTÉ - RENDU de Bombardement  
... 11... H... 45...

Lieu de l'attaque : Belfort - Danjoutin  
Objectif : Dépôt et embranchements S.N.C.F.  
Dte et durée : 17. Juillet de 10<sup>h</sup> 37 à 10<sup>h</sup> 45

Moyens : 50 à 60 appareils en 3 vagues  
altitude : 4000

Nombre et nature des bombes : 250 à 300 bombes de...  
... 500. kg...  
pas de bombe à retardement

Situation et densité de population :

Victimes : tués : néant ; blessés : six ; Dégâts : 25 immeubles détruits  
60... 4... 20 dommages

Demande : néant

Pour le Préfet et par délégation  
Le Commissaire de Ire Classe MENUAT  
Directeur Départemental de la D.P.

Passé à Paris à 13<sup>h</sup> 00  
" Dijon à 13<sup>h</sup> 10

Source : Archives départementales du Territoire de Belfort



Le 11 août 1944, dernier bombardement de Belfort par les 76 B-17 sur 79 prévus du 447<sup>ème</sup> BG de l'USAAF qui largueront 187.5 tonnes de bombes GP, pour un résultat estimé comme étant très bon.

11 AUGUST 1944		8AF 541											
3BD	Despatched	Effective	Target	Bombs	E/A	Losses	E	Dam	Casualties	WIA	MIA	MIA	MIA
	B-17	157	MULHOUSE M/Y	(P) 185.7		0	0	16	0	0	0	0	0
		76	BELFORT M/Y	(P) 185.7									
		1	T/O	2.5									

Source : MEWD

Ci-dessous, le rapport de la défense passive concernant ce bombardement du 11 août 1944 sur le triage de Belfort mais également sur Danjoutin situé à proximité immédiate du triage.

PREFECTURE DE BELFORT  
DIRECTION DEPARTEMENTALE  
de la DEFENSE PASSIVE

Belfort, le 11.08.1944

TELEGRAMME OFFICIEL

PREFET DE BELFORT  
à  
DIRECTION D.P. PARIS - INSPECTION D.P. DIJON  
S.I.P.E.P.G. PARIS

C O M P T E - R E N D U de Bombardement  
...16..H.00....

Lieu de l'attaque... BELFORT DANJOUTIN.....

Objectif présumé .Installations .SNCF et Raccordement de Danjoutin

Horaire ..de..11.h.45..à..12.h.00.....

Moyens :...environ 80 appareils en six vagues.....

Nombre et nature des bombes :..environ 500 bombes.....  
350 bombes de 500 kgs  
150 bombes de 250 kgs

Pertes : Tués..néant..  
Blessés....néant  
Disparus...néant..

Dégats : Immeubles détruits:..10.....  
" endommagés:..50.....

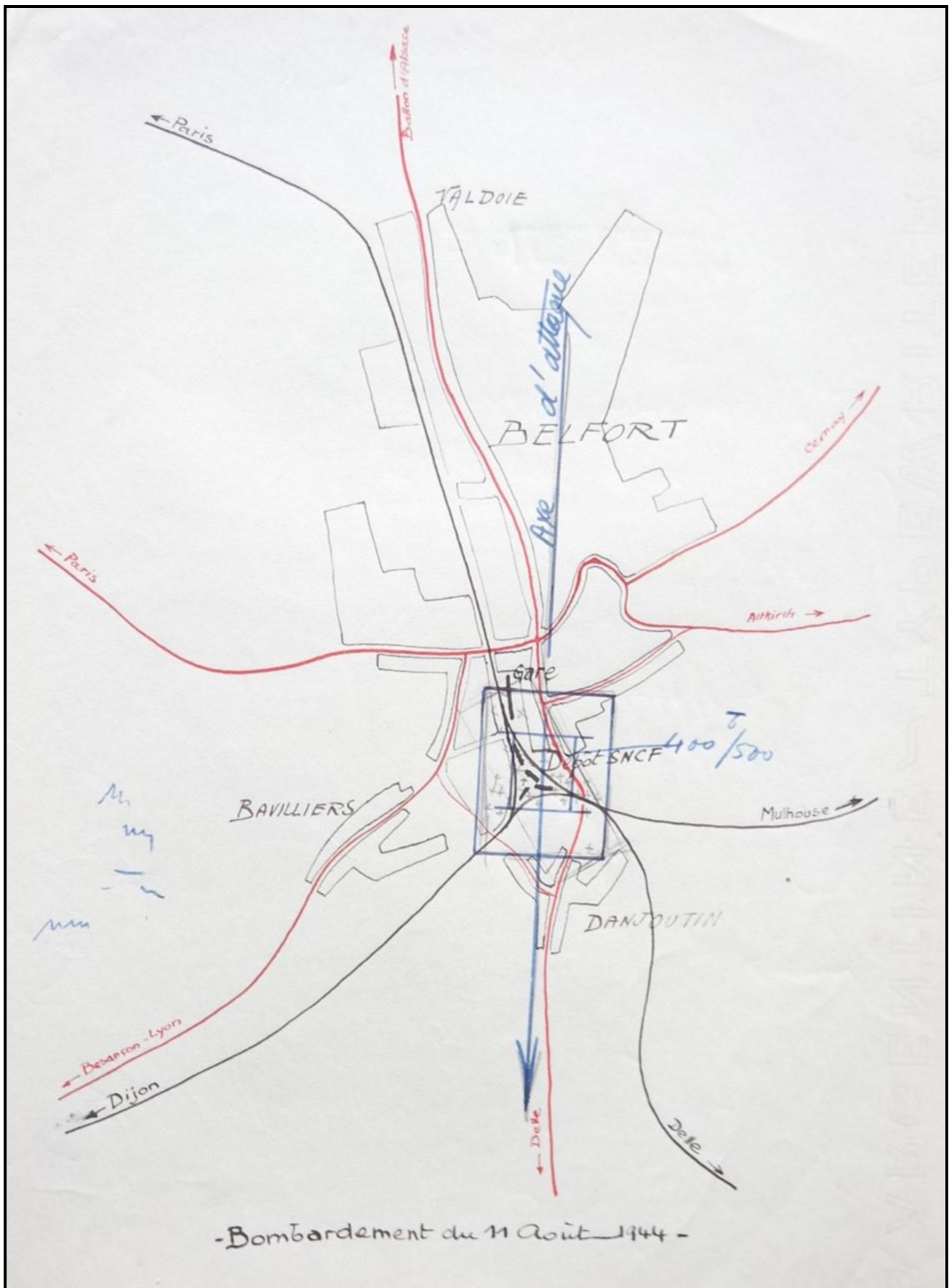
Marche des Services locaux :.....R.A.S.....

Demandes : .Néant.....  
POUR LE PREFET  
Pour le Préfet et par délégation  
Le Commissaire de Ire Classe MENUAT  
Directeur Départemental de la D.P.

Source : Archives départementales du Territoire de Belfort



Ci-dessous, le plan de localisation des bombes.



Source : Archives départementales du Territoire de Belfort

La zone de la présente étude n'est pas concernée par ce bombardement.

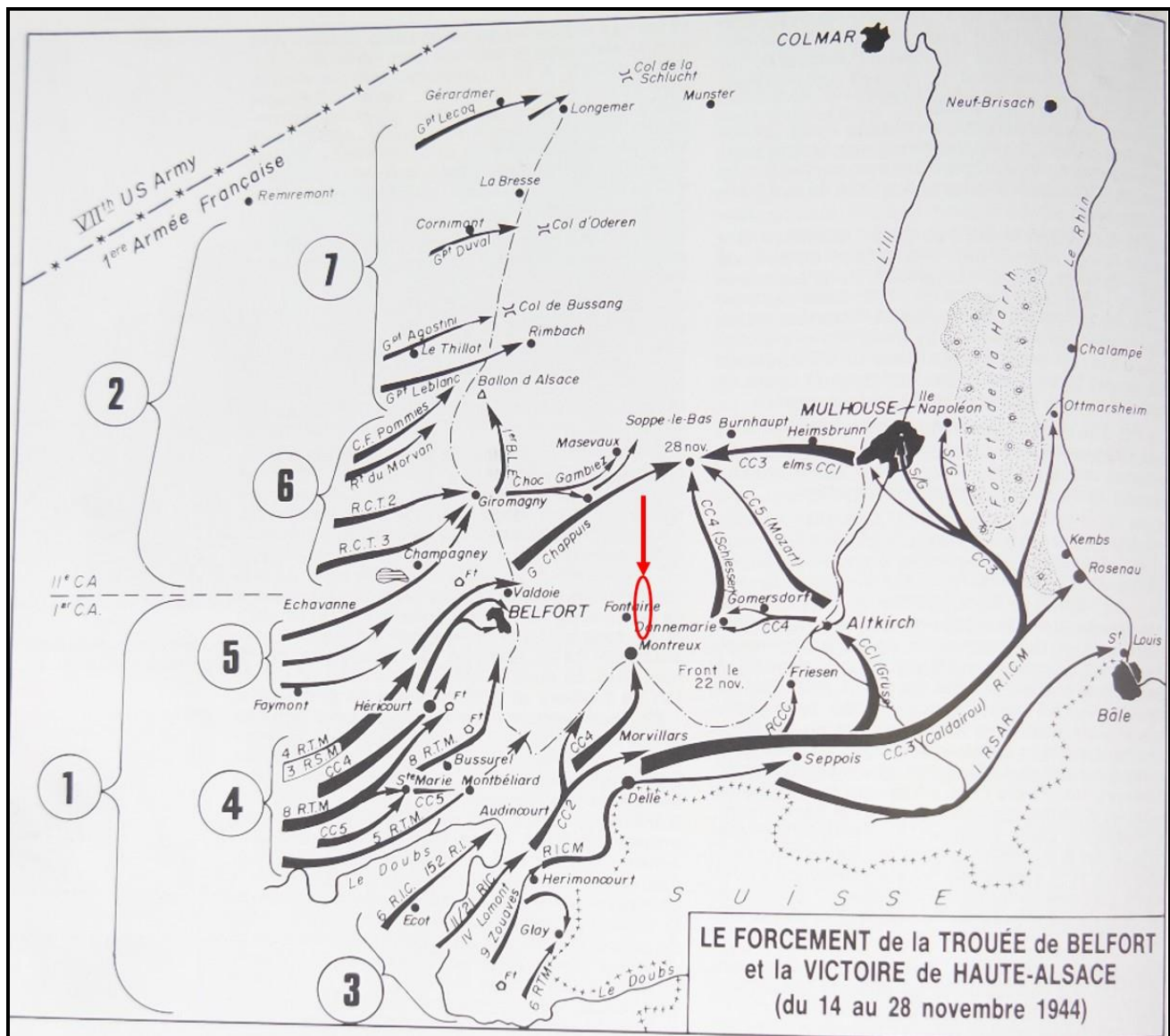
## La libération

Les armées de la libération prennent pied sur le sol de France en Normandie le **6 juin 1944**, puis en Provence le **15 août 1944**. Peu impliquée lors du débarquement le **6 juin**, l'armée française participera pleinement au débarquement sur les plages de Provence.

Après une course folle de près de 700 kilomètres, la 1<sup>ère</sup> Armée Française s'essouffle et doit en septembre fixer sa ligne de front.

Près de 2 mois seront nécessaires pour reprendre son énergie grâce à sa Base d'opération 901, dans un premier temps à Marseille, puis **à partir d'octobre 1944** à Dijon, qui permettra à la 1<sup>ère</sup> Armée Française d'amener hommes, nourriture, essence et munitions sur le front à quelques dizaines de kilomètres de Belfort. Enfin, le **14 novembre** la grande offensive sera lancée.

Ci-dessous, le déroulement des opérations de la 1<sup>ère</sup> Armée Française **du 14 au 28 novembre 1944**.



Source : ALBUM MEMORIAL – Bataille d'Alsace 1944-1945, G. BERNAGE, F. DE LANNOY, R. MCNAIR, P. BAUMANN

A partir de **septembre 1944**, et jusqu'à fin **novembre**, l'administration française sur le Territoire de Belfort devient inexistante. Il n'y a plus de rapport de police, de Défense Passive, ni de rapport du Préfet.

Le Préfet ainsi que son directeur de cabinet abandonne le Territoire de Belfort aux mains de l'armée allemande en se terrant au sein de la préfecture, comme dans un bunker. Les Allemands ont donc tout le loisir de tenter de fermer la Trouée de Belfort sans encombre en faisant des travaux de terrassement antichars.

Bien qu'il n'y ait pas d'archives de cette période, le témoignage d'une résistante de la région nous permet d'en apprendre plus sur cette période dans sa brochure remise lors de la cérémonie du **8 mai 2011**.

Dans son récit, la résistante Raymonde Feuerstein, habitante de Montreux-Château, situé à moins de 5 kilomètres au Sud de la zone de l'étude, relate des faits concernant ses très jeunes années de résistante, mais également concernant la libération, et plus particulièrement sur la commune de Fontaine. Elle nous apprend que la commune à partir du **21 novembre 1944**, s'est retrouvée prise sous les feux nourris des canons d'artilleries et des tirs d'obus.

Ci-dessous des extraits du récit de Raymonde Feuerstein, seuls les passages intéressant l'étude et permettant de comprendre le contexte ont été gardés.

Le 21 Novembre, alors que le petit jour noyait à peine les dernières étoiles, le Commandant SS ordonna l'évacuation de toute la population civile. Les SS étaient encadrés par une autre espèce de militaires que l'on appelait « les faisans dorés ». Ils semaient la terreur et, paraît-il, recevaient leurs ordres directement de leur « Führer ».

L'ordre d'évacuation ne donnait qu'une heure pour dégager et précisait que toute personne encore présente dans le village serait abattue, passé ce délai.

Chacun quitta sa demeure avec trois fois rien.

Actuellement on pourrait parler de boucliers humains ! Le pire a été évité. La population a été autorisée à stationner dans plusieurs villages avoisinants, répartie dans différentes caves. Nous étions une centaine dans les spacieuses caves de l'école de Fontaine. Inutile de s'étendre sur les désagréments de la promiscuité, des plaintes, du bruit, de l'odeur, des restrictions. Nous étions à l'abri, mais pour combien de temps ? Maman s'est obligée à vivre dans de telles conditions pour rassurer ses élèves, par sa présence.

Moi je n'ai pu me résoudre à me terrer ainsi et j'allais dormir à l'étage, accompagnée de mon père dans l'appartement de l'instituteur, Monsieur Terliska, plus tard maire de la commune

Cela a duré une semaine sous un tir nourri d'obus, des canonnades ininterrompues durant la journée. J'étais coupée de mes contacts, il me semblait être devenue inutile mais j'avais gardé le virus de l'information. Je faisais appel à tous mes dons d'observation. Je prêtais une oreille attentive à tout ce qui se disait, à tout ce qui bougeait. A tout prix, il me fallait savoir ce qui se passait sur le terrain. Je sortais malgré les tirs, le plus prudemment bien sûr. J'essayais de déceler ce qui se tramait dans les rangs de l'armée en déroute. Je croisais des soldats épuisés, je leur parlais, j'écoutais, j'arrivais à capter certaines conversations, quelques bribes et j'eus tout à coup l'intime conviction que les hommes harassés attendaient l'arrivée de troupes fraîches pour le lendemain.

Nous étions au soir du 27 Novembre. J'étais en éveil plus que jamais. La nuit se faisant noire, en général, les tirs s'arrêtaient et ce moment d'accalmie permettait aux plus audacieux de s'oxygéner un peu. Mais ils n'étaient pas légion. Le village n'était pas très étendu. J'en ai eu vite fait le tour.

Les Allemands avaient plié bagage. Il n'y avait plus un soldat à l'horizon. J'étais consciente qu'il n'y avait plus une minute à perdre, mais seule dans la nuit, dans ce paysage glacé, j'ai pris peur, un moment de faiblesse qu'il fallait vite surmonter.

Il nous fallait à tout prix passer de l'autre côté de cette petite rivière, dont les berges étaient gelées et qui nous séparait des positions françaises les plus proches.

Nous avons emprunté un endroit apparemment accessible. Des éboulis, provoqués par des tirs d'artillerie, avaient rapproché les deux rives. Par endroits, nous avons dû casser la glace qui recouvrait les flaques emprisonnées par des amas disparates et avancer dans cette eau qui nous paralysait jusqu'à mi-cuisse

Le village où je souhaitais parvenir était tout proche, on le disait libéré depuis trois jours. Nous avons eu la chance de ne pas être abattues, dans le noir, par des patrouilles françaises qui observaient les lignes à peu de distance de la rivière St Nicolas.

Source : *Le Parcours de Raymonde FEUERSTEIN* - Brochure de Raymonde FEUERSTEIN ; UNC Andrésy

Bien qu'aucun document d'archives ne permette de s'assurer des évènements sur le Territoire de Belfort lors de la libération, ce témoignage d'une résistante atteste que des tirs d'obus et des canonnades ont bien eu lieu. De plus comme citée plus haut, le préfet s'étant terré au sein de la préfecture, les services administratifs sur le Territoire de Belfort sont inexistantes entre septembre et **fin novembre 1944**.

### **Conclusion partielle :**

Los de la Seconde Guerre Mondiale, il n'y a eu aucun bombardement sur la zone de la présente étude. Toutefois, des combats de la libération ont bien eu lieu à Fontaine, pendant environ une semaine. Comme le rapporte le récit de la Résistante Raymonde FEUERSTEIN, « cela a duré une semaine sous un tir nourri d'obus, des canonnades ininterrompues durant la journée »

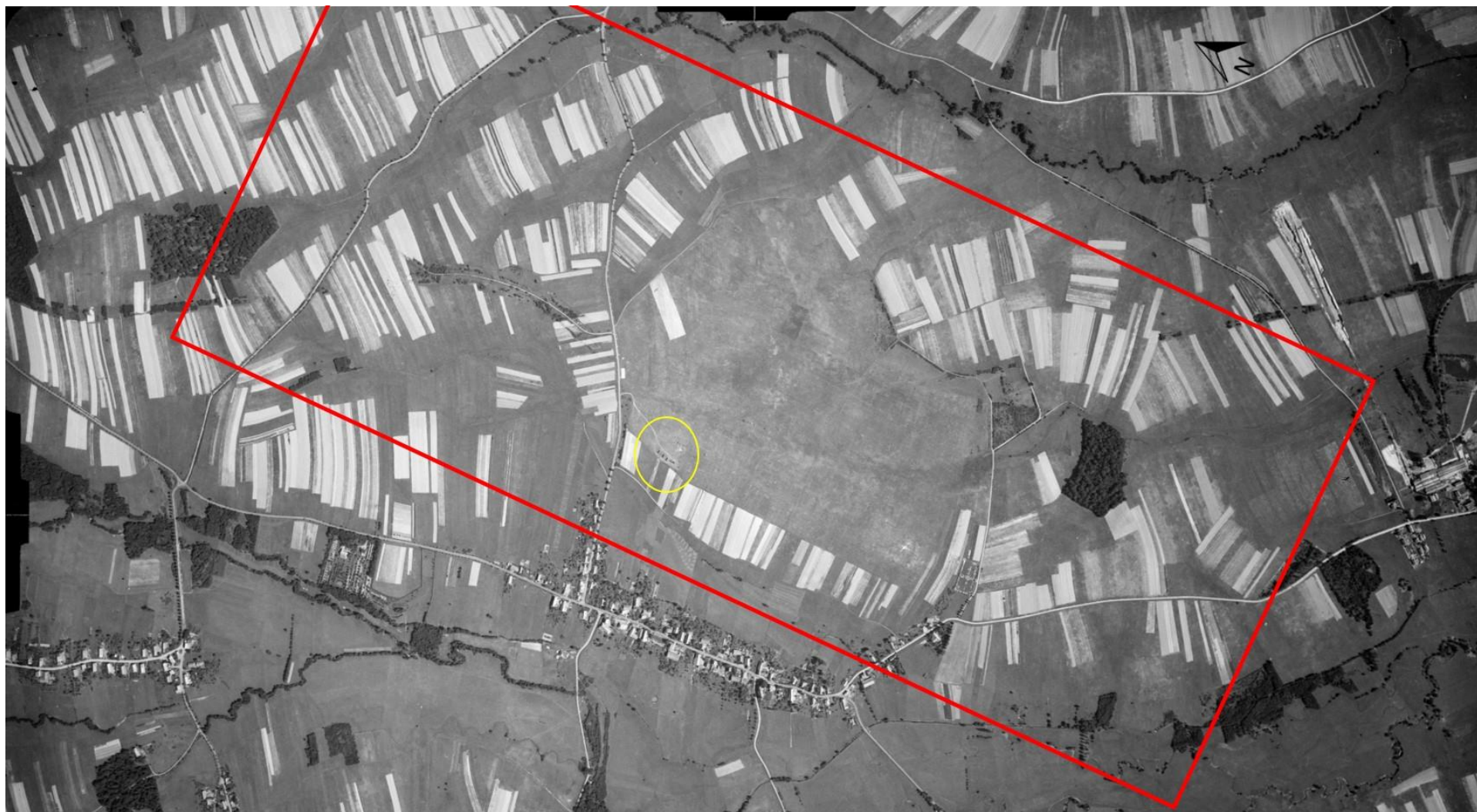
Les découvertes de munitions faites après la Seconde Guerre Mondiale, correspondent en tous points aux combats de la libération. En effet, les obus de 75mm français et de 8,8 cm allemands correspondent aux obus utilisés lors de ces combats.

Par conséquent, le risque de pollution résiduelle retenu pour la période de la Seconde Guerre Mondiale ne peut être écarté, et est estimé comme **très faible**.

## 6. PHOTOGRAPHIES AERIENNES

**1949**

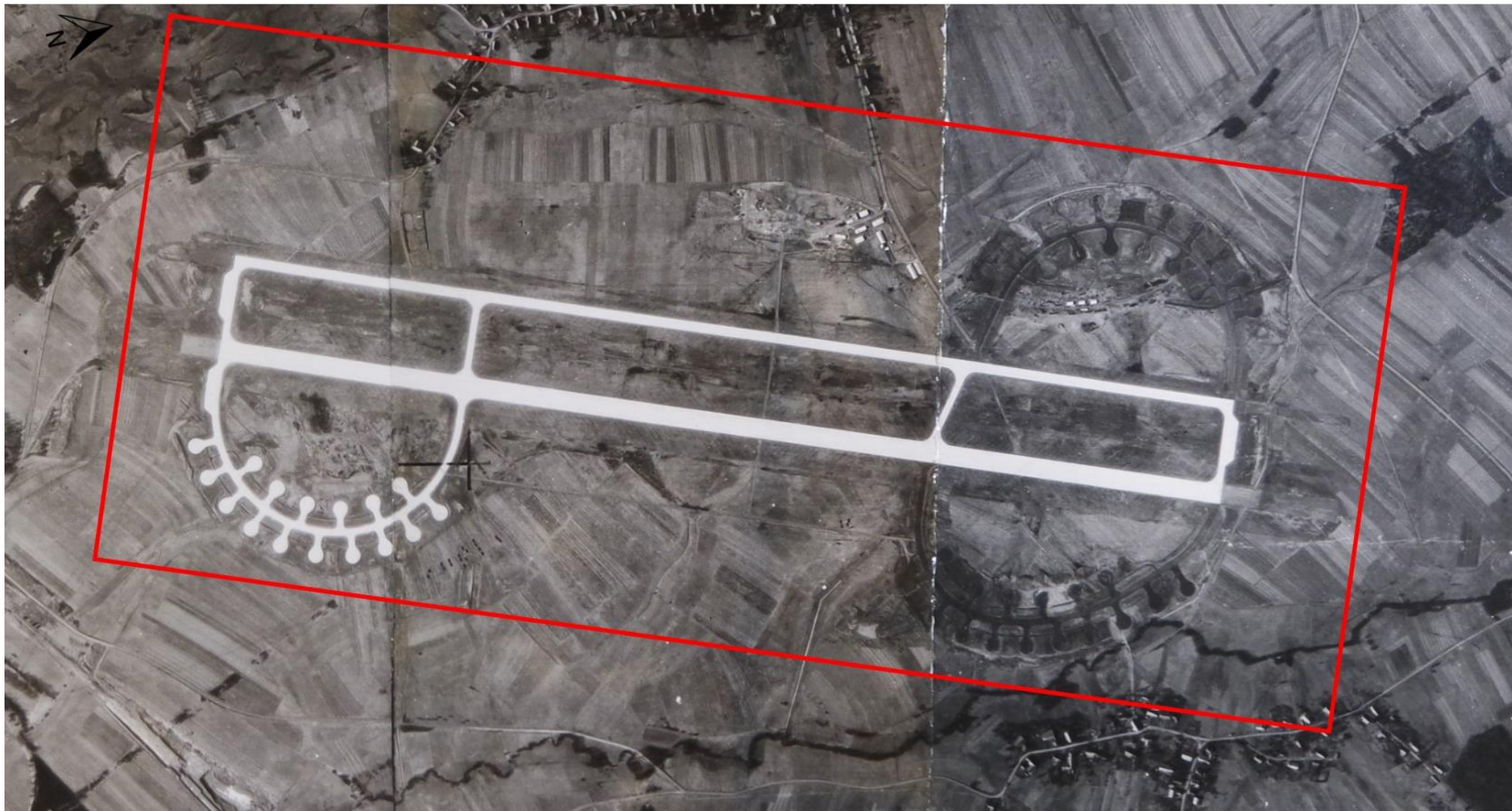
Ci-dessous, une photographie aérienne de la zone de la présente étude. Bien qu'il n'y ait pas de photo de la zone **avant 1949**, on constate aisément que la zone est dépourvue de toutes installations. Seuls quelques bâtiments, cerclés en jaune sont présents.



Source : IGN

## 1955

Ci-dessous, une photographie aérienne de la zone de la présente étude **en 1955**, la zone de la présente étude a été complètement remaniée et les installations sont en cours de construction.



Source : SHD Vincennes

**1956**

Ci-dessous, une photographie aérienne de la zone de la présente étude **en 1956**, les installations sont construites, des travaux sont toujours en cours.



Source : SHD Vincennes



**1976**

Ci-dessous, une photographie aérienne de la zone de la présente étude **en 1976**. **Par rapport à 1956**, la piste a été rallongée aux deux extrémités, les zones de dépôt de carburant ont été créées et des bâtiments ont été construits.



- Nouveaux bâtiments
- Rallongement de la piste
- Dépôts de carburant
- Déconstructions et reconstructions de bâtiments

Source : IGN

## 7. ENGINS DE GUERRE

### 7.1 Inventaire des munitions retrouvées en communes

**Fin 1944**, une circulaire ministérielle relative au désobusage demande aux maires des communes de faire l'inventaire des engins dangereux et douteux de toutes sortes, repérés, pour qu'ils soient enlevés par les services compétents.

Les archives relatant les découvertes consécutives à l'application de cette circulaire n'ont pas été retrouvées.

Ci-dessous, le tableau récapitulatif des interventions du service de déminage de Colmar entre **1971 et 2013**, au sein des communes de Reppe, Fousse-magne, Fontaine et Frais qui se trouvent à proximité immédiate de la ZAC Aéro-parc.

Ces informations, communiquées à titre gracieux par les services de déminage lors d'une précédente étude sur le Territoire de Belfort, n'engagent en rien la responsabilité de ce service. De même, elles ne sont fournies qu'à titre d'information et ne sauraient être qualifiées d'exhaustives.

Secteur communal	Date d'intervention	Inventaire des munitions
<b>Reppe</b>	22-11-2012	1 grenade US MK2 DF
	04-11-2002	1 couvercle inerte de gargousse
	20-04-1994	1 projectile de mortier de 81mm
	25-09-1992	4 conteneurs d'obus de 105 mm
	30-03-1990	1 projectile de 4 pouces
	30-06-1988	1 projectile de mortier de 81mm
	10-05-1888	2 projectiles de mortier de 3 pouces
	13-04-1981	1 obus de 75mm
<b>Fousse-magne</b>	02-05-1977	1 obus de 88cm
	03-05-1976	1 obus de 155mm
	26-07-1975	2 obus de 105mm
<b>Frais</b>	11-01-2008	1 grenade à main
	18-01-1996	1 obus de 105mm
	27-07-1984	1 obus de 37mm
	08-02-1983	1 grenade DF allemande
	28-02-1977	1 mine anti-char allemande
<b>Fontaine</b>	20-06-1997	1 grenade à main
	03-06-1997	5 obus de 75mm
	26-04-1993	1 obus de 75mm
	29-03-1982	1 grenade
	29-04-1977	3 obus de 75mm
	09-12-1976	1 obus de 88cm
	04-10-1976	3 grenades

En outre, il est regrettable de ne pas avoir pu accéder aux archives de découverte de munition durant les années de construction de l'ensemble des infrastructures du site : piste et bâtiments.



Nous avons une nouvelle fois sollicité le service de déminage de Colmar dans le cadre de cette étude.

Ci-dessous, la réponse du service de déminage :

*« Suite à votre demande de renseignements concernant l'éventuelle pollution pyrotechnique de la ZAC de l'Aéroparc et des communes de Fontaine, Fousse-magne et Reppe, nous avons consulté nos archives d'interventions.*

*Les recherches ont été effectuées de **2008 à 2018**, nous avons les données suivantes :*

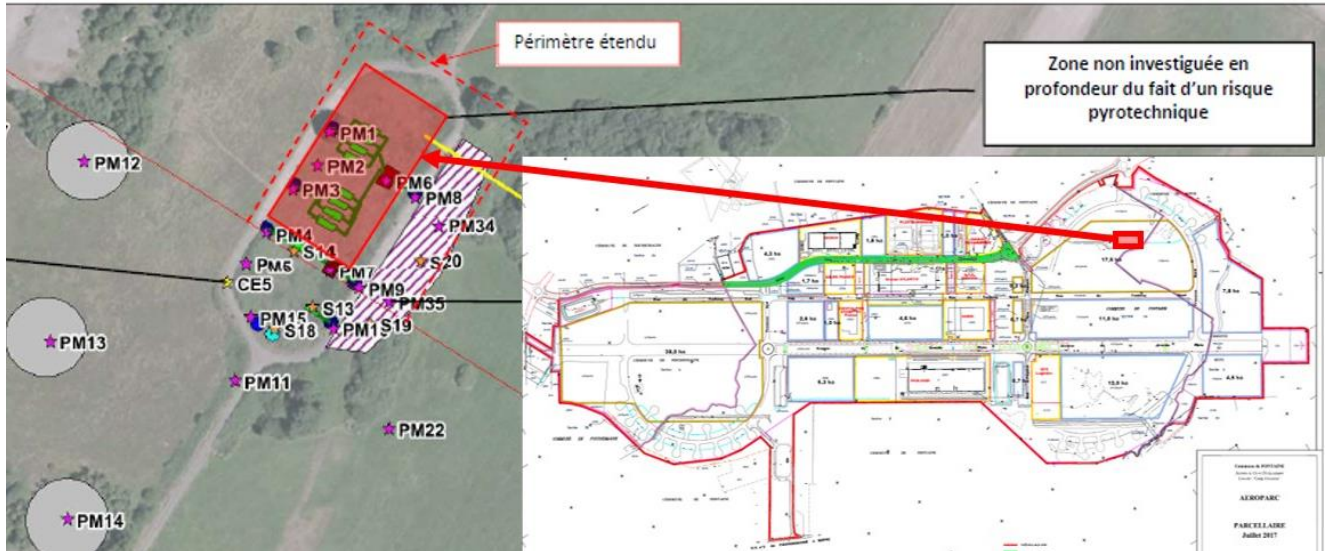
- *Zone de l'aéroport : Néant*
- *Fontaine : Néant*
- *Fousse-magne : Néant*
- *Reppe : 1 Grenade à main enlevée en 2012, 1 obus de 75mm enlevé en 2015, 1 obus de Mortier de 81mm en 2017.*

*On peut donc en conclure que **la zone ne présente pas** une forte pollution pyrotechnique, cependant la région ayant été impactée par 3 guerres mondiales la probabilité de retrouver des munitions lors de travaux reste toujours possible et il conviendra en cas de découverte de prévenir nos services, qui interviendront dans les meilleurs délais. »*

## 7.2 Suspicion d'enfouissement de munitions

Un diagnostic environnemental établi par AnteaGroup en date du **21 décembre 2018**, mentionne la possibilité que des munitions soient enfouies sur une partie de la zone de l'étude.

Ci-dessous en rouge la localisation de la zone représentant un risque pyrotechnique potentiel.



Source : Rapport n° 96753 du 21 décembre 2018 – AnteaGroup

Dans le même temps, le rapport d'AnteaGroup précise qu'il s'agit d'éléments qui découlent de témoignage, qu'il n'a pas été possible de corroborer.

En outre, les travaux de remblaiement auraient potentiellement été réalisés avec des matériaux susceptibles de contenir diverses caisses de munitions, voire des caisses d'artifices.

Après analyse des archives disponibles concernant Fontaine, aucun dépôt de munitions n'y est mentionné, si ce n'est celui qui devait se trouver à plus de 1000 mètres au Sud-Ouest, et qui n'a finalement jamais été construit. (Page 22 du présent rapport)

Il faut comprendre que l'ancienne base aérienne a principalement bénéficié de dépôts mobiles temporaires, essentiellement constitués en fonction des circonstances aux abords immédiats des marguerites.

**En définitive, d'un point de vue marginal, l'éventuelle pollution pyrotechnique identifiée dans le rapport n°96753 d'AnteaGroup, ne semble être que la conséquence de mauvaises pratiques.**

**En cas de travaux dans cette zone**, il est vivement recommandé de conduire **une action préventive de diagnostic et de dépollution pyrotechnique** au moyen de personnels qualifiés au sens de l'article 26 du décret 2005-1325 modifié 2010, relatif aux règles de sécurité applicables aux chantiers de dépollution pyrotechnique (annexe 3).

Dans ces conditions, il sera fait appel à une société spécialisée en dépollution pyrotechnique, en vue de procéder à un diagnostic, puis au déblaiement de la zone concernée en tenant compte de l'éventuelle pollution industrielle.

Tel que prévu à la note technique IPE / DGT du **18 septembre 2013** (annexe 4), cette opération fera l'objet d'une évaluation des risques selon les dispositions prévues à l'article L4121-3 du code du travail.

## 8. CONCLUSION

Bien que le Territoire de Belfort ait été lourdement impacté par le **confit Franco-Prussien de 1870**, le siège eut lieu plus à l'Ouest à proximité de Belfort et les combats n'ont pas impacté la zone de l'étude qui se trouvait hors du camp retranché. Ainsi, aucune suspicion de pollution pyrotechnique ne sera retenue pour cette période de l'histoire.

Il en est de même pour le conflit de la **Première Guerre Mondiale**, car bien que des troupes aient stationné à Reppe, Fousse-magne, et Fontaine, le front se trouvait plus à l'Est, et seuls des cantonnements se trouvaient sur ces communes. Un QG était également installé à Reppe.

Cette étude historique tends à démontrer un risque faible de découvertes de **munitions** datant de la **Seconde Guerre Mondiale** sur les communes concernées par la présente étude, particulièrement suites aux combats de la libération.

En effet, il faut retenir ce qui suit :

- S'agissant de cette pollution pyrotechnique résiduelle datant de la Seconde Guerre Mondiale, nous avons acquis la certitude de l'absence de bombardement allemands ou alliés, ainsi, le risque de découverte de bombe d'aviation est totalement exclu. C'est d'ailleurs ce qui explique l'absence de données disponibles aux archives étrangères (US, GB, Ecosse et Allemagne).
- S'agissant des combats de la libération de la Seconde Guerre Mondiale, considérant d'une part que ces derniers ont principalement été des combats de position et qu'à l'époque des faits, les parcelles objet de l'étude ne présentaient pas de mouvement de terrain propices à ce type de combat, considérant d'autre part, l'importance des travaux d'infrastructures qui ont eu lieu depuis les années 50, nous estimons que le risque de découverte **de munition sur l'emprise objet de l'étude est négligeable.**

**En d'autres termes, aucune recommandation n'est réalisée en termes de diagnostic ou de dépollution pyrotechnique, pour quelques travaux d'aménagement ou d'infrastructure que ce soit dans la zone d'étude. Ainsi, toute découverte de munition sera qualifiée de fortuite, en conséquence de quoi, il sera fait appel au service de déminage en cas de telle découverte.**

Fait à Besançon, le 28 février 2019

Cabinet d'Etude en Sécurité Pyrotechnique

Le gérant, Frédéric PAGLIA

**Cabinet d'Etude en Sécurité Pyrotechnique**  
CESP - Le Masters - 25 rue de Châtillon  
25480 ECOLE VALENTIN  
Tél. 03 81 52 86 44  
cesp@cespyro.com

## ANNEXE 1 : Sources utilisées

- Source ouverte : Internet ;
- Base de données CESP ;
- BDPPH – JPD ;
- BNF Gallica ;
- Archives départementales du Territoire de Belfort ;
- Service Historique de la Défense de Vincennes ;
- Service Historique de la Défense Air ;
- IGN ;
- Site internet de l'OTAN ;
- Le Territoire de Belfort dans la tourmente 1939-1944, Marie-Antoinette VACELET ;
- Un Territoire de défense, dix siècles de présence militaire dans le département, Conseil Général ;
- Les Armées Françaises dans la Grande Guerre. – Tome 1 - La Guerre de Mouvement (Opérations antérieures au 14 novembre 1914 - Etat-major des armées. Service historique ;
- Mémoire des Hommes - Les Armées Françaises dans la Grande Guerre. – Tome 3 – Les offensives de 1915, l'hiver 1915 - Etat-major des armées. Service historique ;
- Les débuts de l'aviation dans la moitié nord du Territoire de Belfort – La Vôge n°44 – 2016 ;
- Les traces de la Grande Guerre – La Vôge n° 44 - 2016
- MEWD ;
- Journal L'Illustration années 1914 et 1916 ;
- La Franche-Comté sous l'occupation allemande et sa libération - Tome 1 à 3, Jean-Riche ;
- La Seconde Guerre Mondiale en Franche-Comté, Robert DUTRIEZ ;
- Atlas DGAC ;
- Service de Déminage de Colmar ;
- Les escadrilles de l'aéronautique militaire française, Symbolique et histoire 1912-1920, SHAA ;
- Le corsaire de l'air, Maurice HAPPE et la naissance du bombardement stratégique, Gilles KRUGLER ;
- Le Parcours de Raymonde FEUERSTEIN - Brochure de Raymonde FEUERSTEIN ; UNC Andrézy ;
- Journal des marches et des opérations – Mémoire des Hommes, Ministère des Armées ;



## **ANNEXE 1 (suite) : Sources utilisées**

- ALBUM MEMORIAL – Bataille d'Alsace 1944-1945, G. BERNAGE, F. DE LANNOY, R. MCNAIR, P. BAUMANN
- Souvenir Français ;
- Vivre le Territoire – Archives départementales du Territoire de Belfort ;
- Belfort 1940 – 1945, Musée de Belfort ;
- Roppe ou l'histoire du ruisseau rouge, Eric ENDERLEN



## ANNEXE 2

Services consultés	Nature du contact	Date	Qualité du résultat	Observations	Document en attente
Archives municipales	Déplacement	11 et 12 décembre 2018	Positif	Ouvrages / photos	-
Bibliothèque municipale	Déplacement	14/12/2018	Positif	Ouvrage	-
Archives départementales	Déplacement	5/02/2019 11 et 12/02/2019	Positif	Rapports, photos, ouvrages	-
Institut Géographique National	Mail	20/12/2018	Positif	Photos	-
Service Historique de la Défense Air	Mail et courrier	20/12/2018	Positif	Photos	-
The National archives kew	Mail	20/12/2018	Négatif	-	-
Bundesarchiv	Mail	20/12/2018	Négatif	-	-
Service Historique de la Défense Vincennes	Déplacement	Semaine 4 2019	Positif	Rapports, Plans, Photos	-
Service de déminage de Colmar	Mail	24/01/2019	Positif	-	-